



Vivre
le bourg !
de Champagnac-le-Vieux



SOMMAIRE

1. UNE RÉSIDENCE D'ARCHITECTURE	5	4. EXPÉRIMENTATIONS	171
> LE CONTEXTE	6	> LA MÉTHODOLOGIE	173
> L'ÉQUIPE	7	> DES EXPOSITIONS POUR ANIMER LES VITRINES	174
> LA MÉTHODOLOGIE ET LES OUTILS	8	> DES JARDINIÈRES POUR FLEURIR LA RUE	186
> LE DÉROULÉ DE LA RÉSIDENCE	9	> DU MOBILIER POUR INVESTIR LE CALVAIRE	194
2. DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU VILLAGE	11	5. CONCLUSIONS	
> LA MÉTHODOLOGIE	12	> BILAN DE LA RÉSIDENCE	199
> CHAMPAGNAC-LE-VIEUX	15	> PRÉCONISATIONS POUR LA SUITE	200
> SERVICES, COMMERCE ET ANIMATIONS	16		203
> POPULATION, LOGEMENT ET TRAVAIL	22		
> AMÉNAGEMENT ET ESPACE PUBLIC	26		
> ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES	30		
> ENJEUX IDENTIFIÉS	32		
3. ORIENTATIONS	35		
> LA MÉTHODOLOGIE	37		
> S'APPROPRIER COLLECTIVEMENT LE BOURG	39		
> ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS	93		
> COOPÉRER POUR UN QUOTIDIEN FACILITÉ	129		
> PLAN GUIDE	168		



ATELIER d'
ARCHITECTURE
ITINERANT

1. UNE RÉSIDENCE D'ARCHITECTURE

> LE CONTEXTE

Le travail présenté à travers ce dossier est le résultat d'une résidence d'architecture de 6 semaines réalisée à Champagnac-le-Vieux en 2021.

La commune s'est associée au Parc du Livradois-Forez ainsi qu'à la Maison de l'Architecture d'Auvergne afin d'accueillir cette résidence. L'objectif était pour la commune d'avoir un regard nouveau et extérieur sur le village (son aménagement, les espaces publics, le logement, le stationnement, etc.) ainsi que d'avoir de nouvelles idées et d'en amorcer certaines pour dynamiser le centre bourg.

Cette résidence a fait l'objet d'un appel à candidature lancé en 2020 par le réseau des Maisons de l'architecture qui pilote depuis 2018 des résidences :

«La résidence d'architectes est un projet culturel créant les conditions d'une rencontre entre un architecte mandataire accompagné d'un ou plusieurs autres professionnels, et des populations, des élus, habitants, acteurs locaux, sur un territoire et dans un contexte donnés. Un architecte mandataire et son binôme sont accueillis pendant six semaines dans un territoire où ils sont en immersion. Ils habitent et travaillent sur place.

La résidence d'architectes a pour vocation de contribuer à ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines liées à l'identité des villes et des territoires.

Elle doit également susciter le débat sur la production architecturale, les usages et les modes de vie ainsi que sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel ou agricole. Il s'agit de créer des liens, des synergies.

Durant leur temps de résidence, l'architecte et son binôme sont invités à rendre visible ce qui est là, à révéler des potentiels, des opportunités. Il ne s'agit pas de concevoir un projet, mais plutôt de produire une pensée, un récit, et de les partager avec ceux qui vivent dans le territoire d'accueil.» (Extrait de l'appel à candidature)

Après plusieurs étapes (dossier de candidature, oral), notre équipe a été sélectionnée pour vivre cette expérience, initier une discussion sur l'avenir du village et amorcer des possibles. Pour nous, réfléchir sur l'avenir d'un centre-bourg ne peut se faire qu'avec les habitants. Ils et elles sont les meilleurs experts pour identifier les problématiques de leur quotidien et construire ensemble des solutions durables.

Nous avons ainsi pris le temps des rencontres et des échanges pour ne pas faire pour les habitants mais avec elles et eux.

Notre travail doit apporter des idées et des pistes d'actions, mais nous avons surtout voulu créer et transmettre des outils pour faciliter la mise en commun des récits et des idées. Notre souhait était de faire résonner les différents récits, accompagner les idées et donner envie de faire ensemble. C'est avec une énergie sans limite que nous nous sommes plongés dans cette expérience humaine pour vivre le bourg !

Alors mille mercis à toutes celles et ceux qui ont rendu cette résidence possible !

Merci à la commune et aux partenaires de la résidence d'avoir initié cette résidence et de nous avoir fait confiance pour la mener.

Et un immense merci aux champagnacois.es et à tous les personnes rencontrées qui ont participé de près ou de loin à cette aventure collective.

Merci pour votre accueil, votre générosité, votre énergie, vos conseils précieux, votre aide et votre intérêt pour la résidence !

> L'ÉQUIPE

NOTRE TRIO

Mélo die Daly, architecte au Bruit de la Conversation.

Claire Bousquet, étudiante en géographie, stagiaire au Bruit de la Conversation.

Louis Aucoin, vidéaste au Meneur de Lune

Impliqué.es dans le champ de l'éducation populaire, nous intervenons dans les territoires à la rencontre d'habitant.es désireux de s'approprier/se réappropri er des formes de vivre ensemble.

Nous nous imprégnons, nous collectons, nous écoutons, nous fabriquons, nous expérimentons, nous lions... voilà les mettre mots de nos actions. Sans exclure, les précieuses singularités des personnes rencontrées, qui enrichissent nos productions et avec qui et pour qui nous agissons.

Louis à l'audiovisuel porte une approche sensible au territoire à travers l'image et le son et fait résonner les paroles habitantes au sein de celui-ci.

Mélo die et Claire déploient leur panoplie d'outils participatifs pour collecter les ressentis, les bribes d'histoires et les envies. Elles compilent, trient, synthétisent, et organisent

les pensées pour les rendre accessibles. Elles facilitent et accompagnent les initiatives par l'expérimentation, la création et la construction.

Ensemble et de façon complémentaire, nos actions nous permettent d'explorer des pistes pour penser autrement une dynamique de bourg à Champagnac-le-Vieux.



> LA MÉTHODOLOGIE ET LES OUTILS

L'ÉDUCATION POPULAIRE

L'éducation populaire, c'est avant tout l'ambition de ne pas séparer l'action et l'analyse, de ne pas séparer les habitants, acteurs, aménageurs, décideurs. C'est en cela que l'éducation populaire est directement liée aux pratiques d'autogestion (de nos activités, de nos luttes, de l'économie). Il s'agit de se donner les moyens de comprendre le monde pour se l'approprié et pouvoir le transformer.

LE BLOG

Nous avons créé un carnet de bord de la résidence en ligne. Il permet à tout.es celles et ceux qui le souhaitent de prendre connaissance de notre travail. Il détaille nos modes d'actions, donne des retours sur nos interventions collectives, renseigne sur nos programmes d'actions, concentre des ressources documentées, etc. Le lien d'accès : <https://spark.adobe.com/page/3FFcggXBsDLKI/>

LA CARAVANE-ATELIER

La caravane symbolise notre présence et matérialise notre espace de travail. Stationnée sur l'espace public en continue, elle attise la curiosité et nous facilite la rencontre avec les habitant.es. Aussi, elle abrite de nombreuses ressources pédagogiques et sert de point de rencontre pour l'ensemble des ateliers proposés. Il est important qu'elle soit visible et que le lieu qu'elle occupe soit stratégique.



L'AUDIOVISUEL

Le choix de la photographie, de la réalisation sonore ou encore de la réalisation vidéo permet de s'adapter au contexte. C'est autant un moyen de création avec les habitant.es selon leurs envies et la difficulté de maîtrise des outils, qu'un outil pour nos communications. Les différentes productions réalisées (podcasts, films, photos) resteront sur les réseaux ainsi qu'aux archives municipales.



LES RESTITUTIONS PUBLIQUES

Des restitutions publiques ont marqué la fin de chacune de nos 3 étapes de travail. Elles sont essentielles pour une co-construction avec les habitant.es. Ce sont des moments de synthèse, d'expositions, de partages d'idées, de conclusion d'une étape mais aussi de décisions pour la suivante. Nous les avons voulues participatives pour que les habitant.es puissent s'exprimer et faire évoluer les résultats.



> LE DÉROULÉ DE LA RÉSIDENCE

6 SEMAINES DE RÉSIDENCE - 3 PHASES D'INTERVENTION

PHASE PRÉPARATOIRE

du 4/03 au 06/03

Nous avons choisi de nous immerger deux jours à Champagnac-le-Vieux afin de découvrir le territoire et de tisser les premiers liens nécessaires au démarrage et à la réussite de la résidence. Deux réunions avec le comité de suivi réunissant les partenaires et le conseil municipal ont été l'occasion de présenter nos méthodes de travail participatives et de faire émerger une première vision du territoire.

PHASE 1 - DIAGNOSTIC

du 7/05 au 15/05

Comprendre Champagnac-le-Vieux, son histoire, ses liens avec le territoire, découvrir ses atouts, rencontrer ses habitant.es et connaître les usages du bourg, était une priorité au démarrage de notre travail. Les rencontres variées et ateliers participatifs nous ont permis d'élaborer un état des lieux du bourg et de définir des enjeux prioritaires pour Champagnac-le-

Vieux. L'enjeu de cette phase était aussi d'aller à la rencontre d'une diversité d'habitant.es et de leur donner envie de s'investir dans cette résidence !

PHASE 2 - PLAN GUIDE

du 3/06 au 12/06

A partir des enjeux du diagnostic, cette seconde phase de travail devait permettre de décliner les idées en actions concrètes pour mieux vivre le bourg. Autour d'ateliers thématiques précis : «Accueillir de nouveaux habitants», «S'approprier le bourg», «Coopérer pour un quotidien facilité et animé», nous avons débattu, dessiné, discuté, imaginé avec les habitant.e.s des solutions à mettre en place. Pour ressource nous avons des fiches inspirations réalisées par nos soins. Elles décrivent des idées de projets en lien avec les thématiques abordées et renvoient à des projets mis en place dans d'autres villages.

Nous avons ainsi abouti à de nombreuses fiches actions avec des projets variés à réaliser sur le court terme ou le long terme, autant par les habitant.es eux-mêmes que par la municipalité.

PHASE 3 - EXPÉRIMENTATION

du 27/06 au 16/07

Cette dernière phase de trois semaines a été consacrée à l'expérimentation de certaines idées retenues dans le plan guide. L'idée était à la fois de tester ces idées pour mieux prévoir le futur, d'initier des actions pour lancer une dynamique sans attendre, de donner envie d'aller plus loin et bien sûr, de faire ensemble ! Nous avons ainsi pu tester trois interventions : le fleurissement de la traversée du bourg, l'animation des vitrines vides et l'aménagement d'un espace public.

PRÉ-VISITE





2. DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU VILLAGE

> LA MÉTHODOLOGIE

QUESTIONNAIRE

Nous avons choisi de diffuser un questionnaire avant notre venue pour commencer la récolte et donner envie de participer. L'écrit donne aussi la possibilité à des personnes moins à l'aise à l'oral, ainsi qu'à des personnes n'étant pas disponibles durant notre venue, de s'exprimer. Anonyme il permettait aussi de pouvoir transmettre ses avis et idées librement. Nous en avons collecté environ une quinzaine.



ENTRETIENS

Pour compléter le diagnostic et approfondir les échanges une vingtaine d'entretiens ont été réalisés. L'occasion de mieux connaître les champagnacois.es, leurs histoires, leur vie dans le village, leurs envies ainsi que leurs projets. Les discussions ont été enregistrées et ont ainsi alimenté le film réalisé durant cette première étape.



ATELIERS PARTICIPATIFS

Des temps collectifs ont ponctué cette première semaine sur place. Les habitant.es ont pu s'exprimer sous la forme d'ateliers ouverts : atelier sur l'histoire du village, cartographie participative du territoire et du bourg, diagnostic en marchant dans le bourg, atelier sur les défis du village, etc. Autant de possibilités de se réunir et de créer du débat collectif autour du bourg et de son avenir !



ATELIERS SCOLAIRES

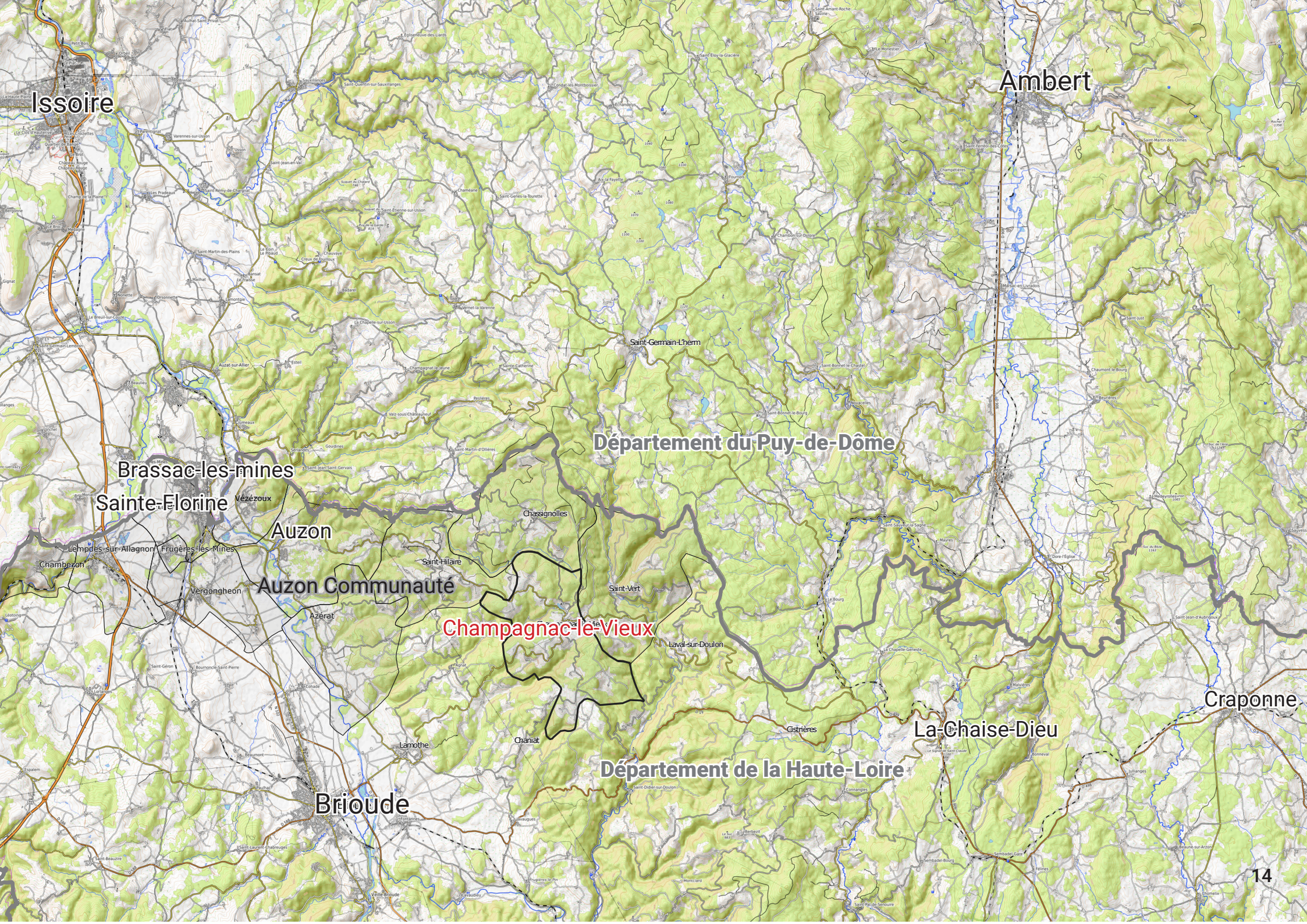
Impliquer les enfants nous a semblé évident pour avoir une vision complète du village. C'était l'occasion de les initier à l'architecture et l'audiovisuel à travers des ateliers participatifs. Une première série d'ateliers a amené les enfants à interviewer et enregistrer les habitants pour créer un podcast. Un atelier autour de l'aménagement de leur cour d'école rêvée avec la réalisation de maquettes.



TOURNAGE D'UN FILM

Pour restituer notre vision du village après cette première semaine, un [court-métrage](#) a été réalisé à partir d'images filmées dans le village et ses alentours et d'enregistrements audios provenant de nos discussions avec les habitant.es. Nous voulions montrer une vision plurielle et positive du village qui laisse entrevoir autant les souvenirs que les envies et initiatives existantes ou à venir.





Issoire

Ambert

Département du Puy-de-Dôme

Brassac-les-mines

Sainte-Florine

Vézézoux

Auzon

Auzon Communauté

Champagnac-le-Vieux

Brioude

Département de la Haute-Loire

La-Chaise-Dieu

Craponne

> CHAMPAGNAC-LE-VIEUX

Située au Nord-Ouest du département de la Haute-Loire (43), Champagnac-le-Vieux est une commune dite « rurale de moyenne montagne ». Elle est à proximité (16 kilomètres / 20 minutes) de la sous-préfecture de Brioude, pôle d'attraction majeur de la commune. Elle compte parmi les 13 communes d'Auzon communauté. Aussi, Champagnac-le-Vieux s'intègre au périmètre du Parc Naturel Régional Livradois-Forez auquel elle est adhérente.

En 2018, le bourg recense 201 habitant.es (selon l'Insee). Sa population est en majeure partie vieillissante et on note également une part importante de résidences secondaires. Les jeunes actifs présents sur la commune travaillent principalement en dehors de celle-ci. Cependant de nouveaux habitants arrivent pour s'installer dans le bourg ou encore dans les différents hameaux de la commune.

En dehors de cette typologie sociale représentative pour une part d'une dynamique rurale, les paysages environnants de la commune en sont aussi caractéristiques. Champagnac-le-Vieux est située entre 640 mètres et 980 mètres d'altitude. L'occupation des sols est donc marquée par une végétation spécifique avec 66,4% d'espaces forestiers. La végétation représente une place dominante face à l'urbanisation des sols (1,2%).

Les versants pentus environnants le bourg limitent la production de cultures agricoles diversifiées. Se greffent aussi à ces aspects un réseau de transport et une offre numérique réduits sur la commune.

Héritier d'un passé dynamique et fructueux économiquement le bourg de Champagnac-le-Vieux a connu un déclin. Les constats, les études réalisées et les ressentis des habitants au sujet de la vacance immobilière, de la rareté des services et des commerces, de la diminution du nombre d'habitant.es, des animations essentiellement estivales, etc. sont des problématiques que la commune, les habitants et les associations veulent prendre en main pour encourager une nouvelle dynamique et faire vivre le village tout au long des saisons.

> SERVICES, COMMERCES ET ANIMATIONS

Aujourd'hui les commerces et les services présents dans la commune sont :

- Une boulangerie, épicerie, relais postal
- Une école élémentaire
- Un café associatif l'Entracte
- Un marché hebdomadaire
- Un électricien
- Un bureau de l'ADMR (association de service à la personne)
- Un camping
- Un restaurant, le Saint-Pierre
- Une station-essence
- Un service de transport à la personne Colibri
- Une caserne de pompier
- Une bibliothèque municipale
- Plusieurs gîtes
- Un coiffeur ambulancier
- Un camion pizza l'été

La liste de ces établissements est courte mais ils représentent une véritable force pour le bourg. Les préserver est donc nécessaire d'autant plus que leur avenir peut être incertain, comme c'est le cas pour la boulangerie par exemple.

«Pour moi Champagnac c'est les marchés estivaux»

COMMERCES

Les personnes natives de Champagnac-le-Vieux renvoient un sentiment de nostalgie quant à la l'animation des rues du bourg d'autrefois. Ce sentiment est renforcé par les anciennes devantures et enseignes encore présentes.

En effet, 11 bars animaient le centre-bourg au 20^{ème} siècle. Il y avait également plusieurs épiceries, hôtels et de nombreux artisans / commerçants (bottier, forgeron, couturière, cordonnier, etc.)

Aujourd'hui les trois commerces principaux sont la boulangerie qui fait également épicerie, la boutique de l'électricien qui propose ses services en électricité et vend de l'électroménager et l'Entracte qui ouvre ses portes deux fois par semaine hors saison estivale et trois fois l'été. La boulangerie et le marché attirent de nombreux habitant.es du bourg mais aussi des communes alentours qui ne bénéficient plus de ces commerces.



Malgré ces commerces les habitant.es peuvent difficilement se fournir en produits frais et notamment en légumes. Un manque qui ne semble pas être comblé par le marché hebdomadaire qui reste peu achalandé. Une réflexion est à porter sur la possibilité d'achat de produits locaux / frais sur la commune.

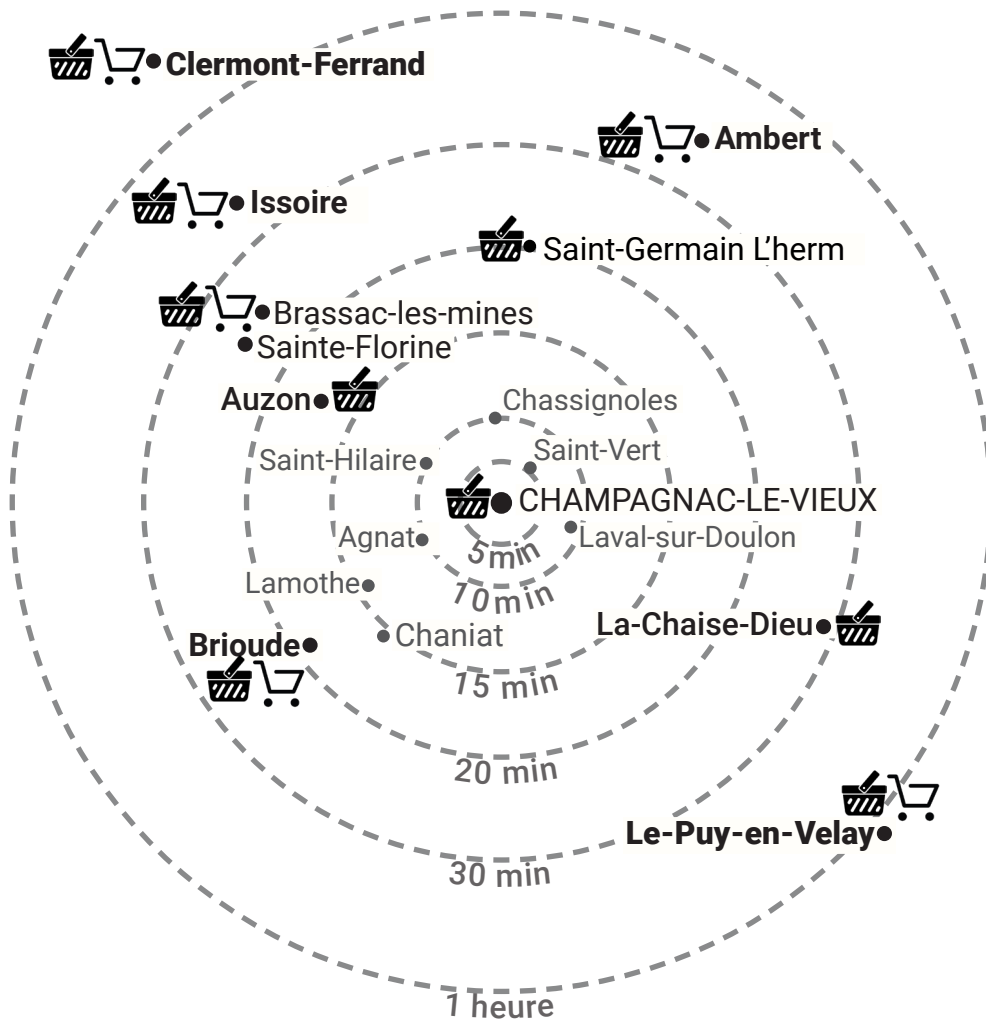
«Si une épicerie ouvre il faut que les gens jouent le jeu et acceptent d'avoir une diversité de produits moins importante que dans un supermarché».





Différentes idées sont présentes (épicerie mobile, magasin de producteurs, réseau d'achats groupés, épicerie associative), il est nécessaire de réunir les acteurs concernés et de concentrer les forces ! Champagnac-le-Vieux a en plus la chance d'avoir de nombreux producteurs sur le territoire sur lesquels s'appuyer.

Le futur de la boulangerie-épicerie inquiète également les habitant.es qui s'y rendent régulièrement pour le pain ou pour dépanner des petites courses. Là-aussi, il est important de maintenir cet unique commerce et d'accompagner son évolution en anticipant le départ à la retraite des boulangers.

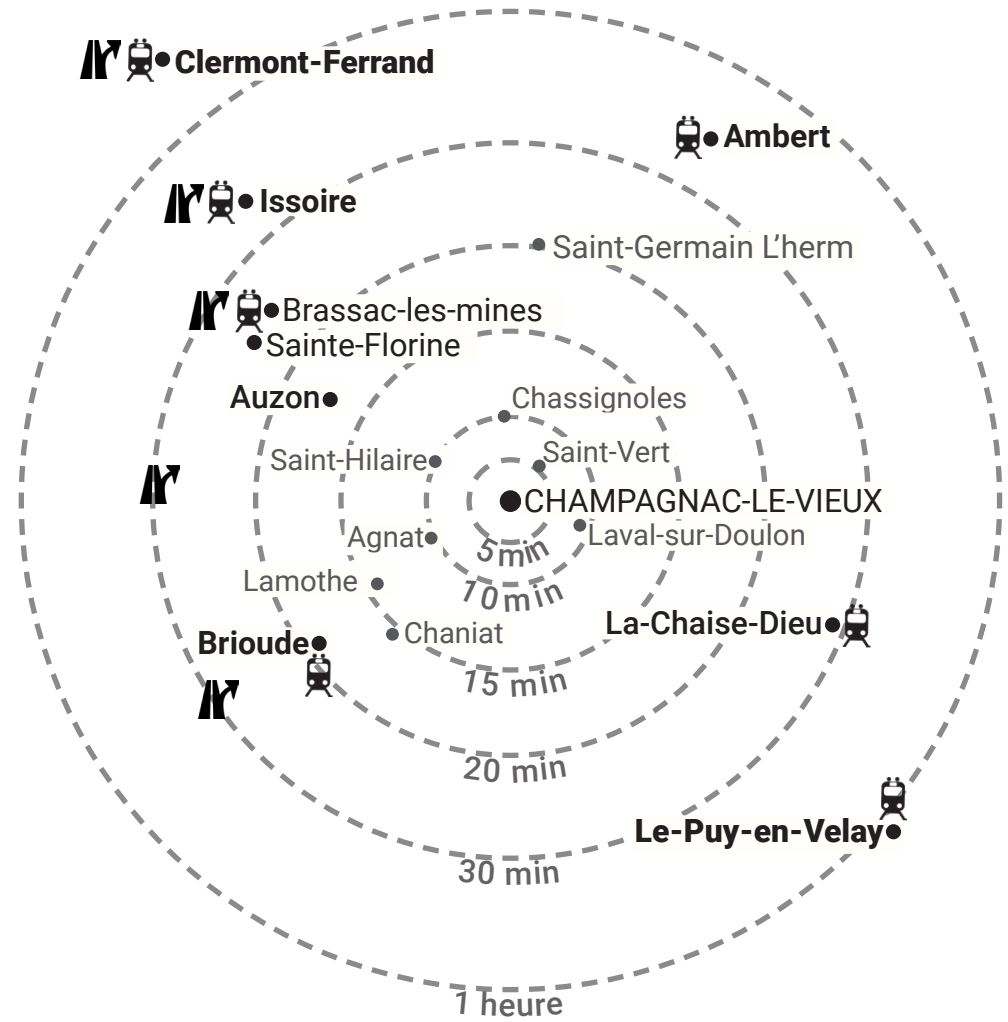
«On a de la chance d'avoir la boulangerie qui fait tout, il faut absolument la garder»





RÉSEAU DE COMMERCES AUTOUR DE CHAMPAGNAC-LE-VIEUX



-  PETITS COMMERCES DE PROXIMITÉ / MARCHÉS
-  SUPERMARCHÉS
-  DURÉES DES TRAJETS EN VOITURE
- 

RÉSEAU DE CIRCULATION AUTOUR DE CHAMPAGNAC-LE-VIEUX



-  GARES
-  ACCÈS AUTOROUTE
-  DURÉES DES TRAJETS EN VOITURE
- 

SERVICES / SANTÉ

Au même titre que les services et commerces, l'accès à internet et l'amélioration du réseau, l'accès aux soins, l'aide dans les démarches administratives, les déplacements, ou encore la garde d'enfants se révèlent être des manques auxquels la population est confrontée.

«Champagnac c'est un désert médical !».

Être mobile se présente alors comme une évidence pour pallier à ces freins. D'où la dépendance des habitant.es aux villes alentours et notamment à Brioude pour accéder à toutes les commodités du quotidien. Face au manque de transports en commun, un système de transport à la demande «Colibri» a été créé par Auzon communauté et facilite les déplacements.

Toutes ces contraintes favorisent cependant l'entraide entre habitants. De façon informelle, les champagnacois.es se rendent régulièrement service.

Un problème lié à l'adresse postale a été cité à plusieurs reprises. Le manque de nomination et numérotation des rues et logements causeraient des problèmes quant aux livraisons par exemple.

JEUNESSE

L'école qui a déjà été menacée de fermeture à cause d'un manque d'enfants est aujourd'hui stable avec une classe unique de 15 élèves (en 2020-2021). Elle est perçue comme une véritable chance pour le village. Pour certaines familles qui s'installent, la classe unique peut cependant inquiéter, il est important d'en faire valoir les bénéfices (entraide, coopération, autonomie, etc.) et de mettre en avant le cadre naturel dans lequel s'inscrit l'école (activités de pleine nature, journées en forêts, etc.). Le lien intergénérationnel est également très important, à la fois pour les personnes âgées et pour les enfants.

Des activités pourraient être organisées à l'école ou hors les murs pour renforcer ce lien.

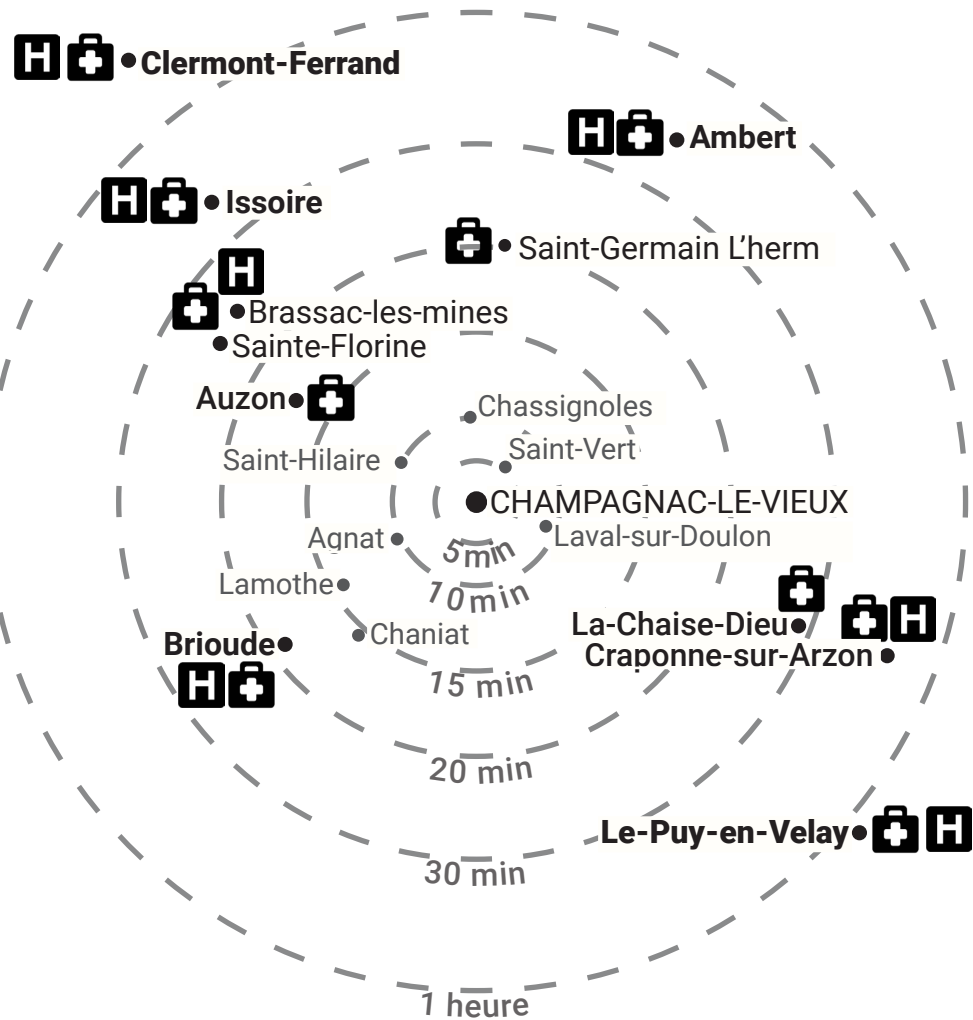
La garde d'enfants est ressortie comme une problématique majeure pour des jeunes couples. Heureusement, certains sont déjà en lien pour garder les enfants des uns et des autres. Cette entraide pourrait par exemple aller vers la mutualisation d'une ou plusieurs assistantes maternelles.




Les services jeunesse les plus proches sont à Brioude, Sainte-Florine et Auzon (centre de loisirs, accueil jeunes, etc.)

Face aux manques d'activités pour les jeunes dans le village, ils se retrouvent souvent entre eux dans les rues de Champagnac-le-Vieux ou au plan d'eau durant les beaux jours. L'envie d'avoir une salle des jeunes pour se retrouver (comme elle a déjà existé dans le village) est ainsi ressortie à plusieurs reprises.

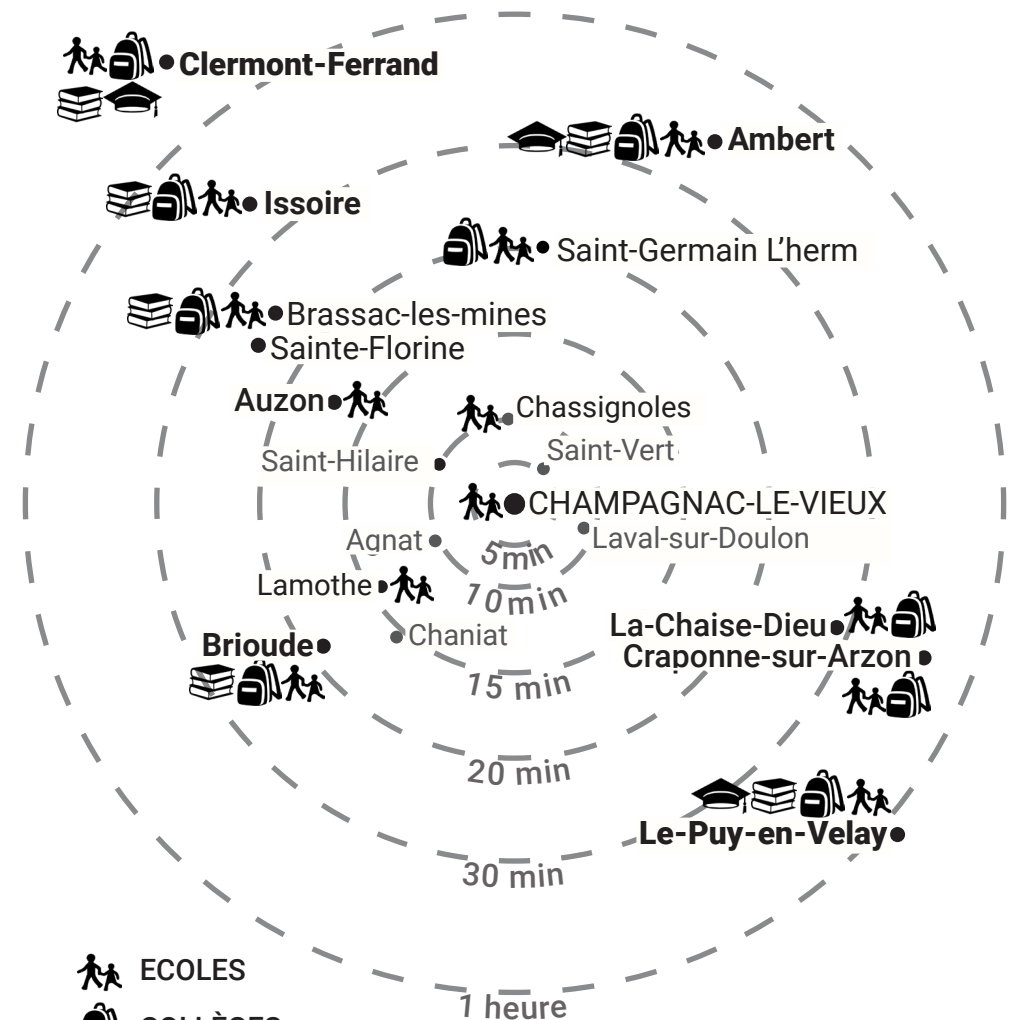







RÉSEAU DE SANTÉ AUTOUR DE CHAMPAGNAC-LE-VIEUX



-  MÉDECINS
-  CENTRES HOSPITALIERS / CLINIQUES
-  DURÉES DES TRAJETS EN VOITURE

RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES AUTOUR DE CHAMPAGNAC-LE-VIEUX



-  ECOLES
-  COLLÈGES
-  LYCÉES
-  ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
-  DURÉES DES TRAJETS EN VOITURE



ANIMATIONS

«Les étés sont très animés ! »

La dynamique du bourg repose à l'heure actuelle sur les animations organisées. De façon évidente l'été est plus animé que l'hiver. Les propositions sont le plus souvent à l'initiative des associations du village (comité des fêtes, Entracte). Pour la première fois en 2021, la programmation culturelle estivale a été co-construite entre l'Entracte et le Comité des fêtes et le Camping. Le lien ne demande qu'à être poursuivi !

La mobilisation associative semble toutefois atteindre certaines limites humaines. Une plus forte implication des jeunes se fait attendre pour renouveler les forces vives en place depuis déjà quelques temps.

«C'est souvent les mêmes qui participent»

Pour les habitant.es résidents à l'année, le bourg aurait un intérêt à d'être davantage animé l'hiver.

Quelques idées d'animations collectées durant notre présence : organiser des soirées films, animations et conférences en lien avec la nature, l'écologie, les étoiles, un festival

culturel, des expositions artistiques, refaire une chorale, etc. Le café et l'observatoire sont des ressources sur lesquelles s'appuyer !

«Une très belle dynamique pour faire vivre le village au vu du nombre d'acteurs.»



COMMUNICATION

Enfin, une attention pourrait être portée sur la communication, à la fois sur la vie municipale et sur les animations. Une bulletin municipal a été relancé début 2021, c'est une expérience positive à renouveler. Il est important également de rendre l'information accessible à tout le monde (résident.es à l'année comme secondaires, résident.es du bourg comme des hameaux, etc.) par du boîtage pour tous les logements ou par l'installation de panneaux d'informations dans les hameaux.

Une communication numérique serait complémentaire et bénéfique autant pour les habitant.es à l'année, que les secondaires, touristes ou futurs habitant.es. Un site a déjà été créé par des habitant.es et proposé à la mairie, il ne demande qu'à être lancé !

> POPULATION, LOGEMENT ET TRAVAIL

POPULATION

D'après le dernier recensement de 2018, Champagnac-le-Vieux compte 201 habitants. La majorité vit dans le bourg et l'autre partie est répartie parmi les 16 hameaux alentours. L'été la population quadruple avec les résidents secondaires et les touristes !

Entre les années 1900 et 2018, le nombre d'habitants a diminué de manière constante. Cependant depuis 2018, le nombre d'habitants stagne et tendrait même à augmenter ces dernières années. En effet le cadre de vie proche de la nature et tranquille est le principal atout de Champagnac-le-Vieux.

«Champagnac c'est la nature, le calme, la tranquillité, le lieu pour se ressourcer»

«Pour moi ici, c'est la douceur de vivre»

Cependant pour attirer de nouveaux habitants il faut pouvoir communiquer sur le village, ses spécificités et avantages.

«Les atouts du territoire sont parfois méconnus»

D'après les chiffres de 2017, la tranche d'âge dominante est entre 60 et 74 ans : 34,7% des habitants se trouvent dans cette tranche d'âge. Mais, la majorité (50,8%) des habitants se situent en dessous de cette tranche d'âge. Les 15-29 ans, sont minoritaires et ne représentent que 5,2% de la population.

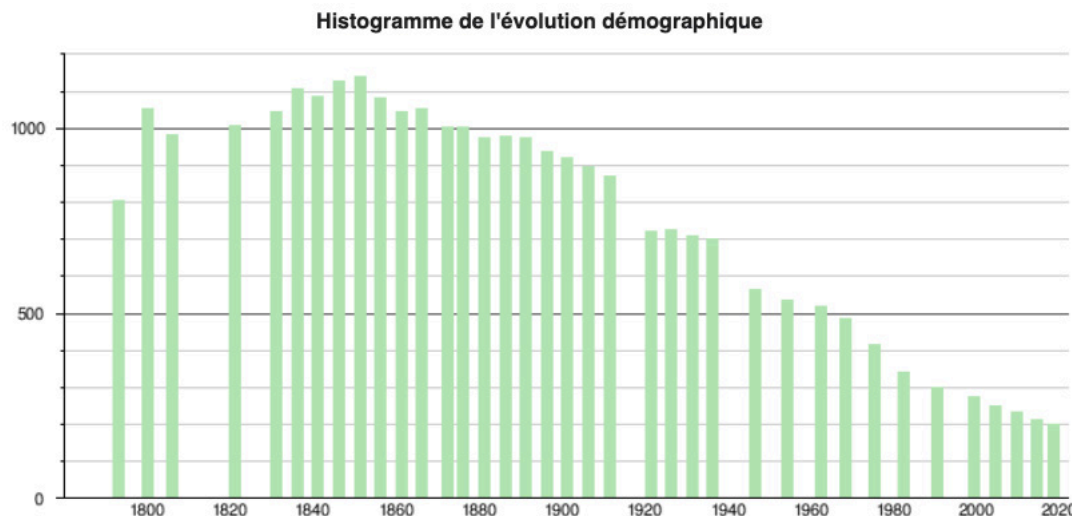
Deux constats se posent aux regards de ces chiffres. Dans un contexte de déclin de la population, la part des jeunes montre une certaine fragilité : peu de jeunes semblent rester ou venir s'installer à Champagnac-le-Vieux. Aussi, la part des personnes de plus de 60 ans (49,2 %) questionne sur leur autonomie ou leur dépendance à long terme.

Un projet est notamment en cours dans l'ancienne gendarmerie afin de créer des logements pour des personnes seules ou isolées qui souhaiteraient vivre sur la commune tout en ayant un logement plus petit ainsi que des services pour faciliter le quotidien (repas, ménage, etc.). Les liens avec le village sont encore à tisser pour les accueillir au mieux.

De fait, une réelle envie d'encourager et de soutenir les jeunes dans leurs projets et leur installation est portée par la municipalité. C'était par exemple le cas de deux jeunes couples entrepreneurs (fabriquant de liqueur et un apiculteur).

«On s'est sentis adoptés très rapidement, l'accueil est au top !»

Mais le passage à l'action est parfois limité par certains freins. Des témoignages soulèvent la difficulté de trouver un logement, du terrain ou encore des locaux de stockage / garages.



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

LOGEMENT

«Ceux qui s'installent à la campagne veulent avoir un jardin»

Concernant le logement, l'existant ne répond parfois plus aux besoins actuels. L'accès à un jardin ainsi que des annexes (garage, atelier, etc.) est très recherché or dans le bourg nombreux sont les logements à vendre sans parcelle. L'implantation du bâti dans le bourg étant dense, les logements peuvent manquer de lumière et de surface.

Il est donc nécessaire de trouver des solutions pour donner envie de vivre dans le centre bourg : jardins partagés, création d'espaces extérieurs, création de terrasses / jardins d'hivers, puits de lumières, faire tomber les ruines pour dégager de l'espace et apporter de lumière, créer un îlot d'habitats tests, etc.



L'amélioration des performances énergétiques est également primordiale pour développer le confort de vie et diminuer les dépenses.

«Ici, 80% des maisons n'ont pas d'isolation performante»

Il est également important de mettre en avant les avantages à vivre dans le centre-bourg (proximité, besoins en chauffage moins importants, présence de puits dans les maisons, etc.)

«La bonne qualité de vie peut compenser le fait de vivre sans espace extérieur»

Dans d'autres cas les quelques ventes disponibles sont jugés «excessives» au vu du prix demandé par rapport au bien.



«Des logements sont mis à la vente trop chers alors qu'il y a souvent beaucoup de travaux à réaliser»

Enfin, nombreuses sont les propriétés vacantes invendues dans le bourg. Il y a très peu de parcelles de terres disponibles, ce qui rend également difficile l'accès à des personnes qui voudraient développer une activité agricole. Les constructions neuves sont quant à elle limitées par le RNU (Règlement National d'Urbanisme).

Enfin il y a également peu d'offres de locations. Un logement passerelle pourrait d'ailleurs être mis en place sur la commune afin de permettre à des familles d'expérimenter la vie à Champagnac-le-Vieux avant de s'installer plus durablement.



La part des résidences secondaires est aussi très importante. En 2017, sur un total de 284 logements, 121 sont des résidences principales, 104 sont des résidences secondaires et logements occasionnels et 59 des logements vacants (chiffre en augmentation).

Champagnac-le-Vieux dispose d'un potentiel bâti qui reste difficile à exploiter. Ainsi, le cadre de vie privilégié décrit par certains habitant.es n'est pas accessible si facilement.

Un certain attachement aux lieux se fait ressentir de la part de certains propriétaires vis-à-vis du patrimoine qu'ils possèdent. Au contraire, certains propriétaires souvent héritiers n'habitent pas le bourg et se désintéressent de leur bien. Vides, ces bâtiments se dégradent rapidement

«C'est dommage que certaines maisons vides ne soient pas mises en vente»



Nous avons initié un travail de recensement du bâti qu'il est important de continuer pour développer une véritable stratégie foncière et immobilière. Un nouveau règlement d'urbanisme serait également un outil intéressant pour la commune.

L'enjeu est à la fois de restaurer le bâti et de le maintenir en bon état, de préserver les typologies et les caractéristiques locales du bâti, d'avoir une offre de logements et de foncier disponible pour des nouveaux arrivants, d'investir en priorité le centre bourg et de limiter les constructions neuves. Permettre et faciliter l'implantation d'habitats plus atypiques, écologiques et abordables comme de l'habitat léger ou de l'habitat coopératif pourrait également attirer de nouveaux habitant.es sans pour autant avoir un impact trop important sur les paysages.



«Les constructions neuves dénaturent le paysage»

Aussi, le tourisme occupe une place de plus en plus importante au sein de la commune, notamment avec son plan d'eau et son camping. Des hébergements touristiques tels que des gîtes ont vu le jour dans le bourg ces dernières années. Le centre l'Étincelle, centre d'accueil de loisirs, récemment rénové est aujourd'hui en attente d'une future occupation. On peut ainsi imaginer ce lieu différemment avec des fonctions complémentaires à celle de centre d'accueil pour vivre toute l'année (Logement ? Espace de travail mutualisé ?)

«Les Brivadois viennent à Champagnac chercher la fraîcheur, profiter du plan d'eau et de la nature»



ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

«Il manque du travail pour que les jeunes s'installent»

Concernant le travail, la majorité des actifs travaille à Brioude ou dans les communes alentours. Des jeunes s'installent aussi sur la commune afin de développer des activités économiques en lien avec l'agriculture ou encore le tourisme. Souvent les deux activités sont d'ailleurs utilisées de manière complémentaires. L'artisanat ou encore l'activité forestière pourraient aussi avoir du potentiel de développement. Il y a un besoin d'accompagner ces activités.

«Il faut attirer de nouveaux paysans, artisans et salariés»

Favoriser l'accès à des locaux de travail et de stockage est primordial pour attirer de nouvelles personnes et pérenniser leur installation. Des espaces pourraient être mutualisés et/ou mis à disposition à un prix bas pour permettre à des personnes de lancer leurs activités économiques sans prendre beaucoup de risques. Un bon accès internet et une amélioration du réseau favoriseraient aussi l'installation de personnes pouvant télétravailler par exemple.



> AMÉNAGEMENT ET ESPACE PUBLIC

Le bourg de Champagnac-le-Vieux a la particularité d'être traversé par une route principale, la départementale D 588. D'autres rues annexes à cette artère centrale viennent agencer le bourg. Des quartiers sont ainsi identifiables au sein même de celui-ci (quartier Lacombe, quartier du Calvaire, quartier Derrière la ville, etc.). Certains habitants regrettent d'ailleurs que les rues n'aient pas de noms.

EMBELLISSEMENT

«Le village est gris et manque de couleurs»

Concernant les impressions portées sur le bourg, plusieurs remarques sont à prendre en compte :

- Les entrées de bourgs ne sont pas accueillantes et la signalétique est peu développée sur l'ensemble du bourg.

- De nombreux bâtiments et vitrines vides ou en mauvais état renvoient un aspect triste et donne une impression de bourg dégradé et abandonné. Cela participe aussi à ce sentiment de nostalgie de ce qu'était le village avant.

- Le fleurissement et la végétalisation reste pour la majorité des habitant.es insuffisant. Il y a une véritable envie de fleurir le bourg ! Plus largement, le bourg manque d'espaces verts.

- Des bâtiments en ruine auraient tout intérêt à être démolis ou à être réaménagés comme La Boudélie qui a brûlé il y a une dizaine d'année et qui donne une image triste du bourg. C'est un espace qui pourrait par exemple être reconverti en jardin botanique public, le bâtiment pourrait accueillir des activités culturelles ou en lien avec l'environnement.

Les habitants portent ainsi un intérêt à embellir le bourg.





VOIRIE ET STATIONNEMENT

«La voiture est omniprésente dans le bourg»

L'usage de la voiture est un élément central à prendre en compte dans la vie du bourg. Un manque de places de parking est identifié. Des stationnements «sauvages» sur les trottoirs ou dans la rue principale génèrent des problèmes de circulation et des conflits de voisinage. Le problème s'accroît l'été avec les résidents secondaires et touristes et est largement amplifié les jours de marché, d'animations ou d'événements comme les mariages.

La vitesse des automobilistes est aussi remise en question, l'allure n'est pas modérée chez certains lors de la traversée du bourg. Les marcheurs et les cyclistes sont aussi nombreux à fréquenter le bourg et à se sentir en insécurité. En effet, les trottoirs souvent trop étroits (ou inexistant) obligent à marcher sur la route. C'est le cas dans le bourg mais aussi en empruntant la route allant au plan d'eau ainsi qu'à l'observatoire.

«On ne peut pas se passer de la voiture ici»

Concilier chacune des pratiques au vu de l'état de la voirie à l'heure actuelle semble être difficile. L'usage des trottoirs est remis en question, des habitant.es les jugent inadaptés (espacement, entretien). La traversée du bourg sera certainement un des projets les plus importants à porter pour revitaliser le bourg, le rendre plus agréable et attirant.

ESPACES PUBLICS

«Les espaces publics sont trop goudronnés»

Aussi, un ressenti domine sur le fait que le bourg est peu occupé. Avec le temps, les personnes investissent moins l'espace public. Une des raisons porte à dire qu'il manque de bancs ou d'espaces de convivialité.

«Il faut installer des bancs et rénover ceux existants»

Les places publiques recensent des usages propres à chacune.

«Il y a besoin de davantage de mouvements dans le village pour continuer à se créer des souvenirs »

La place de la boulangerie, au cœur du bourg, est un espace pluriel entre rencontre, activité marchande, mobilité, immobilité.

La présence du seul commerce encore ouvert (boulangerie – épicerie) et de l'unique bar (l'Entracte) participe à dire que cette place est un espace de rencontres incontournable pour les habitant.es et entre les habitant.es et les personnes extérieures au bourg (touristes, habitant.es des hameaux et villages alentours, etc.).

La présence des marchés hebdomadaires et estivaux dans ce lieu justifie aussi la rencontre et l'activité marchande de la place.

Il arrive aussi que des animations soient programmées à cet endroit. Autre constat, le lieu est fréquenté par un flux routier, celui de la route départementale D 56 qui traverse la place.

Le passage de véhicules caractérise un mouvement qui participe à un des usages de la place. Par opposition à ce mouvement vient se confronter l'immobilité des véhicules stationnés sur la place. C'est un lieu entièrement goudronné qui sert aussi de parking.

Ainsi dans une perspective d'aménagement, l'ensemble de ces paramètres sont à prendre en compte. Il est important de pouvoir maintenir une variété d'usages et de justement peu aménager cette place afin de permettre autant la circulation que l'installation des marchés ou de la terrasse du café.

« Le pourtour de l'église est problématique »

La place autour de l'église accueille du stationnement et la buvette temporaire lors de la fête patronale. Les habitant.es la fréquentent dans le cadre d'une balade, pour se rendre à la messe ou encore comme lieu de passage. Elle reste peu mise en valeur, ce qui peut paraître dommage au vu des rénovations récentes de l'église.

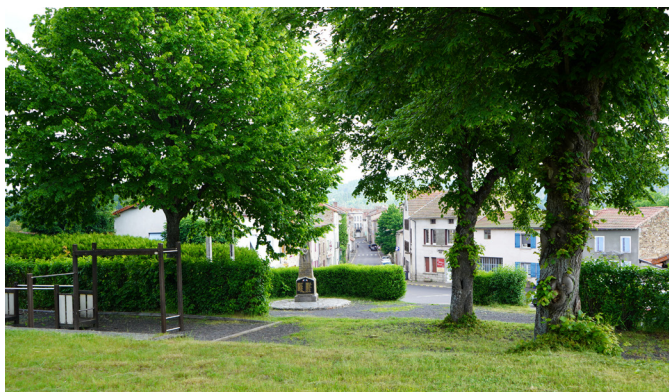
C'est une place qui est peu visible en traversant le bourg, en effet les travaux réalisés sur la salle des fêtes, autrefois halle ouverte ont fait disparaître le lien visuel entre la rue principale et l'église (fermeture de la halle avec des fenêtres, installation de menuiseries sombres).





« *L'espace du Calvaire est peu utilisé par les enfants. Les gravillons noirs ça fait triste* »

Enfin, le Calvaire, un des seuls espaces verts du village, réunit plusieurs usages. La présence d'un terrain de pétanque, d'aires de jeux pour enfants, de places de parking, et d'espaces enherbés répartis sur un terrain pentu à quatre niveaux, attribuent au lieu des atouts de convivialité, de loisirs et de contemplations. En effet, l'espace offre des vues intéressantes à la fois sur le village et le paysage. Toutefois, l'espace semble peu être mis en valeur (manque d'entretien et de signalétique). Son entrée serait certainement à travailler afin de rendre cet espace plus attractif (parking juste devant l'entrée, cache la perspective) ainsi que les liens entre les différents niveaux du Calvaire (haies hautes qui coupent le lien visuel



et physique). De plus cet espace ne comportait aucun mobilier hormis un banc tout en haut et une aire de jeux vieillissante.

Le village ayant un bâti dense, il possède très peu de perspectives sur le paysage. Il serait ainsi intéressant de créer des ouvertures ou de valoriser les points de vue existants (Lacombe, terrasse de l'ancienne pompe à essence, chemin en bas de l'école, route de l'observatoire, Calvaire, etc.)

PATRIMOINE

Les habitant.es sont également attaché.es au patrimoine et à l'histoire locale. A plusieurs reprises est ressortie l'envie de le restaurer et de le valoriser : croix, fontaines et lavoirs (remise en eau), muret, église, chapelle, etc.



> ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

CADRE DE VIE

«Champagnac-le-Vieux c'est le calme, la tranquillité, la beauté des paysages»

Les représentations à l'égard de Champagnac-le-Vieux sont doubles. En tant que village de moyenne-montagne au cadre naturel environnant, les habitant.es retiennent un certain jugement de valeur de la part des personnes extérieures vivants « en bas de la vallée ». Pour eux Champagnac-le-Vieux serait un lieu isolé et froid. Mais en majorité, les champagnacois.es quant à eux se sentent privilégiés de vivre au contact de la nature. Ils ne se sentent pas forcément isolés et revendiquent ainsi une qualité de vie à Champagnac-le-Vieux.

PAYSAGES

«Les alentours de Champagnac-le-Vieux concentrent une diversité faunistique et floristique, il y a peu de pollution »

Effectivement, c'est une commune à la confluence de divers espaces variés géographiquement, tels que les plateaux de la Chaise-Dieu, de Craponne, de la Margeride, les gorges de l'Allier etc.

La diversité paysagère est un atout autant pour la contemplation qu'elle offre que pour la richesse des matériaux disponibles localement (bois, pierre, etc.). Cependant, aujourd'hui ces ressources ne sont quasiment plus exploitées sur place. Les forêts pâtiennent des dérives du travail d'exploitants forestiers et de scieries nationalisées.

Une vigilance est à porter sur la conservation de ce patrimoine naturel environnant pour préserver à la fois le cadre de vie de la population et la biodiversité. L'environnement naturel de Champagnac-le-Vieux est également un atout pour le tourisme dit «vert», attention cependant à ce qu'il reste équilibré et vertueux. Encore une fois, un règlement d'urbanisme pourrait veiller à la préservation des paysages.



LOISIRS

Ce cadre offre des activités de pleine nature variées : randonnée, vélo, pêche, cueillette de champignons (activité très prisée dans le secteur de Champagnac-le-Vieux), etc.

Une envie de faciliter la promenade avec notamment des topo-guides et panneaux

d'informations a été relevée ainsi que l'envie de développer le sport (club vélo, entretien des terrains de tennis et de pétanque, etc.).

La présence d'un plan d'eau à proximité du bourg, avec aujourd'hui son camping et son parc d'accrobranche, reste aussi une plus-value, à laquelle des champagnacois.es mais aussi des personnes extérieures accordent un intérêt particulier pour la détente, le loisir ou le tourisme. Le plan d'eau est aussi labellisé

Pavillon Bleu en partie grâce à sa très bonne qualité d'eau.

Néanmoins le plan d'eau est parfois un sujet de débat notamment sur les dépenses qu'il suscite et l'impression parfois que le bourg est abandonné au détriment du plan d'eau et du tourisme. Le lien entre le plan d'eau et le bourg pourrait certainement être renforcé afin de bénéficier plus aux habitant.es.



> ENJEUX IDENTIFIÉS

S'APPROPRIER
COLLECTIVEMENT LE
BOURG

COOPÉRER POUR UN
QUOTIDIEN FACILITÉ ET
ANIMÉ TOUTE L'ANNÉE

ACCUEILLIR LES HABITANTS
ET ACCOMPAGNER LES
PROJETS



S'APPROPRIER COLLECTIVEMENT LE BOURG

Le bourg, ses espaces publics ou encore sa traversée sont peu qualifiés et ne reflètent pas le dynamisme passé et présent de Champagnac-le-Vieux. Il y a donc un enjeu à se l'approprier collectivement autant par des aménagements structurants (sur les places, la voirie, etc.) co-conçus avec les habitant.es que par des petits chantiers participatifs (sur le petit patrimoine, le fleurissement, le mobilier, etc.) et interventions temporaires (vitrines, etc.).

Ces mutations dans le bourg doivent permettre :

- De mieux équilibrer la place donnée aux véhicules et aux piétons/cyclistes
- D'initier des usages variés dans les espaces publics (se retrouver, se reposer, regarder, etc.)
- De redonner vie aux devantures des anciens commerces
- D'aller vers une amélioration du bâti (façades, menuiseries, etc.)
- De valoriser les singularités paysagères et architecturales
- De partager l'histoire et l'identité champagnacoise : entrées de bourg et patrimoine réhabilité
- D'embellir et d'égayer le centre-bourg

COOPÉRER POUR UN QUOTIDIEN FACILITÉ ET ANIMÉ TOUTE L'ANNÉE

Au quotidien, certains services ou animations peuvent manquer aux champagnacois.es. Cependant, toutes les solutions ne peuvent pas être trouvées par la municipalité ou seulement par le privé. Il est nécessaire de s'appuyer sur ce qui existe et sur l'entraide déjà présente pour créer de nouvelles coopérations entre les habitant.es (permanents et secondaires), la municipalité, les acteurs privés et les partenaires institutionnels pour :

- Mutualiser des services entre habitants (garde d'enfants, déplacements, aide aux démarches administratives, courses, etc.)
- Renforcer le lien entre le bourg et le plan d'eau
- Encourager un tourisme durable et responsable
- Permettre des animations équilibrées tout au long de l'année
- Renforcer l'engagement dans le village (associatif, consommation locale)
- Maintenir les services et les commerces existants et accompagner leurs évolutions (boulangerie, café, bibliothèque école)
- Aller vers une gestion durable des énergies
- Renforcer la communication sur la vie municipale et les animations (aussi pour les résidents secondaires et ceux des hameaux).

ACCUEILLIR LES HABITANTS ET ACCOMPAGNER LES PROJETS

Pour attirer ou maintenir de nouvelles personnes, il est nécessaire de travailler sur leur accueil et de faciliter leur installation. Cela comprend à la fois d'agir sur la communication sur Champagnac-le-Vieux, sur l'offre de logements et sur les possibilités de créer des activités économiques. Nous avons identifié comme priorités :

- Mettre en avant les qualités du village et les bénéfiques d'une vie à la campagne
- Donner envie de s'installer dans le centre bourg en conciliant les modes de vie d'aujourd'hui à l'existant
- Faciliter la recherche de logements et terrains disponibles
- Inciter les propriétaires de logements vacants à vendre/louer
- Accompagner les projets de construction/réhabilitation
- Faciliter l'installation d'activités économiques notamment par l'accès à des locaux
- Permettre l'arrivée de nouveaux habitants tout en préservant les paysages et en limitant l'étalement urbain causé par des constructions neuves.

INSPIRATION : Créer une zone de rencontre (limiter la vitesse)

THÉMATIQUES : Voies, espaces publics

ZONE DE RENCONTRE TEMPORAIRE (TEST) :

Ce projet porté par la ville de Reims devait permettre de tester une meilleure gestion des flux piétons et automobiles, sur un carrefour central de la commune en vue d'un futur réaménagement de l'espace. Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet « Reims Public Space » porté par la Fac EMAC (Environnement Naturel, Architecture et Construit)

PRODIGE D'ANIMATION :

Un espace public de rencontre doit attirer l'attention en jouant à cet effet sur la visibilité des piétons de la voirie. Les aménagements doivent être adaptés à la situation et à la nature de l'espace qui est concerné.

Reims - Suisse

Château d'Osney (35)

San Nazario (14)

LA PLANTATION DE GRIMPANTES :

Elle a l'avantage de prendre moins de place en pied de façade en se développant sur la hauteur. Ces plantes nécessitent généralement moins d'entretien, il faut faire attention néanmoins aux espèces invasives qui peuvent abîmer la façade. Certaines nécessitent aussi des supports pour pouvoir grimper. Enfin elles peuvent être plantées en pleine terre ou en bacs.

L'INSTALLATION DE POTS :

Cette solution peut être utile pour les endroits où on ne peut pas planter en pleine terre. Le côté pratique réside dans le fait de pouvoir déplacer ces pots facilement et de rentrer des plantes moins rustiques à l'abri en hiver par exemple. Cependant cette solution demande souvent plus d'entretien, notamment en besoin d'arrosage. Enfin, ce type de plantations peut être initié et géré de manière autonome par les habitants.

Le bourg public

TITRE DU PROJET : LE BOURG

THÉMATIQUES : Espaces publics

DESCRIPTION DU PROJET :

Autrefois une ancienne pompe à essence, ce renforcement à l'entrée du bourg de Champagne-le-Vieux, est un des rares endroits du bourg à offrir une vue sur le paysage. À l'écart de la route, cet espace est idéal pour accueillir un banc et prendre le temps de contempler le point de vue. L'idée de fleurir l'espace s'est couplée à celle d'aménager l'espace avec du mobilier. Dans l'objectif d'occuper cet espace à l'entrée du bourg, il est essentiel de signaler ce renforcement et de porter une réflexion sur la circulation piétonne dans ce secteur. D'où la proposition de faire ralentir les automobiles à 30 km/h ou d'installer des panneaux dissuasifs de limitation de vitesse, ou encore de dissuader un passage piéton pour rejoindre la place de Calvaire.

ETAPES

1. Contacter le propriétaire pour savoir s'il nous accorde le droit d'occuper l'espace
2. Réunir des forces vives pour collecter le matériel, aménager l'espace et construire le mobilier pensé collectivement
3. Entretien partagé
4. Étudier la possibilité d'investir plus durablement cet espace et de créer une terrasse bois

BESoins

- Les coordonnées du propriétaire
- D'habitants
- Trouver du matériel
- Penser l'entretien de l'espace

FREINS / CONTRAINTES

- Propriétaire dévouable (penser à un plan B ?)
- Gestion saisonnière du lieu

LES LEVIERS / RESSOURCES

- Parc du Livradois Forez
- La commune de Saint-Bilaire qui a réalisé un référendum récent à ce propos, et agit en conséquence.
- Guide de l'éclairage public à l'usage de l'aménagement

BESoins HUMAINS	COÛT
0-1-2-3-4-5	0-1-2-3-4-5
BESoins MATÉRIELS	DIFFICULTÉ
0-1-2-3-4-5	0-1-2-3-4-5

Vivre le bourg !

TITRE DU PROJET : Investir un point de vue, dit "le Belvédère"

ENJEU : S'APPROPRIER COLLECTIVEMENT LE BOURG

THÉMATIQUES : Aménagement, Identité

DESCRIPTION DU PROJET

Autrefois une ancienne pompe à essence, ce renforcement à l'entrée du bourg de Champagne-le-Vieux, est un des rares endroits du bourg à offrir une vue sur le paysage. À l'écart de la route, cet espace est idéal pour accueillir un banc et prendre le temps de contempler le point de vue. L'idée de fleurir l'espace s'est couplée à celle d'aménager l'espace avec du mobilier. Dans l'objectif d'occuper cet espace à l'entrée du bourg, il est essentiel de signaler ce renforcement et de porter une réflexion sur la circulation piétonne dans ce secteur. D'où la proposition de faire ralentir les automobiles à 30 km/h ou d'installer des panneaux dissuasifs de limitation de vitesse, ou encore de dissuader un passage piéton pour rejoindre la place de Calvaire.

ETAPES

1. Contacter le propriétaire pour savoir s'il nous accorde le droit d'occuper l'espace
2. Réunir des forces vives pour collecter le matériel, aménager l'espace et construire le mobilier pensé collectivement
3. Entretien partagé
4. Étudier la possibilité d'investir plus durablement cet espace et de créer une terrasse bois

BESoins

- Les coordonnées du propriétaire
- D'habitants
- Trouver du matériel
- Penser l'entretien de l'espace

FREINS / CONTRAINTES

- Propriétaire dévouable (penser à un plan B ?)
- Gestion saisonnière du lieu

LES LEVIERS / RESSOURCES

- Parc du Livradois Forez
- La commune de Saint-Bilaire qui a réalisé un référendum récent à ce propos, et agit en conséquence.
- Guide de l'éclairage public à l'usage de l'aménagement

BESoins HUMAINS	COÛT
0-1-2-3-4-5	0-1-2-3-4-5
BESoins MATÉRIELS	DIFFICULTÉ
0-1-2-3-4-5	0-1-2-3-4-5

TITRE DU PROJET : Créer une zone de rencontre (limiter la vitesse)

ENJEU : S'APPROPRIER COLLECTIVEMENT LE BOURG

THÉMATIQUES : Aménagement, Identité

DESCRIPTION DU PROJET

Autrefois une ancienne pompe à essence, ce renforcement à l'entrée du bourg de Champagne-le-Vieux, est un des rares endroits du bourg à offrir une vue sur le paysage. À l'écart de la route, cet espace est idéal pour accueillir un banc et prendre le temps de contempler le point de vue. L'idée de fleurir l'espace s'est couplée à celle d'aménager l'espace avec du mobilier. Dans l'objectif d'occuper cet espace à l'entrée du bourg, il est essentiel de signaler ce renforcement et de porter une réflexion sur la circulation piétonne dans ce secteur. D'où la proposition de faire ralentir les automobiles à 30 km/h ou d'installer des panneaux dissuasifs de limitation de vitesse, ou encore de dissuader un passage piéton pour rejoindre la place de Calvaire.

ETAPES

1. Contacter le propriétaire pour savoir s'il nous accorde le droit d'occuper l'espace
2. Réunir des forces vives pour collecter le matériel, aménager l'espace et construire le mobilier pensé collectivement
3. Entretien partagé
4. Étudier la possibilité d'investir plus durablement cet espace et de créer une terrasse bois

BESoins

- Les coordonnées du propriétaire
- D'habitants
- Trouver du matériel
- Penser l'entretien de l'espace

FREINS / CONTRAINTES

- Propriétaire dévouable (penser à un plan B ?)
- Gestion saisonnière du lieu

LES LEVIERS / RESSOURCES

- Parc du Livradois Forez
- La commune de Saint-Bilaire qui a réalisé un référendum récent à ce propos, et agit en conséquence.
- Guide de l'éclairage public à l'usage de l'aménagement

BESoins HUMAINS	COÛT
0-1-2-3-4-5	0-1-2-3-4-5
BESoins MATÉRIELS	DIFFICULTÉ
0-1-2-3-4-5	0-1-2-3-4-5

TITRE DU PROJET : Créer une zone de rencontre (limiter la vitesse)

ENJEU : S'APPROPRIER COLLECTIVEMENT LE BOURG

THÉMATIQUES : Aménagement, Identité

DESCRIPTION DU PROJET

Autrefois une ancienne pompe à essence, ce renforcement à l'entrée du bourg de Champagne-le-Vieux, est un des rares endroits du bourg à offrir une vue sur le paysage. À l'écart de la route, cet espace est idéal pour accueillir un banc et prendre le temps de contempler le point de vue. L'idée de fleurir l'espace s'est couplée à celle d'aménager l'espace avec du mobilier. Dans l'objectif d'occuper cet espace à l'entrée du bourg, il est essentiel de signaler ce renforcement et de porter une réflexion sur la circulation piétonne dans ce secteur. D'où la proposition de faire ralentir les automobiles à 30 km/h ou d'installer des panneaux dissuasifs de limitation de vitesse, ou encore de dissuader un passage piéton pour rejoindre la place de Calvaire.

ETAPES

1. Contacter le propriétaire pour savoir s'il nous accorde le droit d'occuper l'espace
2. Réunir des forces vives pour collecter le matériel, aménager l'espace et construire le mobilier pensé collectivement
3. Entretien partagé
4. Étudier la possibilité d'investir plus durablement cet espace et de créer une terrasse bois

BESoins

- Les coordonnées du propriétaire
- D'habitants
- Trouver du matériel
- Penser l'entretien de l'espace

FREINS / CONTRAINTES

- Propriétaire dévouable (penser à un plan B ?)
- Gestion saisonnière du lieu

LES LEVIERS / RESSOURCES

- Parc du Livradois Forez
- La commune de Saint-Bilaire qui a réalisé un référendum récent à ce propos, et agit en conséquence.
- Guide de l'éclairage public à l'usage de l'aménagement

BESoins HUMAINS	COÛT
0-1-2-3-4-5	0-1-2-3-4-5
BESoins MATÉRIELS	DIFFICULTÉ
0-1-2-3-4-5	0-1-2-3-4-5

TITRE DU PROJET : Créer une zone de rencontre (limiter la vitesse)

ENJEU : S'APPROPRIER COLLECTIVEMENT LE BOURG

THÉMATIQUES : Aménagement, Identité

DESCRIPTION DU PROJET

Autrefois une ancienne pompe à essence, ce renforcement à l'entrée du bourg de Champagne-le-Vieux, est un des rares endroits du bourg à offrir une vue sur le paysage. À l'écart de la route, cet espace est idéal pour accueillir un banc et prendre le temps de contempler le point de vue. L'idée de fleurir l'espace s'est couplée à celle d'aménager l'espace avec du mobilier. Dans l'objectif d'occuper cet espace à l'entrée du bourg, il est essentiel de signaler ce renforcement et de porter une réflexion sur la circulation piétonne dans ce secteur. D'où la proposition de faire ralentir les automobiles à 30 km/h ou d'installer des panneaux dissuasifs de limitation de vitesse, ou encore de dissuader un passage piéton pour rejoindre la place de Calvaire.

ETAPES

1. Contacter le propriétaire pour savoir s'il nous accorde le droit d'occuper l'espace
2. Réunir des forces vives pour collecter le matériel, aménager l'espace et construire le mobilier pensé collectivement
3. Entretien partagé
4. Étudier la possibilité d'investir plus durablement cet espace et de créer une terrasse bois

BESoins

- Les coordonnées du propriétaire
- D'habitants
- Trouver du matériel
- Penser l'entretien de l'espace

FREINS / CONTRAINTES

- Propriétaire dévouable (penser à un plan B ?)
- Gestion saisonnière du lieu

LES LEVIERS / RESSOURCES

- Parc du Livradois Forez
- La commune de Saint-Bilaire qui a réalisé un référendum récent à ce propos, et agit en conséquence.
- Guide de l'éclairage public à l'usage de l'aménagement

BESoins HUMAINS	COÛT
0-1-2-3-4-5	0-1-2-3-4-5
BESoins MATÉRIELS	DIFFICULTÉ
0-1-2-3-4-5	0-1-2-3-4-5

Vivre le bourg !

TITRE DU PROJET : Création de signalétique

ENJEU : S'APPROPRIER COLLECTIVEMENT LE BOURG

THÉMATIQUES : Habitat, Tourisme, Embellissement

DESCRIPTION DU PROJET

La signalétique est un élément essentiel pour mettre en

INSPIRATION : Signalétique

THÉMATIQUES : Embellissement

PANNEAUX DE SIGNALÉTIQUE

La signalétique est un élément essentiel pour mettre en

3. ORIENTATIONS



TITRE DU PROJET

ENJEU (S'approprier collectivement le bourg / Coopérer pour un quotidien facilité et animé / Accueillir les nouveaux arrivants et accompagner les projets

THÉMATIQUES : Espaces publics, Embellissement, Urbanisme, Immobilier, Histoire, Tourisme, Commerces et Services, Animations, Jeunesse, Activités économiques...

DESCRIPTION DU PROJET

Décrire en quelques lignes le projet, son intérêt, ses objectifs, impacts attendus

VISUEL

(photo, dessin, schéma...)

ETAPES

Lister les différentes étapes de mise en oeuvre

BESOINS

Lister les ressources matérielles, humaines, partenariales nécessaires pour la mise en oeuvre du projet

FREINS / CONTRAINTES

Ce qui peut bloquer le projet, rendre sa mise en oeuvre difficile. Ce qu'il faut absolument réussir à surmonter / dépasser

LES LEVIERS / RESSOURCES

Ce qui peut faciliter / aider le projet : Les ressources disponibles, Les acteurs qui peuvent accompagner le projet. Des initiatives inspirantes sur lesquelles s'appuyer

BESOINS HUMAINS

0---1---2---3---4---5

COÛT

0--€--€€--€€€--€€€€

TEMPORALITÉ(années)

0--1--2--3--4--5--+

BESOINS MATÉRIELS

0---1---2---3---4---5

DIFFICULTÉ

0---1---2---3---4---5

INSPIRATION :

THÉMATIQUES : Espaces publics, Embellissement, Urbanisme, Immobilier, Histoire, Tourisme, Commerces et Services, Animations, Jeunesse, Activités économiques...

CONTACTS (Nom, prénom, coordonnées) :

INFORMATIONS

Lieu
Porteur(s) de projet
Coût
Financeur(s)
Création
Lien

VISUEL

(photo, dessin, schéma...)

DESCRIPTION

Description du projet, en quoi il peut être inspirant pour Champagnac ?

> LA MÉTHODOLOGIE

ATELIERS PARTICIPATIFS

Afin de préciser et compléter les envies et les idées pour le village, des ateliers participatifs thématiques ont été organisés autour de la question de l'aménagement et de l'embellissement du bourg, de l'accueil des habitant.es et des commerces, services et animations. Ces temps ont pris différentes formes pour enrichir la réflexion : ciné-débat, balade contée, atelier dessin, jeu sur les commerces, etc.



RENCONTRES D'ACTEURS

Pour nourrir la réflexion collective, nous sommes parti.es à la rencontre de nombreux acteurs du territoire. Avoir des exemples concrets d'initiatives rurales a permis de montrer que c'est possible ailleurs et donc que ça peut aussi l'être dans le village, en s'adaptant au territoire et aux ressources humaines sur place. Les personnes que nous avons rencontré peuvent également être des ressources pour accompagner des initiatives champagnacoises (comme la CCI ou encore l'association DASA). Nous avons voulu initier un réseau d'acteurs et de personnes qui pourront prendre le relais une fois que nous serons partie.s. Certains sont déjà prêts à apporter leur aide ! Nous avons rencontré l'association DASA à Brioude, l'épicerie associative d'Auzon, le café associatif de St-Germain-de-l'Herm, les porteuses de projet d'une épicerie mobile qui passerait à Champagnac-le-Vieux, Beta Energie.



FICHES INSPIRATIONS

Afin de restituer les initiatives découvertes (en Auvergne ou non), nous avons réalisé des fiches inspirations qui mettent en avant des projets et des actions intéressants pour Champagnac-le-Vieux. Ces fiches servent de référence sur lesquelles s'appuyer. Les contacts et les informations des porteurs de projet sont également indiqués afin d'aller plus loin.

FICHES ACTIONS

Les fiches-actions sont des guides pour mettre en œuvre les projets imaginés pour le bourg. Elles sont pensées comme des outils opérationnels, des feuilles de route dont tout le monde peut s'emparer (aussi bien la mairie que les habitant.es). Elles permettent de voir l'ampleur du projet, les besoins, freins, ressources mobilisables. Certaines sont plus abouties que d'autres, certaines sont encore à travailler et à faire évoluer.





> S'APPROPRIER COLLECTIVEMENT LE BOURG

OBJECTIFS

- Équilibrer la place donnée aux véhicules et aux piétons/cyclistes
- Initier des usages variés dans les espaces publics
- Redonner vie aux devantures des anciens commerces
- Aller vers une amélioration du bâti
- Valoriser les singularités paysagères et architecturales
- Partager l'histoire et l'identité champagnacoise
- Embellir et égayer le centre-bourg

RESSOURCES / LEVIERS

- Associations de chantiers de bénévoles (co-travaux, Concordia)
- Pépinière Brin d'Herbe (Cunlhat)
- Auzon Communauté / PNR / CAUE 43 / CD43 / Maison de l'architecture Auvergne

CONTRAINTES

- Prendre en compte les réseaux et l'assainissement
- Certains projets très longs à mettre en place et demandant des moyens très importants
- Prendre en compte la biodiversité et la préservation des paysages

ACTIONS

DÉPLACEMENTS

- Apaiser et embellir la traversée
- Création de signalétique
- Repenser le stationnement

ENTRÉES DE BOURG

- Créer un belvédère
- Aménager l'entrée de Lacombe

ESPACES PUBLICS

- Aménager la place de la boulangerie
- Aménager la place de l'église
- Aménager le calvaire

VITRINES

- Animer les anciennes vitrines
- Organiser des journées peinture menuiseries

ECLAIRAGE

- Adapter l'éclairage public

PATRIMOINE

- Restaurer le petit patrimoine

INSPIRATIONS

Aménagements de centre-bourg :

- Beauregard dans le lot (traverse/fleurissement)
- Saint-Pierre-de-Frugie
- Place centrale à Chassignoles
- Frugières
- Chédigny

S'approprier collectivement le bourg - Fiches Inspirations -

Chédigny : un village devenu jardin	43
Investir les vitrines	45
Signalétique	47
Temps de pause sur le paysage	49
Chantiers de bénévoles	51
Panneaux d'histoire	53
Embellissement de ruines	55

INSPIRATION : Chédigny : un village devenu jardin

THÉMATIQUES : Végétalisation - Animation - Embellissement - Espaces publics

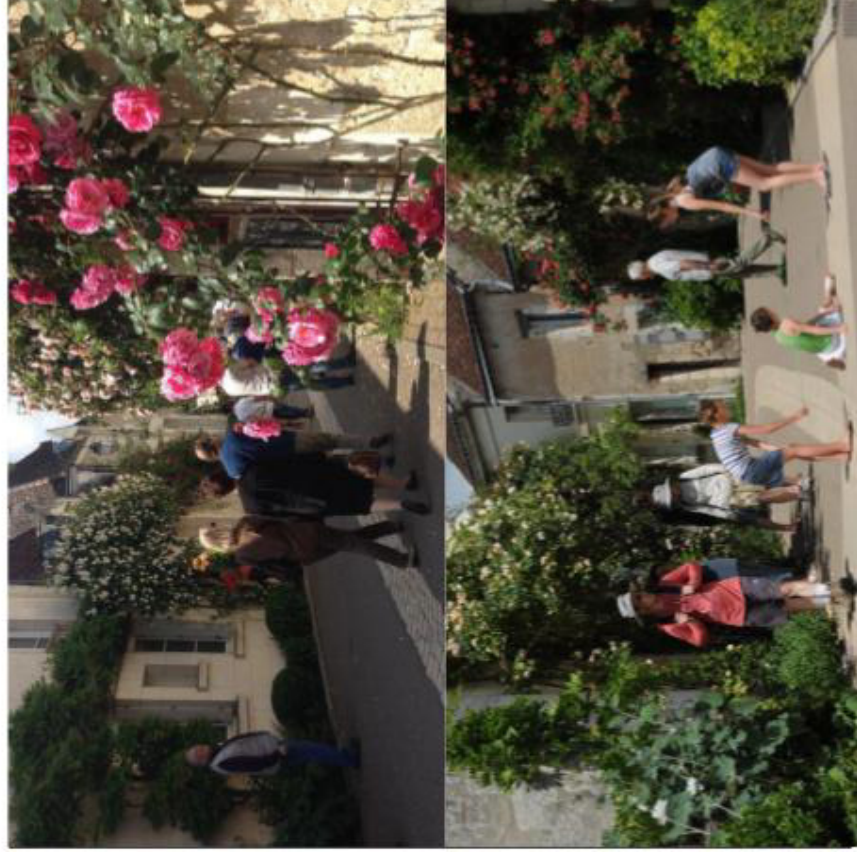
CONTACTS : /

INFORMATIONS

Lieu : Chédigny, Indre-et-Loire
Porteur de projet : Municipalité

Lien :
<https://www.youtube.com/watch?v=zYg8GICJ7A>

Site internet de la mairie de Chédigny :
<https://www.chedigny.fr/>



DESCRIPTION

A Chédigny, petite commune de 563 habitants, la municipalité s'est engagée en 1998 pour « redonner le village à ses habitants, refaire de la rue un espace de rencontre et de vie » en végétalisant les espaces publics. En commençant par simplement retirer quelques pavés au bord des façades pour y planter des rosiers, le centre bourg s'est transformé. En 2001, grâce au soutien du Département, de la Région et de l'Europe à travers l'opération "Coeur de Village" les travaux de restructuration commencent : enfouissement de réseaux, réfection de la chaussée, rénovation des façades, transformation des trottoirs en espaces latéraux abondamment végétalisés.

Progressivement, la végétation s'étoffe, s'installe dans les autres rues et modifie les comportements des conducteurs et des piétons. Les habitants se réapproprient les espaces de bord de rue compris entre les façades bâties et la chaussée circulée en les végétalisant ou en y installant des bancs.

Au-delà du fleurissement des rues, le village a, grâce à des subventions et à des dons d'associations, restauré le jardin du presbytère pour en faire un authentique « jardin de curé » du XIXe siècle.

Concernant l'entretien des plantations présentes sur l'espace public, la municipalité avait initialement imaginé impliquer les riverains mais a finalement constitué une équipe de trois employés communaux pour répondre au besoin de savoirs-faire spécifiques et d'une implication continue tout au long de l'année. Les riverains peuvent toutefois prendre part à l'entretien à leur initiative et de façon occasionnelle.

L'influence de l'aménagement des espaces publics sur les conduites sociales au quotidien est manifeste. Les habitants se sont complètement réappropriés les rues du centre-bourg et participent largement à la vie du village par les biais d'associations.

Enfin, ces aménagements ont également permis une augmentation de 30% de la population en une dizaine d'années, notamment de jeunes actifs, l'occupation et la rénovation de bâtiments vacants et l'arrivée de nouveaux services et commerces.

INSPIRATION : Investir les façades

THÉMATIQUES : Embellissement - Vitrines - Bâtiment vacant

VITRINES TROMPE L'OEIL :

Cette démarche vise à valoriser les locaux vides et l'économie passée de la commune. Elle doit attirer l'attention des passants ou du porteur de projet en montrant par l'intermédiaire d'un collage recouvrant l'intégralité de la vitrine, l'intérieur ancien du commerce autrefois présent.

Cette démarche peut aussi être détournée en prenant parti de coller le décors d'un commerce souhaité dans la commune.

Exemple à La Roche-sur-Yon, Lavoute-chilhac



UNE INVITATION ARTISTIQUE DE VALORISATION DES VITRINES :

Par l'intervention artistique (professionnelle ou amatrice), l'idée est d'investir les vitrines comme support artistique pour les mettre en valeur (peinture, collage, street-art, etc.). Cette démarche peut s'inscrire dans une thématique précise, comme par exemple la mise en valeur des atouts présents dans une commune.

Exemple sur la ville d'Ambert



LA VITRINE MUSÉE

La vitrine devient un espace scénographié, un mini-musée co-construit avec les habitants pour partager leurs passions personnelles (collections d'objets, photos de voyages, créations personnelles, etc.) ou des spécificités du territoire (observation des étoiles, biodiversité locale, etc.)

Exemple du projet de Villages Vivants



INSPIRATION : Signalétique

THÉMATIQUES : Embellissement - Vitrines - Bâtiment vacant

PANNEAUX DE SIGNALÉTIQUE :

La signalétique est un élément essentiel pour mettre en avant un territoire et ses spécificités. Plutôt qu'un panneau de signalisation classique elle peut devenir une véritable création collective mettant en avant l'identité du bourg et apportant de la couleur. Cela permet d'attirer l'attention sur des richesses locales, autant pour des touristes ou promeneurs qui ne connaissent pas le territoire, que pour des habitants pour re-découvrir d'un autre oeil leur village.

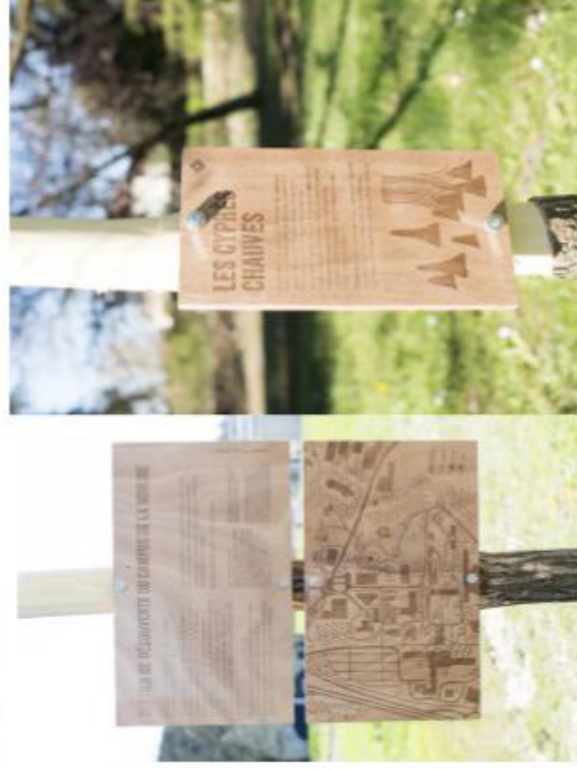
Exemple du collectif formes vives



POINTS D'INFORMATIONS :

Un point d'information à destination des touristes et passants peut-être un bon moyen de mettre en avant le territoire. Il peut être personnalisé, imaginé et réalisé avec les habitants pour mettre en avant ce qu'ils apprécient, l'histoire du village, les acteurs et producteurs locaux, etc.

Exemple : Atelier Bivouac



INSTALLATIONS D'ENTRÉES DE BOURG :

Marquer l'entrée d'un village par une installation ou sculpture renforce l'identité du centre bourg. L'installation peut mettre en avant une spécificité du territoire ou être décalé. Une entrée de bourg marquée peut également inviter les voitures à ralentir

Exemple : installation du collectif etc dans le village de Crugny



INSPIRATION : TEMPS DE PAUSE SUR LE PAYSAGE

THÉMATIQUES : Mobilier urbain - espace public - entrée de bourg

Des invitations à s'arrêter, s'installer, regarder le paysage ou discuter...



INSPIRATION : Chantiers de bénévoles - Co-travaux

THÉMATIQUES : Patrimoine bâti - Animation - Embellissement

CONTACTS : /

INFORMATIONS

Lieu : Toute la France
Porteur(s) de projet : Co-travaux
Lien : <http://www.cotravaux.org/>

Liste des associations du réseau présentes sur la région Auvergne-Rhône Alpes :
Association Concordia
Etudes et chantiers
Jeunesse et Reconstruction
Association des Jeunes de Chantier
Association RESTe !
Le Créneau - Solidarités
Jeunesses en Auvergne
Les Cigognes Solidaires
Le Mât
Randa Ardesca
REMPART en Auvergne
Volontaires pour la nature



DESCRIPTION

Co-travaux, est un réseau d'acteurs du travail volontaire. Il fédère les associations de chantiers de bénévoles sur toute la France.
Le principe ? Ces associations accompagnent des collectivités dans leurs projets en organisant des chantiers de bénévoles internationaux (souvent une douzaine de jeunes) pour des durées entre 3 semaines et 6 mois. Les bénévoles sont accueillis dans le village durant le chantier qui est encadré par un animateur technique de l'association. Les chantiers concernent souvent la réhabilitation de petit patrimoine (murs, lavoirs, etc.) mais peuvent également concerner des projets variés (création de chemin de randonnées, chemin en calade, etc.).
Au-delà du chantier, la présence des jeunes amène également des échanges interculturels avec la population locale. De nombreuses animations sont organisées durant le chantier pour créer du lien avec le village d'accueil.

INSPIRATION : Panneaux d'histoire

THÉMATIQUES : Espaces publics, Embellissement, Histoire, Tourisme

CONTACTS : /

CARTELETTE HISTORIQUE :

Pris en main par les habitants ou la mairie, des panneaux d'histoire du village sont affichés dans l'espace public. Accompagnés d'une photo, un petit texte raconte le passé du commerce, les rassemblements sur les places d'antan...

Exemple de Roquecor (82) et La Brigue (06)



PHOTO HISTORIQUE :

L'objectif est double :

- préserver l'histoire du village en l'utilisant comme un atout inspirant.
- permettre aux touristes de déambuler dans les rues en leurs faisant découvrir le village autrefois



INSPIRATION : Embellissement de ruines

THÉMATIQUES : Espaces publics, Embellissement, Urbanisme, Urbanisme, Activités culturelles

CONTACTS : /

INFORMATIONS

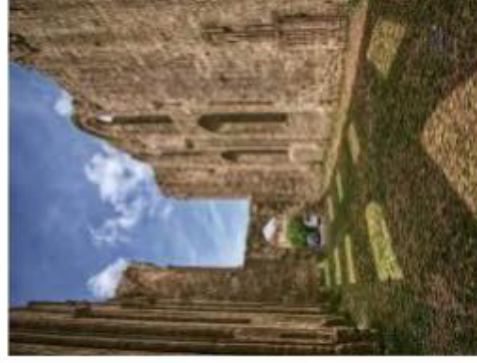
Lieux : Larchant (77),

Bats-sur-mer (44)

Porteur des projets :

Les communes

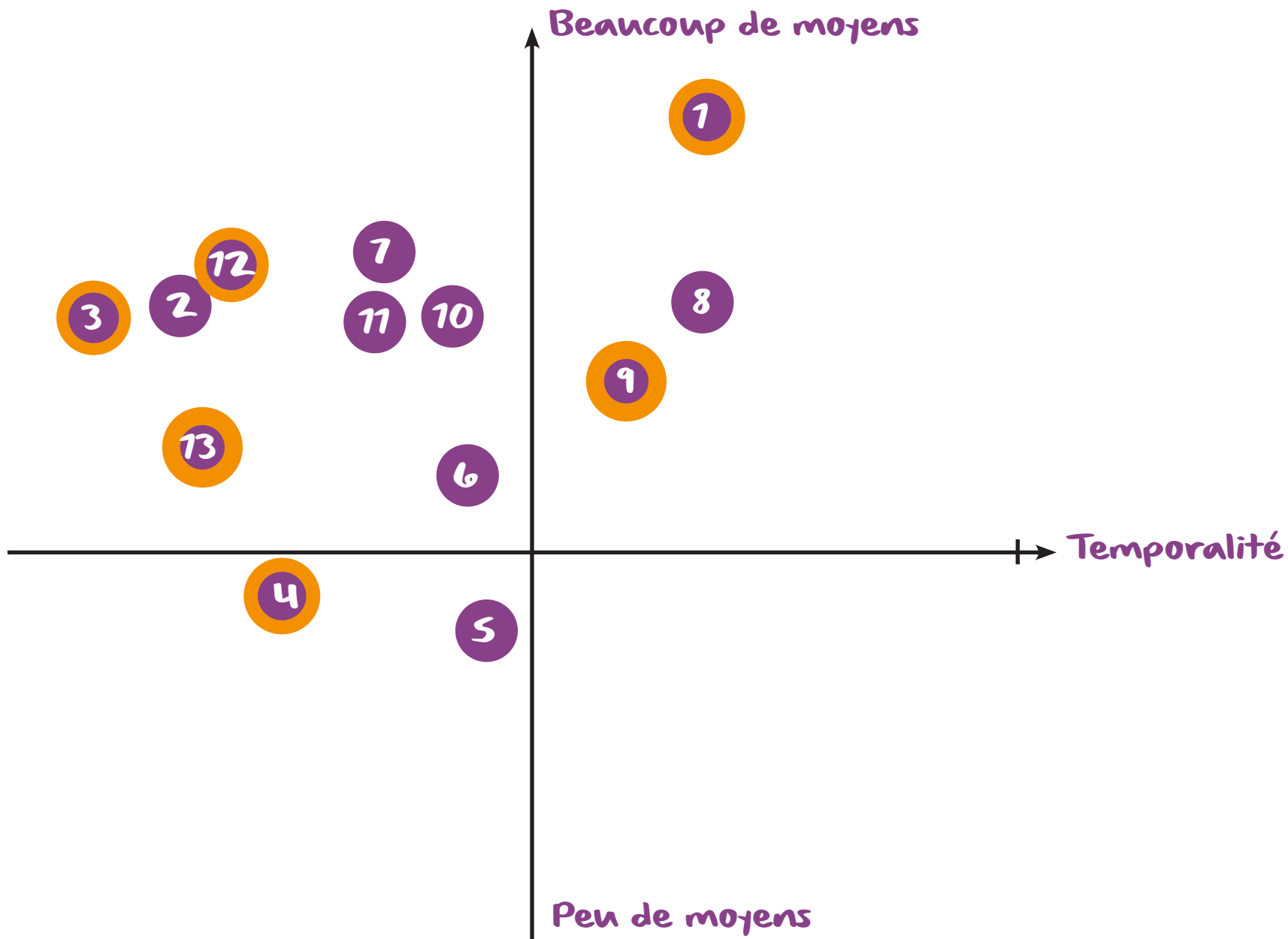
L'objectif : sécuriser une ruine au cœur de village pour créer un espace publique extérieur en alliant vieille pierre et verdissement.



DESCRIPTION

L'objectif est double :

- transformer une ruine triste en un espace entretenu et attirant où l'on peut flâner..
- créer un lieu d'évènement estival pour des projection de cinéma, des concerts..

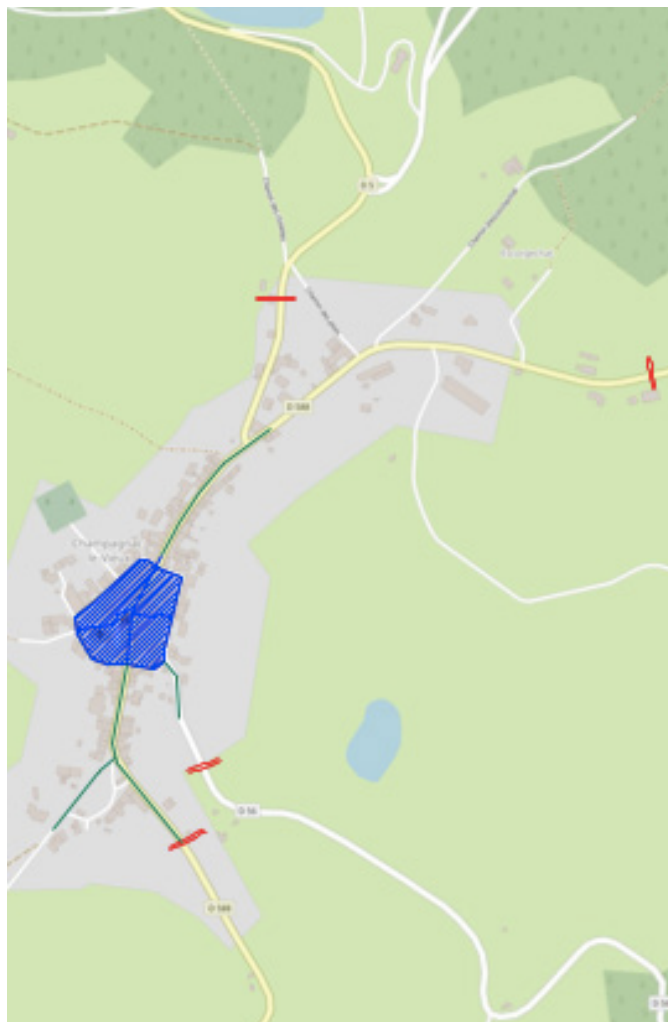





LES PROJETS POUVANT ÊTRE PORTÉS PAR LA MAIRIE
 LES PROJETS POUVANT ÊTRE PORTÉS PAR LES HABITANTES
 LES PROJETS POUVANT ÊTRE PORTÉS PAR LA MAIRIE ET/OU LES HABITANTES

S'approprier collectivement le bourg - Fiches actions -

1 Apaiser et embellir la traversée	59	8 Aménager la place de la boulangerie	79
2 Qualifier l'entrée de Lacombe	65	9 Améliorer l'aménagement du calvaire	83
3 Investir un point de vue Belvédère	67	10 Chemin du bourg à l'observatoire	85
4 Création de signalétique	69	11 Repenser le stationnement	87
5 Adapter l'éclairage public	71	12 Repeindre collectivement les volets	89
6 Restaurer le petit patrimoine	73	13 Investir les anciennes vitrines	91
7 Aménager le place de l'église	75		

> Réduire la vitesse dans le bourg et sécuriser la traversée



-  Entrées de bourg existantes
-  Voirie à limiter à 30km/h
-  Zone de partage à créer (20 km/h)

CRÉER UNE ZONE DE RENCONTRE

Une zone de rencontre est une zone de circulation apaisée entre l'aire piétonne et la zone 30. C'est une zone qui est ouverte à tous les modes de circulation mais où la priorité est donnée aux piétons qui sont autorisés à circuler sur la chaussée. La vitesse des véhicules est limitée à 20km/h.

Une zone de rencontre doit être aménagée de manière à donner l'impression aux véhicules qu'ils circulent sur un espace piéton et non l'inverse. Il doit aussi y avoir le plus possible une continuité piétonne. Pour signaler que cet espace est différent le revêtement peut différer du bitume noir classique.

Cette zone nous paraît adaptée au centre du bourg (zone en bleu sur le schéma ci-contre) afin de permettre encore le passage des véhicules et le stationnement tout en donnant la priorité à la déambulation des piétons.



EXPÉRIMENTER LE MARQUAGE D'ANIMATION

Ce type de marquage permet d'attirer l'œil sur la réglementation en vigueur et incite les automobilistes à ralentir tout en colorant et en animant la rue. Ils pourraient être disposés en entrées de bourg ainsi que sur la zone de rencontre dans le centre. De la peinture temporaire existe et pourrait permettre de tester différents marquages et leurs effets sur le ralentissement et l'esthétique.

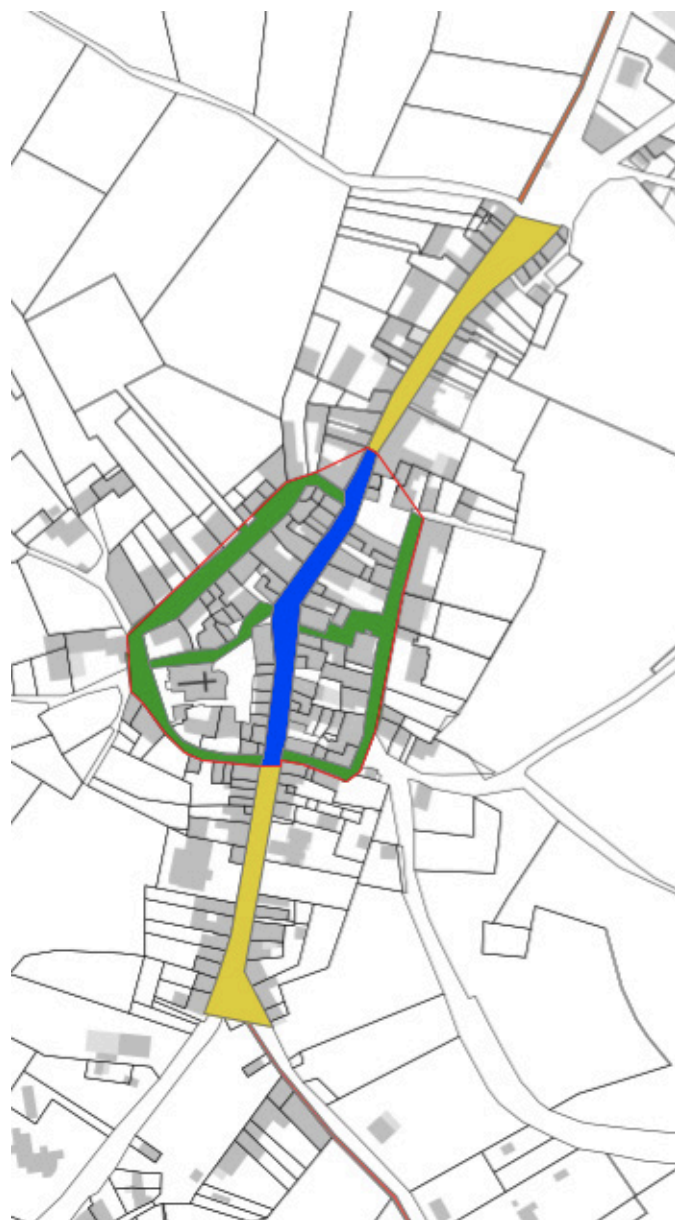


Marquage réalisé par les enfants de l'école à Elbeuf








Marquage temporaire réalisé à Renens en Suisse

> Faciliter les déplacements doux (piétons, vélo, etc.)



Créer une continuité piétonne dans le bourg

Afin de faciliter les déplacements doux il est important de créer des espaces sécurisés et agréables pour inviter à la marche ou au vélo. Des traitements et des solutions différentes par tronçon de voirie sont à envisager et à imaginer. Il est cependant nécessaire de réaliser une étude technique plus poussée en amont en prenant notamment en compte la question des réseaux et de l'assainissement.

-  1. Continuité de trottoir et stationnement à organiser le long de la voie (zone à 30km/h)
-  Zone de rencontre à créer (20 km/h)
-  2. Tronçon de la rue principale à modifier pour donner la priorité aux piétons, stationnement impossible
-  3. Ruelles sans trottoir (avec ou sans stationnement) à qualifier et végétaliser
-  4. Cheminement piéton à créer le long de la route à 50 km/h (entre le plan d'eau et observatoire)

Plusieurs configurations possibles



Beauregard dans le lot

Voirie partagée avec bande végétalisée en pied de façade, sans trottoir et possibilité de stationner le long de la rue



Chédigny dans l'Indre

Voirie partagée avec bande végétalisée en pied de façade, sans trottoir et stationnement organisé le long de la rue



Trottoir avec un revêtement différencié de la route, végétalisation légère et mobilier urbain



Plantations en pied de façade, trottoir pour circuler et stationnement le long de la voirie.

> Végétaliser le centre-bourg

La végétalisation apporte de nombreux avantages : au-delà de la biodiversité qui peut s'y développer c'est aussi l'image d'une rue qui change. Elle apporte de la couleur, rend la rue plus agréable et donne une impression animée et habitée. L'engouement de la part des habitants autour de la végétalisation de la rue montre qu'il serait intéressant de creuser la réflexion et d'étudier sa faisabilité technique.



LA PLANTATION EN BANDE LE LONG D'UN MUR :

Là où les trottoirs le permettent des bandes de terres fines peuvent être aménagées afin de planter des fleurs et autres plantes. Elles permettent une meilleure infiltration des eaux de pluie, une continuité dans le fleurissement et moins d'arrosage. Elles nécessitent l'aide des services de la commune pour enlever le bitume et apporter de la terre.



LA PLANTATION DE GRIMPANTES :

Les grimpantes ont l'avantage de prendre moins de place en pied de façade en se développant sur la hauteur. Ces plantes nécessitent généralement moins d'entretien, il faut faire attention néanmoins aux espèces invasives qui peuvent abîmer la façade. Certaines nécessitent aussi des supports pour pouvoir grimper. Enfin elles peuvent être plantées en pleine terre ou en bacs.



L'INSTALLATION DE POTS / JARDINIÈRES

Cette solution peut être utile pour les endroits où on ne peut pas planter en pleine terre ou pour expérimenter. Le côté pratique réside dans le fait de pouvoir déplacer ces pots facilement et de rentrer des plantes moins robustes à l'abri en hiver. Cependant cette solution demande souvent plus d'entretien, notamment en besoin d'arrosage. Ce type de plantations peut être initié et géré de manière autonome par les habitants.



DESCRIPTION DU PROJET

Situé à une extrémité du bourg, le quartier de Lacombe fait l'objet de plusieurs réflexions : comment mieux matérialiser, embellir l'entrée dans le bourg de

Champagnac-le-Vieux ? A ce sujet des envies ont vu le jour comme :

- Fleurir des anciens tombereaux
- déplacer et mettre en valeur la croix
- repeindre le compteur électrique
- investir l'abri-bus de photos
- limiter vitesse des automobilistes grâce à une limitation à 30 km
- Créer un chemin pour aller au plan d'eau
- Végétaliser le zébra



ETAPES

1. Prendre connaissance des réglementations en vigueur avant d'investir le compteur EDF, l'abri bus et de limiter la vitesse
2. Etude technique sur
4. Penser l'entretien de l'espace
4. Collecter du matériel
5. Organiser des chantiers (ils peuvent être répartis sur le temps)

BESOINS

- ▶ De tombereaux
- ▶ De plantes
- ▶ De l'outillage
- ▶ D'habitant.es
- ▶ D'un artiste ?
- ▶ Penser un outil de gestion du lieu
- ▶ De financements pour aménager cet espace

BESOINS HUMAINS

0---1---2---3---4---5

BESOINS MATÉRIELS

0---1---2---3---4---5

TEMPORALITÉ (années)

0---1---2---3---4---5---+

FREINS / CONTRAINTES

- ▶ La peinture des transformateurs EDF n'est plus autorisée en Haute-Loire, il est seulement possible de réaliser un bardage bois autour du transformateur

LES LEVIERS / RESSOURCES

- Conseil départemental de la Haute-Loire
- CAUE
- Commune de Champagnac-le-Vieux
- Les Champagnacois.es

COÛT

0---€---€€---€€€---€€€€

DIFFICULTÉ

0---1---2---3---4---5

DESCRIPTION DU PROJET

Autrefois une ancienne pompe à essence, ce renforcement à l'entrée du bourg de Champagnac-le-Vieux, est un des rares endroits du bourg à offrir une vue sur la paysage. A l'écart de la route, cet espace est idéal pour accueillir un banc et prendre le temps de contempler le point de vue. L'idée de fleurir l'espace s'est couplée à celle d'aménager l'espace avec du mobilier. Dans l'objectif d'occuper cet espace à l'entrée du bourg, il est essentiel de signaler ce renforcement et de porter une réflexion sur la circulation piétonne dans ce secteur. D'où la proposition de faire ralentir les automobilistes à 30 km/h ou d'installer des panneaux dissuasifs de limitation de vitesse, ou encore de dessiner un passage piéton pour rejoindre la place du Calvaire.



ETAPES

1. Avoir l'accord du propriétaire
2. Réunir des forces vives pour collecter le matériel, aménager l'espace et construire le mobilier pensé collectivement
3. Entretien partagé
4. Étudier la possibilité d'investir plus durablement cet espace et de créer une terrasse bois

BESOINS

- ▶ L'accord du propriétaire
- ▶ D'habitant.es
- ▶ Trouver du matériel
- ▶ Penser l'entretien de l'espace

FREINS / CONTRAINTES

LES LEVIERS / RESSOURCES

Exemples de mobilier urbain



BESOINS HUMAINS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

COÛT

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

TEMPORALITÉ (années)

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5 --- +

BESOINS MATÉRIELS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

DIFFICULTÉ

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

ACTION : Création de signalétique

ENJEU : S'APPROPRIER COLLECTIVEMENT LE BOURG

THÉMATIQUES : Habitat, Tourisme, Embellissement



DESCRIPTION DU PROJET

La signalétique est un élément essentiel pour mettre en avant un territoire et ses spécificités. Cela permet d'attirer l'attention sur des richesses locales, autant pour des touristes ou promeneurs qui ne connaissent pas le territoire, que pour des habitants pour re-découvrir d'un autre oeil leur village.

Dans les envies récoltées :

- Des points d'informations (au plan d'eau et dans le bourg) à destination des touristes, promeneurs notamment avec les balades, les commerces, les points d'intérêts, etc.
- Des panneaux d'indication dans des endroits stratégiques notamment pour l'observatoire
- Des panneaux explicatifs sur l'histoire
- Une enseigne pour le café l'Entracte et un panneau avec les jours et horaires d'ouvertures
- Des panneaux d'affichage à installer dans les différents hameaux du village
- Marquer les entrées de bourg

La signalétique peut être une création collective, co-construite par les habitant.es.

ETAPES

1. Identifier les endroits stratégiques à faire découvrir
2. Imaginer et concevoir les signalétiques retenues
4. Réaliser les panneaux (possibilité en chantier participatif)
5. Installer les panneaux et si besoin les renouveler de manière plus pérenne
6. Mettre en valeur les points prévus et végétaliser
7. Créer un parcours

TEMPORALITÉ (années)



BESOINS

- ▶ Humains pour les décisions collectives
- ▶ Humains pour les chantiers de construction
- ▶ Matériel pour les panneaux

BESOINS HUMAINS



BESOINS MATÉRIELS



FREINS / CONTRAINTES

LES LEVIERS / RESSOURCES

- Les gîtes du village
- Office de tourisme des gorges de l'Allier
- Auzon Communauté
- Les connaissances des habitants

COÛT



DIFFICULTÉ





DESCRIPTION DU PROJET

L'éclairage public fait aujourd'hui débat dans le village, notamment avec l'idée d'éteindre l'éclairage la nuit pour deux raisons : préserver la biodiversité et limiter la pollution lumineuse et réaliser des économies d'énergie. Au-delà du questionnement autour des horaires d'éclairage c'est aussi l'occasion de penser les différents types de lumières. Si l'investissement initial pour être conséquent pour une petite commune, les économies sur les dépenses annuelles sont à prendre à compte.

Nous proposons d'organiser un temps d'information et d'échange autour de cette thématique. Cet événement peut-être organisé en lien avec le Parc Livradois Forez et l'observatoire de la commune.

ETAPES

1. Définir le format de cet événement ainsi que les intervenants
2. Etablir une date et communiquer sur l'événement
3. Organiser l'événement
4. Réaliser un référendum à la suite de l'événement ?

BESOINS

- ▶ Cibler l'outil adapté permettant de transmettre l'information choisie
- ▶ Organiser l'évènement et communiquer
- ▶ Implication du conseiller municipal responsable du dossier

FREINS / CONTRAINTES

LES LEVIERS / RESSOURCES

- ▶ Parc du Livradois Forez
- ▶ La commune de Saint-hilaire qui a réalisé un référendum récent à ce propos, et agit en conséquence.
- ▶ [Guide de l'éclairage public à l'usage de l'aménageurs](#)

BESOINS HUMAINS

0---1---2---3---4---5

BESOINS MATÉRIELS

0---1---2---3---4---5

COÛT

0---€---€€---€€€---€€€€

DIFFICULTÉ

0---1---2---3---4---5

TEMPORALITÉ^(années)

0---1---2---3---4---5---+

ACTION : Restaurer le petit patrimoine

ENJEU : S'APPROPRIER COLLECTIVEMENT LE BOURG

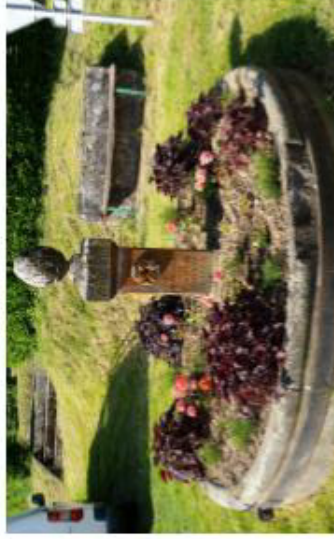
THÉMATIQUES : Patrimoine, Embellissement, HISTOIRE



DESCRIPTION DU PROJET

Le patrimoine d'un village peut être difficile à entretenir et gérer, mais c'est également un atout pour renforcer l'identité du village et transmettre la mémoire des anciens. En effet, il y a un fort intérêt des habitants, anciens comme nouveaux et des touristes à découvrir l'histoire locale. Préserver le patrimoine d'un bourg c'est également contribuer à son embellissement ! Les envies concernent essentiellement la remise en eau des fontaines et lavoirs, et l'entretien des croix.

Ces restaurations peuvent être réalisées par des chantiers de bénévoles internationaux et l'entretien peut se faire de manière participative (journée désherbage autour des croix par exemple, etc.)



ETAPES

- Réaliser un inventaire du patrimoine existant et identifier celui à rénover
- Engager les travaux de restauration (un chantier de bénévoles internationaux par an par exemple) et organiser des journées participatives pour l'entretien.

BESOINS

- De compétences techniques
- De réflexion commune pour la mise en valeur
- De matériaux

FREINS / CONTRAINTES

- Coût de restauration et d'entretien ou
- Mobilisation bénévole

LES LEVIERS / RESSOURCES

- Chantier de bénévoles internationaux (cf *fiche inspiration sur Co-travaux*)
- Journées participatives entre habitants pour l'entretien
- Des habitants passionnés de l'histoire du village
- Le Parc du Livradois La Maison de l'architecture et le CAUE
- La fondation du patrimoine

BESOINS HUMAINS

0---1---2---3---4---5

BESOINS MATÉRIELS

0---1---2---3---4---5

COÛT

0---€---€€---€€€---€€€€

DIFFICULTÉ

0---1---2---3---4---5

TEMPORALITÉ (années)

0---1---2---3---4---5---+

ACTION : Aménager la place de l'Eglise

ENJEU : S'APPROPRIER COLLECTIVEMENT LE BOURG

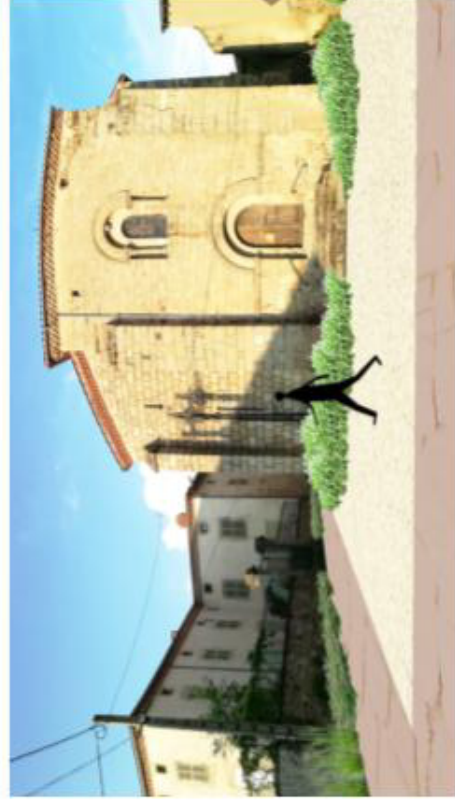
THÉMATIQUES : Aménagement, Identité, Patrimoine

DESCRIPTION DU PROJET

Dans le cadre du réaménagement de la place de l'église prévue prochainement, les idées soumises sont les suivantes :

- Conserver les places de stationnement mais les décoller du bâti pour mettre en valeur l'église (végétaliser en pied d'église à la place)
- Disposer un revêtement clair (valoriser le bâti) autour de l'église
- Mettre en valeur le chemin qui longe l'église
- Démolir le bâtiment en ruine mais conserver la façade du bâtiment et réaliser une entrée dans l'ancienne ouverture murée
- créer un petit parc en remplacement du bâtiment démolí (et des bacs potagers ?) et créer un cheminement.

L'ensemble de ces idées doit faciliter la mobilité autour de l'église. L'espace devient plus intime et naturel avec des espaces d'ombres, petits chemins, etc.



ETAPES

1. Programmation, conception et études techniques
2. Début et suivi du chantier
3. Rachat et démolition de la grange en ruine, création du parc

BESOINS

- ▶ Accompagnement technique
- ▶ Financements

FREINS / CONTRAINTES

LES LEVIERS / RESSOURCES

Acteurs ressources :
Parc naturel régional Livradois-Forez
Communauté de communes d'Auzon
CAUE 43
Conseil départemental de Haute-Loire

BESOINS HUMAINS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

BESOINS MATÉRIELS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

COÛT

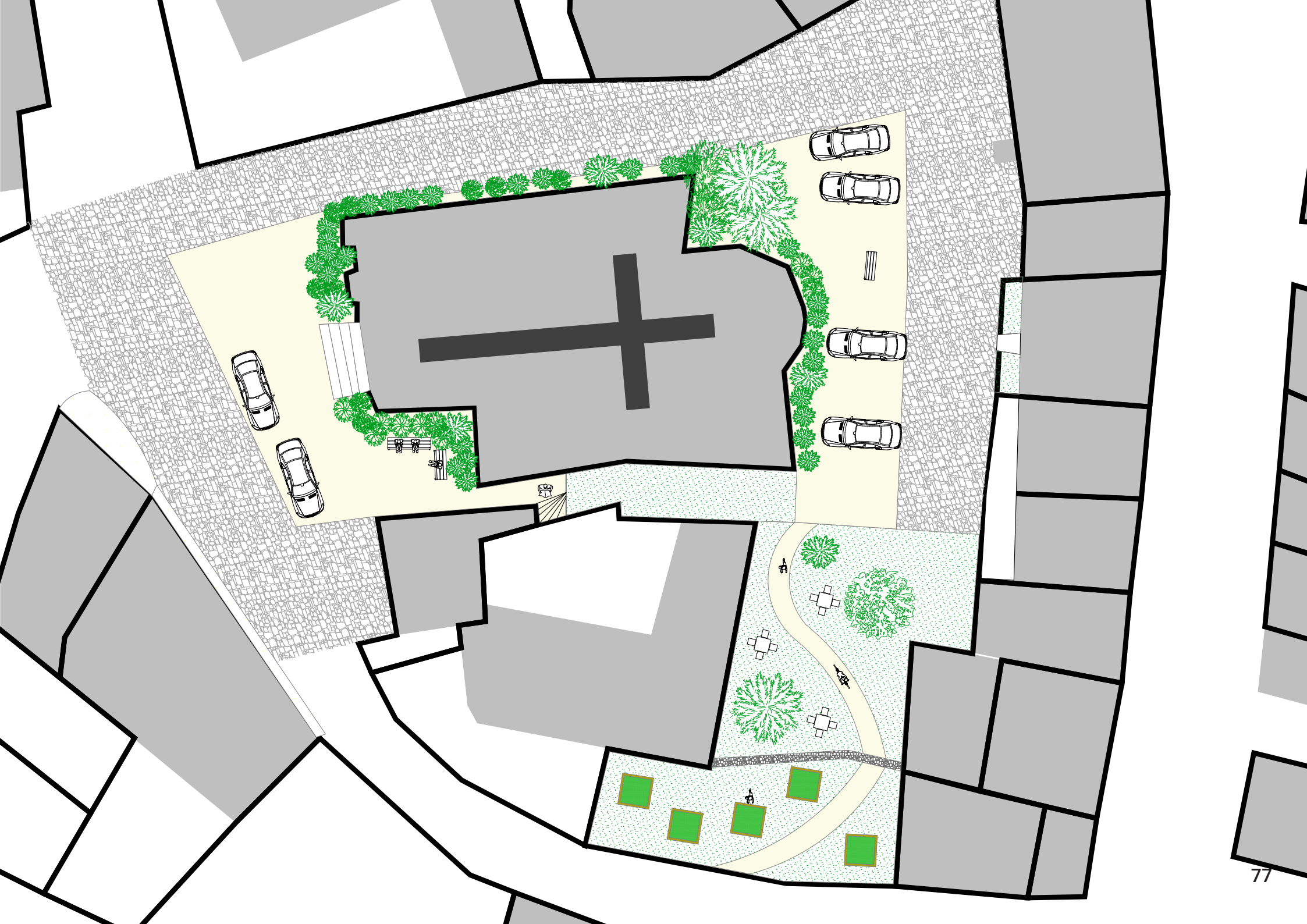
0 --- € --- €€ --- €€€ --- €€€€ --- €€€€€

DIFFICULTÉ

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

TEMPORALITÉ (années)

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5 --- +



ACTION : Aménager la place de la Boulangerie

ENJEU : S'APPROPRIER COLLECTIVEMENT LE BOURG

THÉMATIQUES : Aménagement, Identité



DESCRIPTION DU PROJET

Suite aux différents usages recensés sur la place :

- parking
- accueil de festivités et de marchés
- passage de la déneigeuse et des machines agricoles
- espace de terrasse pour le café de l'Entracte

Une proposition d'aménagement s'est faite collectivement dans l'objectif d'embellir la place et de la rendre plus accueillante, tout en permettant encore les usages actuels. L'enjeu serait donc de jouer avec les matières (pierre, bois) pour faire échos avec celles présentes sur le territoire, délimiter les espaces en fonction des différents usages (terrasse de café, places de parking, voie de circulation, etc.), fleurir davantage la place et enfin de rehausser le fond de la place à droite pour stabiliser les bancs et tables lors d'événements.

De nouveaux revêtements permettrait de donner un effet de "place de village". Des tons clairs apporteraient aussi plus de lumière et de gaieté.

Il peut être éventuellement envisagé de détruire la grange à vendre et d'y réaliser quelques places de stationnement pour désencombrer la place (stationnement enherbé), avoir un espace à l'ombre et créer un accès avec l'étincelle.

Un travail sur la signalétique est aussi à prendre en compte pour mettre en avant les commerces présents sur la place. Ce travail passe par des panneaux d'informations ou encore des délimitations visuelles sur la voirie qui incitent notre regard à être attentif (peintures au sol, etc.). Enfin, un besoin de racs à vélos est également ressorti.

ETAPES

1. Études techniques des espaces, programmation, conception
2. Recherche financements
3. Travaux

BESOINS

- ▶ Accompagnement technique
- ▶ Financements

FREINS / CONTRAINTES

Investissement et travaux importants

LES LEVIERS / RESSOURCES

Acteurs ressources :

Parc naturel régional Livradois-Forez

Communauté de communes d'Auzon

conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)

Conseil départemental de Haute-Loire

BESOINS HUMAINS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

COÛT

0 --- € --- €€ --- €€€ --- €€€€

TEMPORALITÉ (années)

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5 --- +

BESOINS MATÉRIELS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

DIFFICULTÉ

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5





DESCRIPTION DU PROJET

Le calvaire est un espace public paysager, plus vert qui invite plutôt au repos et à l'arrêt. Il bénéficie également d'une vue intéressante sur le village.

Il est cependant peu mis en valeur et utilisé par les habitants. Une reconfiguration de l'entrée dans le "parc" serait bienvenue afin qu'il soit visible dès l'entrée dans le bourg (en arrivant de Brioude). La route étant très large dans le croisement elle peut être réduite ce qui permettrait de prolonger le calvaire jusqu'à

Il pourrait également il y avoir plus de liens entre chaque "terrasse" en abaissant les haies et une fonction bien particulière entre chacune d'entre elles (manger, jouer, pétanque, s'asseoir, etc.).

Il est également ressorti l'envie de changer les gravillons noirs par une couleur plus claire et plus joyeuse. Du mobilier pourrait également être ajouté (banc, table, poubelles) ainsi qu'un point d'eau. Les jeux peuvent aussi être modernisés.

Cependant, il est important de limiter les travaux sur cet espace qui a déjà bénéficié d'un aménagement particulier. La réflexion est à poursuivre sur son aménagement, notamment sur la question des stationnements et des accès. Une grange pourrait être utilisé comme stationnement et permettrait de désengorger le centre-bourg.

ETAPES

1. Création et installation
2. Conception et études techniques des espaces
3. Recherche financements
4. Suivi du chantier

BESOINS

- ▶ Accompagnement technique
- ▶ Financements

FREINS / CONTRAINTES

Acteurs ressources :

- Parc naturel régional Livradois-Forez
- Communauté de communes d'Auzon
- conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)
- Conseil départemental de Haute-Loire

FREINS / CONTRAINTES

/

BESOINS HUMAINS



BESOINS MATÉRIELS



COÛT



DIFFICULTÉ



TEMPORALITÉ(années)



DESCRIPTION DU PROJET

Un chemin agréable pour les piétons et les vélos permettrait de renforcer le lien entre le plan d'eau (très fréquenté en été notamment avec le camping et l'accrobranche) et le bourg. Il inviterait les vacanciers à aller à pied dans le bourg et à l'inverse permettrait aux habitants du bourg de se rendre facilement au plan d'eau.

Enfin l'observatoire prenant de l'ampleur (construction du hangar mobile, animations organisées), il serait intéressant de le relier également au bourg avec une voie piétonne sécurisée, notamment pour faciliter la marche de nuit. En prenant sur le fossé en bord des départementales il y aurait surement suffisamment d'espace pour un chemin piéton et vélo. Il faudrait prévoir pour plus de sécurité de le séparer de la route par des graminées ou des piquets en bois.



Chemin piéton existant à entretenir



Chemin piéton à créer le long de la départementale



Continuité piétonne à créer dans le centre

ETAPES

- Etude technique et conception
- Recherche de financements
- Travaux

TEMPORALITÉ (années)
0---1---2---3---4---5---+

BESOINS

- Compétences techniques
- Financements

BESOINS HUMAINS
0---1---2---3---4---5

BESOINS MATÉRIELS
0---1---2---3---4---5

FREINS / CONTRAINTES

- Voirie peu large
- Prendre en compte l'écoulement des eaux de pluie

COÛT
0---€---€€---€€€---€€€€

DIFFICULTÉ
0---1---2---3---4---5

LES LEVIERS / RESSOURCES

- Service voirie du département
- PNR Livradois CAUE
- Auzon Communauté

DESCRIPTION DU PROJET

Les usages du village ont évolué et la place de la voiture a pris de plus en plus d'importance alors que la forme même du bourg n'a que peu évolué. On peut donc observer des problèmes de stationnements qui encombrant souvent la voirie et les trottoirs, et qui sont accentués en été.

Des petites poches de stationnement dans le bourg peuvent être envisagées pour désengorger la place de la boulangerie et la rue principales. La démolition de bâtiments en mauvais état ou à vendre permettrait de gagner quelques places petit à petit.

Un stationnement plus conséquent à l'entrée de bourg peut être étudié. Il pourrait se faire dans un champ pendant les deux mois d'été ce qui éviterait d'imperméabiliser des sols de manière permanente pour une utilisation temporaire. Si le parking reste toute l'année il faut veiller à garder cet espace enherbé et non goudronné.

Cela favorise également une meilleure intégration dans le paysage et permet la réversibilité du parking.



ETAPES
 1. Identifier un terrain / des bâtiments à démolir

2. Réaliser les démarches nécessaires (achat / location, etc.)

3. Travaux / aménagements

4. Signalétique

BESOINS

▶ Foncier

▶ Financements

FREINS / CONTRAINTES

/

LES LEVIERS / RESSOURCES

Acteurs ressources :

Etablissement public Foncier

Service voirie du département

CAUE

BESOINS HUMAINS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

BESOINS MATÉRIELS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

COÛT

0 --- € --- 1 € --- 2 € --- 3 € --- 4 € --- 5 €

DIFFICULTÉ

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

TEMPORALITÉ (années)

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5 --- +

ACTION : PEINDRE COLLECTIVEMENT LES VOLETS

ENJEU : S'APPROPRIER COLLECTIVEMENT LE BOURG

THÉMATIQUES : Aménagement, Embellissement



DESCRIPTION DU PROJET
 Pour donner un coup de neuf aux huisseries (volets, menuiseries des anciennes vitrines) des journées participatives peuvent être organisés afin de les repeindre à partir de pigments naturels. C'est également l'occasion de créer un moment collectif dans le village et convivial en se terminant par un repas ou une fête. Cette initiative permettrait également de montrer aux habitants comment entretenir leurs huisseries avec des matériaux naturels et locaux à moindre coût. Des associations comme Terres de Couleur ou les CAUE accompagnent ce genre de démarche. A Blesle, Terres de Couleur en lien avec la municipalité et aidés des habitants bénévoles, ont fabriqué 650 kilos de peinture pour embellir le village et protéger durablement et de manière écologique les huisseries du village.



ETAPES

1. Contacter les partenaires ressources (CAUE, asso Terres de couleurs)
2. Contacter les propriétaires
3. Quantifier le nombre d'huisseries
4. Choix des couleurs et pigments naturels
5. Journée de mobilisation collective pour fabriquer la peinture et peindre ensemble

BESOINS

- ▶ Accompagnement technique
- ▶ Pigments naturels / Peintures
- ▶ Mobilisation bénévole

FREINS / CONTRAINTES

Mobilisation des propriétaires

LES LEVIERS / RESSOURCES

Maison de l'architecture
 CAUE de Haute-Loire
 CAUE de la Côte-d'Or (pour leur expérience à Blesle)

BESOINS HUMAINS



BESOINS MATÉRIELS



COÛT



DIFFICULTÉ



Association Terres de Couleur
 Exemple dans la Vallée du Lot
<https://www.youtube.com/watch?v=ONnCcQgdf48>



DESCRIPTION DU PROJET

De nombreuses vitrines d'anciens commerces occupent le centre bourg de Champagnac-le-Vieux. Aujourd'hui vides et inoccupées, ces vitrines laissent apparaître les traces d'un passé économique vibrant, souvent synonyme d'une nostalgie de l'ancien temps. L'objectif ici est de réinvestir ces vitrines. A court-terme et avec l'accord des propriétaires, il s'agirait de dépeussier les vitrines, et de proposer aux passionnés ou aux artistes locaux de nous faire partager en image ou par l'intermédiaire de d'autres supports leurs collections, photos, créations, etc.. A plus long-terme, il est possible de repeindre les devantures pour rafraîchir certaines vitrines ou encore proposer des interventions artistiques spécifiques. Des historiques des vitrines peuvent également être créés et affichés pour restituer son dynamisme passé.

ETAPES

1. Mobiliser un collectif de personnes intéressées pour animer les vitrines
2. Contacter les propriétaires
3. Définir les expositions
4. Prendre contacts avec des personnes intéressées / réunir le matériel
5. Organiser les expositions et les renouveler

BESOINS

- ▶ Accords des propriétaires
- ▶ Forces vives habitantes
- ▶ Outillage
- ▶ Outils de gestion des vitrines

BESOINS HUMAINS

0---1---2---3---4---5

BESOINS MATÉRIELS

0---1---2---3---4---5

FREINS / CONTRAINTES

- ▶ Désaccord des propriétaires
- ▶ Entretien, changement des expositions

COÛT

0---€---€€---€€€---€€€€

DIFFICULTÉ

0---1---2---3---4---5

LES LEVIERS / RESSOURCES

- S'inspirer des projets existants :
- Les vitrines musées
 - Les vitrines trompes-l'oeil (ex : Lavout-Chilhac)
 - Invitation artistique (ex : Ambert)

Les champagnacois.es et leurs engagements et passions

Artistes locaux

Résidence d'artistes pour investir les vitrines



Avoir
ordres
des
cabans
dans
ce

Ream
la

> ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS

OBJECTIFS

- Mettre en avant les qualités du village et les bénéfiques d'une vie à la campagne
- Donner envie de s'installer dans le centre bourg en conciliant les modes de vie d'aujourd'hui à l'existant
- Faciliter la recherche de logements et terrains disponibles
- Inciter les propriétaires de logements vacants à vendre/louer
- Accompagner les projets de construction/réhabilitation
- Faciliter l'installation d'activités économiques notamment par l'accès à des locaux
- Permettre l'arrivée de nouveaux habitants tout en préservant les paysages et en limitant l'étalement urbain causé par des constructions neuves.

ACTIONS

- Guide d'accueil des nouveaux arrivants
- Dispositif d'accueil
- Communication numérique
- Évènement portes ouvertes du logement
- Mutualiser des parcelles de jardin
- Créer un livret de producteurs
- Stratégie foncière et bâti

INSPIRATIONS

- Annuaire de producteurs
- MARPA École
- Hacker 1 village
- Le village de Celles
- Hameaux légers
- Tiers lieux
- Le logement passerelle
- Village de Saint-Pierre de Frugie
- Village de Broindon
- Village de la Motte-Feuilly
- Court-métrage la glace à la fourme réalisé par le Collectif etc

RESSOURCES / LEVIERS

- Foncières solidaires (Terres de lien, Villages Vivants) et Etablissement Public Foncier
- Agences immobilières
- CCI / Chambre d'agriculture / Chambre des métiers et de l'artisanat / CRESS (Economie Sociale et Solidaire)
- DASA à Brioude
- Auzon Communauté / PNR / CAUE 43 / CD43 / Maison de l'architecture Auvergne

CONTRAINTES

- Préserver les particularités architecturales et bâti (typologies, matériaux, formes, etc.)
- Préserver les paysages et le cadre de vie

Accueillir les nouveaux habitants et accompagner les projets - Fiches inspirations -

Annuaire de producteurs	97
MARPA École	99
Hacker 1 village	101
Le village de Celles	103
Hameaux légers	105
Tiers lieux	107
Le logement passerelle	109
Villages vivants	111

INSPIRATION : Annuaire de producteurs de communauté de commune

THÉMATIQUES : Services, Activités économiques, Tourisme

CONTACTS : contact@mangerlocal-cceg.fr

INFORMATIONS

Communauté de communes

Erdre et Gesvres (44)

Annuaire de producteurs :

-en ligne :

<https://mangerlocal-cceg.fr>

-un livret papier distribué en
mairie

VISUEL



DESCRIPTION

Depuis juin 2020, le site internet et le livret papier permettent de référencer tous les producteurs de la communauté de communes. Le livret présente leurs productions, mais également leurs points de vente, leurs projets à venir et quelques phrases sur la vision de leurs métiers. Les projets en cours sont aussi présentés, laissant la place à une mise à jour du carnet dans les années à venir.

Un intérêt pour tout le monde :

- les habitants, à qui cela permet de découvrir des produits des villages voisins,
- les nouveaux arrivants pour visualiser la diversité de produits disponibles,
- les activités touristiques pour lesquelles les produits locaux sont un atout à mettre en valeur
- les producteurs eux-même pour qui ce soutien permet de mettre en valeur leurs produits, de se faire connaître et aussi de se réunir entre eux pour de potentiels futurs projets.

INSPIRATION : Marpa-École : un modèle du vivre ensemble

THÉMATIQUES : Services, Mutualisation, Mixité

CONTACTS : <http://www.marpa-ecole.fr/contact/> ou 02 47 57 63 30

INFORMATIONS

Souvigny-de-Touraine, village de 300 habitants.

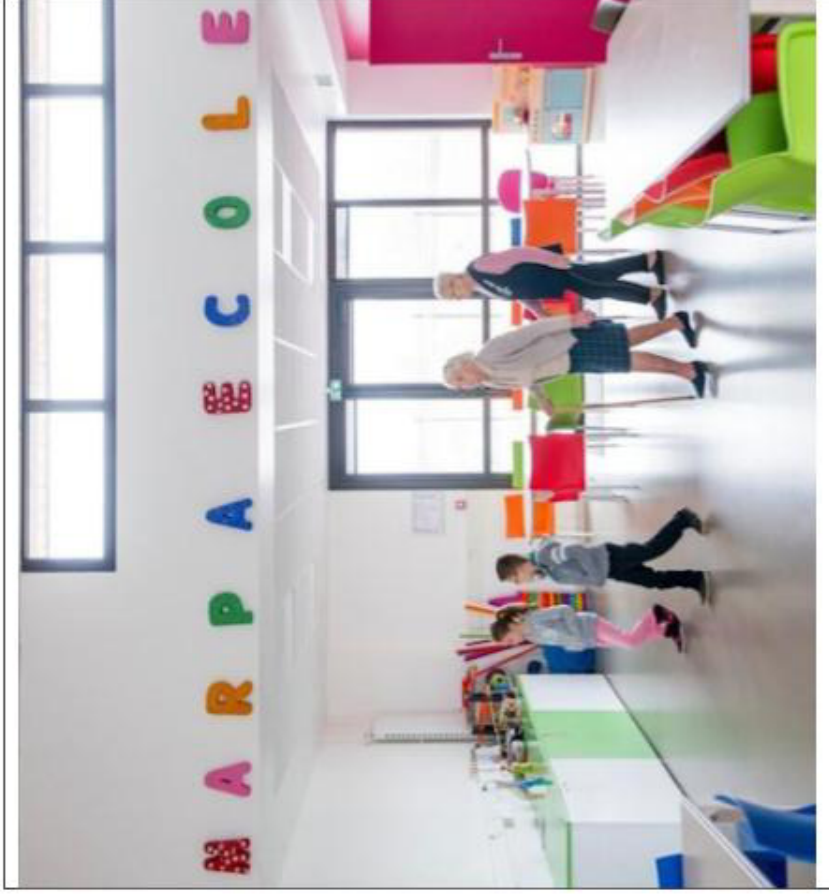
Projet porté par la mairie sans jurisprudence. Création de texte de loi, de permis de construire pour l'occasion.

Budget annuel de la commune 200 000 € - budget du projet 4 millions d'euros.

Devenu le 1^{er} modèle de ce type, reconnu dans le monde.

24 résidents permanents, 50 enfants à l'école.

Vidéo youtube de 52min "Vivre ensemble fn Marpa"



DESCRIPTION

La mairie s'est trouvée au milieu de deux projets d'aménagement : la rénovation de l'école élémentaire et un lieu d'accueil pour personnes âgées. Les projets se sont réunis pour créer ce modèle de Marpa-Ecole, où les deux générations cohabitent sur le même lieu.

- 24 logements pour personnes âgées autonomes
- une école primaire

L'école prend en compte dans son programme des temps d'échanges quotidiens avec les résidents. Les activités sont parfois collectives, animées par les enseignants, mais également individuelles dans des moments de pause. Les personnes âgées sont complètement autonomes dans la structure : les repas peuvent être collectifs mais pas obligatoirement, de même pour les moments avec les enfants. Les personnes âgées peuvent amener leur meuble lors de leur installation, accueillir qui bon leur semble...

Le bénéfice est dans les deux sens : les personnes âgées peuvent intervenir avec une jeune génération et ainsi compenser l'absence de leurs petit enfants au quotidien. Les habitants témoignent d'un oubli de leur âge grâce à l'interaction avec l'autre et le maintien d'un cercle social dynamique. Les enfants peuvent ainsi pratiquer régulièrement l'échange intergénérationnel et trouver une inspiration pour des échanges humains prenant en compte les différences d'un collectif.

INSPIRATION : Hacker1 village

THÉMATIQUES : Accueil de nouveaux habitants - Communication - Logement

CONTACTS : Alexis Vannier - 09 78 31 49 93 - a.vannier@couetronauperche.fr

INFORMATIONS

Lieu : Couëtron-au-Perche, 1070 habitants

Porteur(s) de projet : Alexis Vannier + collectivité

Lien : <http://hacker1village.fr/>



DESCRIPTION

Un des habitants du village de Couëtron-au-Perche arrivé en 2017 a été marqué par le nombre de maisons vides et a voulu repeupler le village. Avec la commune et les habitants très réceptifs à la proposition il a lancé l'opération Hacker1village avec l'objectif d'attirer 100 nouveaux habitants en quelques mois, venant de zones urbaines.

Pour y arriver, ils ont mis en place une campagne de communication conséquente et originale sur leur site internet mais aussi à travers les médias locaux et nationaux. Ils ont ainsi répertorié les bénéfices à vivre dans le village, les services et les acteurs locaux, les maisons disponibles à l'achat ou à la location, les aides disponibles à la rénovation, des témoignages d'habitants pour donner envie de s'installer. Ils ont également créés un système pour accueillir les arrivants avec un guide d'accueil ainsi qu'un système de parrainage.

Ils proposent maintenant d'accompagner d'autres villages voulant suivre leur exemple et détaillent leur démarche :

- La création d'un collectif d'habitants pour porter le projet et s'organiser en commissions thématiques
- L'établissement pendant un an de l'état des lieux du village (points forts, points faibles, idées)
- Réalisation de l'inventaire des maisons vides et recherche des dispositifs de financements et des partenaires pouvant accompagner les projets immobiliers
- Création du site Hacker1village et lancement d'une campagne de communication

INSPIRATION : Le village de Celles

THÉMATIQUES : Accueil de nouveaux habitants - Logement - Activités économiques

CONTACTS : Mme Joëlle GOUDAL – Le Mas de RiRi – 34700 CELLES.

INFORMATIONS

Lieu : Celles (34)
Porteur(s) de projet : Mairie de Celles

Lien : <http://www.celles-salagou.org/municipale/index.php>



DESCRIPTION

Le village de Celles au bord du lac du Salagou a été déserté pendant 50 ans. Voué à être englouti avec la construction du lac artificiel, les habitants ont été expropriés. Le bourg a finalement été préservé mais est resté vide pendant près de 50 ans. Depuis 25 ans la maire Joëlle Goudal prépare le renouveau de Celles. Elle porte un projet de réhabilitation du village fort et a fixé des conditions pour s'installer dans le village et participer à sa dynamisation. Elle souhaite atteindre environ 150 habitants.

La mairie a décidé de rester propriétaire du foncier afin d'éviter la spéculation immobilière et faciliter l'installation de nouveaux habitants qui pourra se faire de trois manières : par le biais de prêts à usage, de création de coopérative d'habitants ou par du logement social. Les habitants seront accompagnés dans leur réhabilitation afin de répondre à des critères écologiques. Et enfin chacun devra avoir un projet économique et créer un emploi durable sur le village. Les élus ont exclus les activités touristiques afin de ne pas transformer Celles en village vivant seulement l'été. Le seul commerce sera géré par les villageois réunis en coopérative.

INSPIRATION : Hameau léger - Habitat réversible, écologique et abordable

THÉMATIQUES : Accueil de nouveaux habitants - Logement

CONTACTS : Hameaux Légers Angéline Broust, collectivites@hameaux-legers.org

INFORMATIONS

Lieu : France
Porteur(s) de projet :
Association Hameaux Légers
Création : 2017
Lien :
<https://www.hameaux-legers.org/>



DESCRIPTION

L'accès au logement pouvant être particulièrement difficile en milieu rural l'association s'est créée afin de proposer une solution alternative et durable.

L'habitat léger qui est par définition réversible (mobile, démontable, compostable ou transportable) est beaucoup moins onéreux qu'une réhabilitation de bâti ancien et ou d'une construction neuve classique.

Au-delà de l'aspect financier, l'habitat léger limite également l'impact écologique en évitant de perméabiliser les sols (pas de fondations en dur) et en utilisant des matériaux sains et naturels.

L'association a également souhaité développer l'aspect collectif du projet et accompagne donc des "hameaux" afin de créer des projets d'une dizaine d'habitats maximums où chaque famille possède son habitat et partage le terrain avec les autres.

L'association accompagne tout autant les collectivités qui veulent accueillir ce type de projets que des personnes qui veulent s'installer en hameaux légers. Leur accompagnement comprend les aspects financiers, les démarches administratives et juridiques, l'accompagnement technique et architectural, la gestion collective mais aussi l'intégration dans le territoire.

INSPIRATION : Tiers lieux avec espaces de travail mutualisé

THÉMATIQUES : Accueil de nouveaux habitants - Logement - Activités économiques

CONTACTS : Village Factory, ISABELLE CLEP (co-fondatrice) isabelle.clep@village-factory.net

INFORMATIONS

Lieu : Asnières-sur-Vègre (72)
(403 habitants)

Porteur(s) de projet :

Association Réseau Vill@ge
Factory

Partenariat : Mise à disposition
gratuite du local par la Mairie

Lien :

<http://www.asnieres.village-factory.net/>

Date de création : 2016



DESCRIPTION

Le premier espace de coworking (lieu de travail mutualisé) labellisé "Vill@ge Factory" a ouvert ses portes en mars 2016 dans un local (ancienne école) mis à disposition par la mairie d'Asnières-sur-Vègre. L'aménagement du local a été réalisé de manière participative avec des habitants volontaires, notamment à travers des ateliers bricolages pour fabriquer du mobilier en palette. Le lieu comprend une salle de réunion, un espace silence, un espace commun convivial. Pour le lancement du projet il a fallu installer la fibre, ce qui a également bénéficié à toute la commune qui était en partie en zone blanche.

Cet espace sert ainsi aux entrepreneurs, télétravailleurs, indépendants, entreprises et même aux étudiants qui peuvent y venir.

Il s'y déroule également des formations ouvertes à tous ainsi qu'une aide informatique. Des événements et animations y sont également organisés (documentaires, débats, ateliers d'impression 3D, etc.). Enfin du soutien scolaire y est également proposé pour les jeunes du village.

« Le but est de mutualiser un lieu ou l'on travaille pour soi-même mais entouré des autres, pour ne pas être seul chez soi ». Au-delà d'un espace de travail c'est également un lieu de partage et d'échanges de compétences Pour Jean-Pierre Bourrely, le maire d'Asnières l'objectif est de : « lutter contre l'isolement des professionnels, favoriser l'emploi en zone rurale, dynamiser l'économie rurale et attirer de nouveaux arrivants ». Il poursuit. « Il était important pour la commune de redonner un nouveau souffle à notre école et la création de cet espace permettra aussi de faire bénéficier aux asniérois d'un lieu d'apprentissage des pratiques numériques ».

INSPIRATION : Le logement passerelle

THÉMATIQUES : Accueil de nouveaux habitants - Logement - Activités économiques

CONTACTS : dASA - 04 71 74 97 81

INFORMATIONS

Lieu : Auvergne
Porteur(s) de projet : dASA
(développement animation
sud-Auvergne à Brioude)
Lien : <https://www.logementpasserelle.org/>

RESEAU
LOGEMENT PASSERELLE
PAYS DE LA FAYETTE
Un territoire ouvre GRAND ses bras

DESCRIPTION

Le réseau Logement Passerelle a été créé par l'association dASA située à Brioude. Le but ? Identifier des logements à mettre temporairement à disposition de nouveaux habitants le temps de tester la vie en milieu rural et notamment leurs projets économiques et ruraux. Le réseau permet donc de mettre en lien des propriétaires de biens et des personnes à la recherche d'un logement. Cela permet donc de simplifier la recherche de logements en location qui se fait souvent par bouche-à-oreille en milieu rural et qui peut être difficile d'accès pour des personnes ne connaissant pas le territoire. Les personnes qui s'installent peuvent également bénéficier de l'accompagnement par des professionnels ancrés sur le territoire.

INSPIRATION : Villages Vivants - Foncière rurale et solidaire

THÉMATIQUES : Immobilier, Commerces, Activités économiques, Bâti....

CONTACTS (Nom, prénom, coordonnées) : 30 rue Archinard, 26400 Crest

INFORMATIONS

Lieu : Crest (26)

Création : 2017

Lien :

<https://villagesvivants.com/index.php/>



S'installer
déménager,
s'agrandir...

Villages Vivants achète,
rénove et loue des locaux
pour installer des activités
à la campagne



Coconstruire
son projet
de revitalisation

Villages Vivants
accompagne les collectivités
pour réinvestir les centres
bourgs, avec les habitants
et les acteurs locaux



Monter
un projet
immobilier coopératif

Villages Vivants propose,
des outils, méthodes
et retours d'expériences
pour ne plus être seul
dans son projet



Investir
rural
et solidaire

Villages Vivants propose
des placements financiers
engagés pour les
campagnes et villages

DESCRIPTION

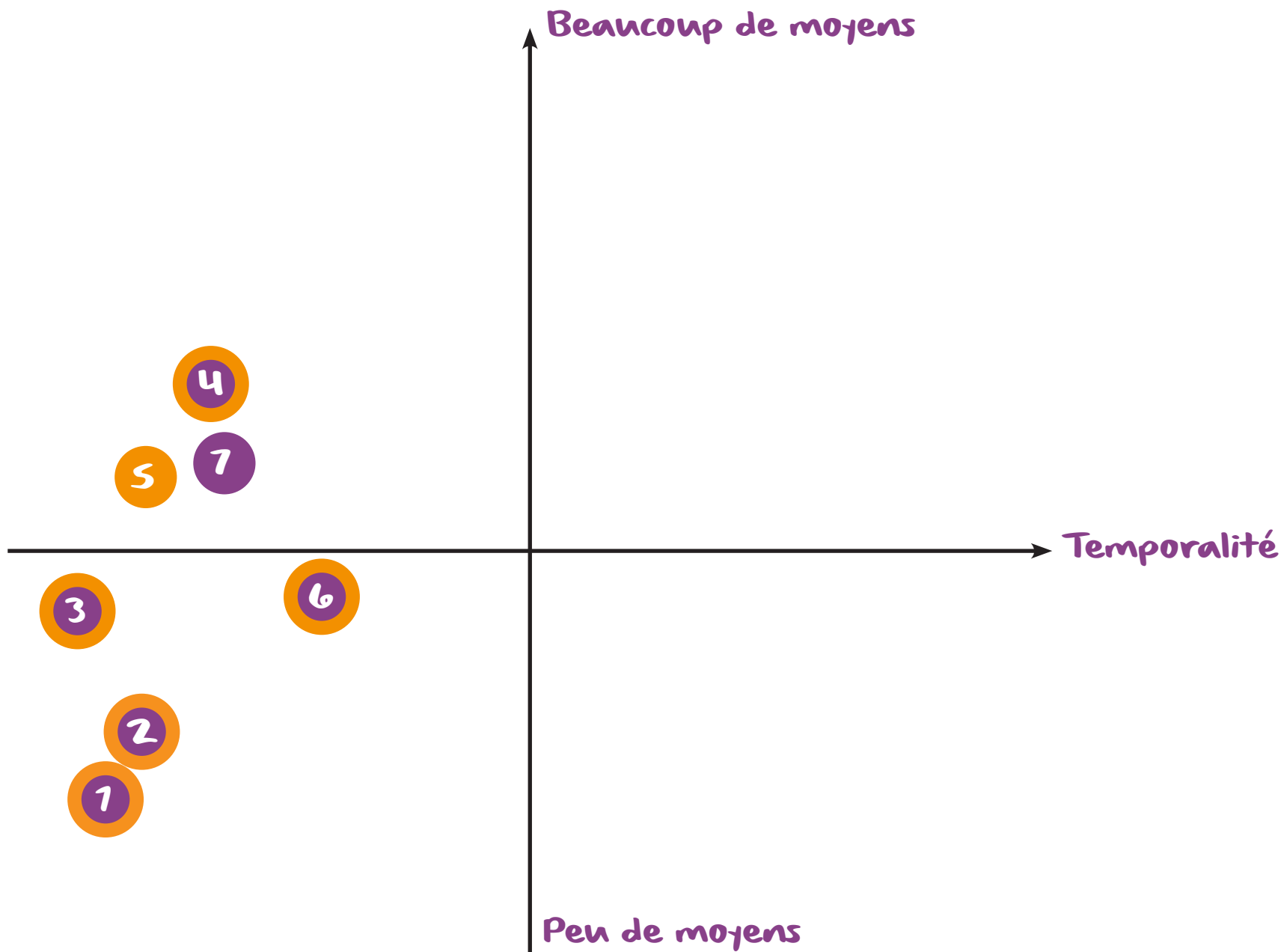
Villages Vivants est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif intervenante dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

Cette structure vise à proposer un modèle nouveau modèle immobilier basé sur la création de biens communs, le partage de la valeur et l'implication des citoyens pour favoriser l'implantation d'entreprises sociales sur les territoires et redynamiser les villages français.

La foncière achète des locaux et les rénove pour installer des activités à fort impact social, des lieux qui permettent aux habitants de retrouver des services de proximité et du lien social.

Ces actions portent sur l'accompagnement des collectivités dans l'aménagement de centres-bourgs (ex. Aouste-sur-Sye (26), Chassiers (07)), l'achat de local et la mobilisation d'acteurs porteurs de projets (création de La Manivelle : café atelier à les Abrets-en-Dauphiné (38), création de la brasserie artisanale à Saint-Laurent-en-Royans (26))

Engagée dans une démarche collective, Villages Vivants privilégie le partage de savoirs au travers d'événements comme le forum des ruralités engagées et met à disposition un grand nombre de ressources (Kit "initier mon projet d'activité en zone rurale", carnets d'adresses, conseils pratiques, etc.)



LES PROJETS POUVANT ÊTRE PORTÉS PAR LA MAIRIE
 LES PROJETS POUVANT ÊTRE PORTÉS PAR LES HABITANTES
LES PROJETS POUVANT ÊTRE PORTÉS PAR LA MAIRIE ET/OU LES HABITANTES

Accueillir les nouveaux habitants et accompagner les projets - Fiches actions -

1	Guide d'accueil des nouveaux arrivants	115
2	Dispositif d'accueil des nouveaux	117
3	Création d'une communication numérique	119
4	Événement «portes ouvertes» du logement	121
5	Mutualiser des parcelles de jardins	123
6	Créer un livret de producteurs	125
7	Stratégie foncière et bâti	127

ACTION : Guide d'accueil des nouveaux habitants

ENJEU : ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS ET ACCOMPAGNER LES PROJETS DE VIE

THÉMATIQUES : Accueil, Informations

DESCRIPTION DU PROJET

Un guide d'accueil à destination des nouveaux habitants a pour rôle de délivrer les informations utiles au quotidien des habitants.es de la commune. Il semble tout aussi utile aux habitants.es déjà présent.es qu'à celles et ceux qui viennent de s'installer. Il peut ainsi prendre la forme d'un bulletin municipal et reprendrait :

- Les renseignements qu'il réunit peuvent concerner :
- mot du maire
 - une carte de la commune
 - les détails concernant les démarches administratives (horaires d'ouvertures de la mairie, services)
 - les coordonnées des services municipaux,
 - des informations relatives aux collectes de déchets (jours de collectes et présence de composts collectifs)
 - la liste des professionnels de santé les plus proches
 - des informations relatives aux services et commerces présents sur la commune (école, boulangerie, multiservice, électricien, bibliothèque, caserne de pompier, café associatif, etc.)
 - la présentation des différentes associations actives de la commune
 - des informations relatives aux marchés hebdomadaires et estivaux ainsi que le recensement des producteurs de proximité.
 - des informations relatives à l'histoire de la commune (dates clés, contexte actuel)

Un guide d'accueil est un outil qui constitue également la mise en valeur de la commune. Il est utile de pouvoir disposer d'une version papier et d'une version numérique.

ETAPES	<p>1. Définir le contenu (celui-ci pourra être mobilisé dans d'autres supports de communication de la commune au besoin)</p> <p>2. Définir la forme (support papier et support numérique)</p> <p>3. Impression et distribution</p>		
---------------	--	--	--

BESOINS	<p>▶ Personnes volontaires pour travailler sur le contenu</p> <p>▶ Personnes ressources pour produire le contenu (producteurs, membres des associations, etc.)</p> <p>▶ Financements pour l'impression</p>	0---1---2---3---4---5	0---1---2---3---4---5
----------------	--	-----------------------	-----------------------

FREINS / CONTRAINTES	<p>▶ Réalisation du guide en interne (conseil municipal, habitant.e volontaire) ou appel à un graphiste ?</p> <p>▶ Mise à jour annuelle</p> <p>▶ Distribuer à tous les nouveaux arrivants</p>	0---1---2---3---4---5	0---1---2---3---4---5
-----------------------------	---	-----------------------	-----------------------

LES LEVIERS / RESSOURCES	<p>Livret de la commune de Mauves-sur-Loire (44) : http://www.mauvessurloire.fr/medias/2016/10/MAUVES-SUR-LOIRE-GA.pdf</p> <p>Guide accueil des nouveaux habitants Culoz (01) : https://culoz.fr/index.php/nouveaux-habitants/</p>		
---------------------------------	---	--	--

TEMPORALITÉ (années)	0---1---2---3---4---5---+
-----------------------------	---------------------------

BESOINS HUMAINS	0---1---2---3---4---5
------------------------	-----------------------

BESOINS MATÉRIELS	0---1---2---3---4---5
--------------------------	-----------------------

COÛT	0---€---€---€---€---€---€---€---€---€---€
-------------	---

ACTIONS : Dispositif d'accueil des nouveaux habitants

ENJEU : ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS ET ACCOMPAGNER LES PROJETS DE VIE

THÉMATIQUES : Accueil, Informations, Communication

DESCRIPTION DU PROJET

Dans la volonté de connaître les nouveaux habitants et de leur offrir un bon accueil, un dispositif spécifique à leur arrivée à Champagnac-le-Vieux semble judicieux à mettre en place. Plusieurs actions sont ainsi proposées :

- Organiser un parrainage/marrainage entre les habitants actuels et les nouveaux. Parmi les habitants vivants dans la commune certains seraient référents/soucieux de l'accueil des nouveaux arrivants. Ils consacraient un peu de leur temps à l'arrivée des nouveaux arrivants, s'assureraient de leur bonne installation et au besoin de les mettre en lien avec des personnes ressources. Ces personnes pourraient tourner et se relayer. Une personne accueillie accueille la suivant, etc.
- Distribuer un guide "d'accueil des nouveaux habitants" (cf. fiche projet Guide d'accueil des nouveaux habitants)
- Prévoir un pot d'accueil dédié à leur arrivée, par exemple à L'Entracte qui semble propice pour organiser ce temps de partage.

ETAPES

1. Identifier les personnes motivées pour parrainer les nouveaux, mettre en lien les nouveaux arrivants avec les parains/maraines champagnacois.es
3. Organiser un pot d'accueil en fonction de la fréquence des nouvelles installations (une/plusieurs fois par an ?)
4. Partager les retours d'expériences entre nouveaux habitants et parains/maraines pour connaître des besoins éventuels lors de l'accueil des nouveaux.



LES LEVIERS / RESSOURCES

S'inspirer du système de parrainage dans le village de Couëtron-au-Perche développé dans le cadre du projet Hacker1village

S'inspirer du projet des Greeters (personne volontaire pour faire découvrir son territoire de vie à sa manière) en vallée du Lot :

<https://www.derrierelehublot.fr/greeters/>

FREINS / CONTRAINTES

▶ Fréquence d'installation variable, temps à consacrer non estimé.

BESOINS

▶ Volontaires pour parrainer
▶ Transmission des informations nécessaires par la Mairie aux nouveaux (contacts, guide, etc.)

COÛT

0---€---€€---€€€---€€€€

DIFFICULTÉ

0---1---2---3---4---5

BESOINS HUMAINS

0---1---2---3---4---5

BESOINS MATÉRIELS

0---1---2---3---4---5

TEMPORALITÉ (années)

0---1---2---3---4---5---+



ACTION : Création d'une communication numérique

ENJEU : ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS ET ACCOMPAGNER LES PROJETS DE VIE

THÉMATIQUE : Communication - Vie pratique

DESCRIPTION DU PROJET

SITE INTERNET

Un site internet pour la commune de Champagnac-le-Vieux se révèle être essentiel à l'heure du tout numérique. Sa fonction serait de relayer les informations "pratiques" et "indispensables" à connaître sur le quotidien de Champagnac-le-Vieux (services, commerces, vie municipale et associative, guide des nouveaux habitants, maisons à vendre, liste des producteurs, etc.), et celles au sujet des animations et des infrastructures touristiques (événements, hébergements, visites, circuits de randonnées, etc.). Des éléments historiques sur Champagnac-le-Vieux pourraient aussi apparaître. Il semblerait aussi essentiel de penser une rubrique "Actualités" dans laquelle seraient relayées des informations à la fois sur les événements ponctuels et sur les informations à connaître sur le quotidien (ex : ouverture de la bibliothèque). Le site internet permettra aux résidents secondaires d'être informés même à distance de ce qui se passe dans la commune

PAGE FACEBOOK (OPTN)

La création d'une page Facebook de la commune est aussi envisageable pour parler de la commune, des événements ponctuels et de son actualité instantanée.



Bienvenue La Commune La Mairie Vie Economique Vie Locale Vie associative Histoire et Patrimoine

ETAPES

1. Rédiger/finaliser le contenu des informations à diffuser
2. Finaliser l'architecture du site
3. Créer un compte Facebook ainsi qu'une page (OPN)
4. Alimenter les supports de communication régulièrement

BESOINS

- ▶ Une personne volontaire pour prendre en charge la communication numérique de la commune
- ▶ Avoir des supports visuels de qualité
- ▶ Référencer le site auprès de Google

BESOINS HUMAINS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

BESOINS MATÉRIELS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

FREINS / CONTRAINTES

- ▶ Se tenir informé de ce qui se passe à Champagnac-le-Vieux
- ▶ Mises à jour régulières, voir hebdomadaires si page Facebook

COÛT

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

DIFFICULTÉ

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

LES LEVIERS / RESSOURCES

- Espaces de stockages en ligne pour sauvegarder les supports visuels : Lightroom, google Drive, Dropbox, etc.
- S'inspirer de sites ou des pages facebook de communes, déjà en ligne
- Se former à la création/maintenance d'un site internet ou d'une page facebook (cf. les organismes référents). Ne pas hésiter à avoir recours aux tutos disponibles sur internet

ACTION : Événement "portes ouvertes" du logement

ENJEU : ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS ET ACCOMPAGNER LES PROJETS DE VIE

THÉMATIQUES : Logement, Communication



DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif à travers la création d'un événement tel que celui-ci est de sensibiliser les propriétaires et potentiels acquéreurs aux démarches et aux aides existantes dans la réhabilitation du bâti, de s'informer sur les demandes et les besoins en logements à l'heure actuelle, de prendre connaissance des projets en cours dans la commune et de mettre en lien des propriétaires et/ou des habitants.

Sous la forme par exemple d'ateliers de sensibilisation, de visites de maisons en ventes et/ou rénovées, les "portes ouvertes" du logement peuvent s'organiser au cours d'une journée entière en présence de propriétaires, d'architectes, d'artisans et professionnels du bâtiments, d'agents immobiliers, de conseillers / financeurs, etc.

ETAPES

1. Identifier les partenaires à mobiliser
2. Mobiliser les propriétaires concernés par des logements vacants et/ou réhabilités.
3. Travailler avec les acteurs mobilisés sur le format des "portes ouvertes" du logement à Champagnac (quels ateliers, quand, qui l'organise, etc.)
4. Définir une date
5. Communiquer
6. Animer l'événement

BESOINS

- ▶ Plusieurs personnes référentes de l'organisation de l'événement
- ▶ Mobiliser un nombre important de partenaires et communiquer largement
- ▶ Prendre contact avec des propriétaires et des personnes ressources
- ▶ Créer des outils permettant de recenser le suivi des projets des différents propriétaires

BESOINS HUMAINS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

BESOINS MATÉRIELS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

FREINS / CONTRAINTES

- ▶ Manque de mobilisation des propriétaires de logements vacants
- ▶ Assurer le suivi des projets des propriétaires à long terme
- ▶ Poursuivre un accompagnement auprès des propriétaires demandeurs d'aides (se former au besoin)

COÛT

0 --- € --- €€ --- €€€ --- €€€€ --- €€€€€

DIFFICULTÉ

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

LES LEVIERS / RESSOURCES

- Acteurs de l'habitat à mobiliser :
- Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE 43)
 - Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (Anah)
 - Agences immobilières
 - Association Développement Sud Auvergne (DASA à Brioude) qui accompagne par exemple l'éco-construction et le logement passerelle
 - Artisans
 - Auto-construteurs du village
 - Habitants

ACTION : Mutualiser des parcelles de jardins

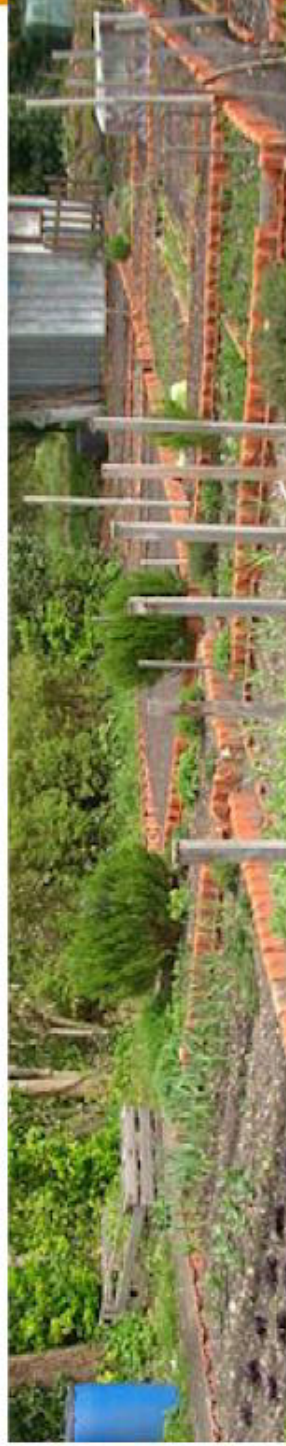
ENJEU : ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS ET ACCOMPAGNER LES PROJETS DE VIE

THÉMATIQUES : Habitat, Espace Vert, Vivre ensemble,

DESCRIPTION DU PROJET

La plupart des personnes voulant s'installer recherchent une maison avec jardin, or dans le centre-bourg nombreuses sont les maisons sans espaces extérieurs. Avoir un jardin mutualisé peut permettre de répondre à ce besoin. Il permet également de se réunir pour des travaux parfois laborieux et solitaires, en créant un lieu de rencontre, de vie et de partage.

La recherche de terrain peut s'avérer difficile, d'où l'intérêt de mutualiser un seul espace, son entretien et sa gestion. Le jardin peut être réalisé dans un espace public ou sur un terrain privé. Pour une meilleure gestion avoir un collectif impliqué dès le départ est important.



ETAPES

1. Recenser les personnes intéressées et les terrains potentiels
2. Convenir d'un modèle adapté à l'usage choisi
3. Informer les nouveaux arrivants de cette possibilité

BESOINS

- ▶ Partager les besoins et les dons potentiels
- ▶ Créer un outil de mise en lien et de communication
- ▶ Partage de compétences

FREINS / CONTRAINTES

- ▶ Mise en lien entre personnes intéressées et propriétaires
- ▶ Relation avec propriétaire
- ▶ Gestion partagée sur la durée

LES LEVIERS / RESSOURCES

- ▶ Entraide entre habitants : partage de connaissances, de graines, plantes, etc.

BESOINS HUMAINS

0---1---2---3---4---5

BESOINS MATÉRIELS

0---1---2---3---4---5

COÛT

0---€---€€---€€€---€€€€

DIFFICULTÉ

0---1---2---3---4---5

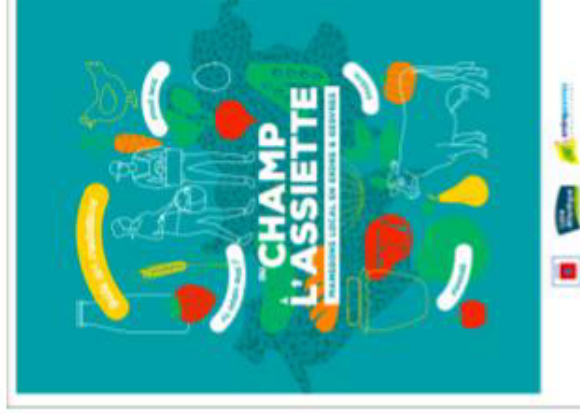
TEMPORALITÉ (années)

0---1---2---3---4---5---+

DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif à travers ce livret papier et/ou site internet est de réunir un ensemble d'informations qui sert à différents acteurs :

- Pour le producteur, un recensement sur le territoire permet de prendre conscience d'un effet de groupe pour des métiers parfois isolés. Cela peut simplement servir à mieux connaître les projets de chacun. Pourquoi ne pas utiliser les coordonnées pour un coup de main futur ? Et bien sûr, c'est une publicité et une mise en valeur pour chacun d'eux.
- Pour l'habitant, l'information sur les exploitations agricoles est parfois difficile à trouver. Vente à la ferme ou non, les horaires, sinon dans quel magasin les trouver... Plein de questions auxquelles le livret pourra répondre. Une diversité d'informations réunies au même endroit.
- Pour le touriste qui veut découvrir les spécialités du territoire. Repartir avec des produits locaux semble évident pour les gens de passage, autant les aider à les trouver.



ETAPES

1. Définir l'échelle du territoire la plus pertinente (Auzon Communauté, périmètre autour de Champagnac ?)
2. Lister les producteurs sur le territoire défini.
3. Se renseigner auprès de chacun, pour recueillir les informations nécessaires.
4. Mettre en page le livret
5. Impressions et distribution

BESOINS

- ▶ D'une personne ressource du territoire pour lister les producteurs des communes concernées
- ▶ Prendre contact, réunir les informations et prendre des photos
- ▶ Travail de mise en page comme fichier ressource.

BESOINS HUMAINS

0---1---2---3---4---5

BESOINS MATÉRIELS

0---1---2---3---4---5

FREINS / CONTRAINTES

- ▶ Si territoire communal : besoin de mise à jour annuelle
- ▶ Si Communauté de communes : transmettre la première étape de travail pour initier un travail plus large.

COÛT

0---€---€---€---€---€---€

DIFFICULTÉ

0---1---2---3---4---5

LES LEVIERS / RESSOURCES

- ▶ S'inspirer d'exemples : <https://mangerlocal-cc.eq.fr>
- ▶ Office du tourisme de la Haute-Allier
- ▶ Auzon Communauté
- ▶ Panier d'Auzon

ACTION : Stratégie foncière et bâti

ENJEU : ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS ET ACCOMPAGNER LES PROJETS DE VIE

THÉMATIQUES : Logement, Vacance immobilière, Cartographie

DESCRIPTION DU PROJET

A travers un support cartographique, l'idée est de retranscrire l'état du bâti dans le centre-bourg. Ce travail initié durant la résidence a été mené avec l'aide des habitants pour identifier les logements occupés, ceux vides et enfin les résidences secondaires et/ou les gîtes. Une carte interactive en ligne retranscrit les informations collectées. La municipalité doit s'emparer de cet outil et le mettre en jour régulièrement. Cela permettra de connaître à la fois les bâtiments en mauvais état, ceux à vendre ou à louer ainsi que l'état du foncier sur la commune. Une fois en main cet outil doit permettre d'agir en faveur de l'habitat et ainsi résorber les logements indignes, adapter l'offre de logement en agissant directement sur le bâti dégradé et enfin requalifier les îlots anciens, créer des réserves publiques, etc. L'ensemble de ces actions auront un impact sur la dynamique du bourg (cadre de vie favorable, nouvelle dynamique économique, etc.)



ETAPES

1. Prise en main de l'outil cartographique par la mairie
2. Cibler le bâti vacant puis tenter d'inventorier l'état du bâti et du foncier
3. Prioriser des actions en direction du bâti vacant de longue durée. Travailler étroitement avec les propriétaires
4. Accompagner, être force de proposition sur l'évolution du bâti ciblé

BESOINS

- ▶ Passation de l'outil
- ▶ Maîtrise du système permettant d'actualiser les informations sur la vacance
- ▶ Compléter l'inventaire avec l'état du bâti et la durée de la vacance
- ▶ Se mettre en relation avec les propriétaires
- ▶ Avoir une veille sur les ventes et les possibles rénovations

BESOINS HUMAINS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

BESOINS MATÉRIELS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

FREINS / CONTRAINTES

- ▶ Mise à jour annuelle du recensement du bâti (mobiliser les habitants)
- ▶ Installation d'un logiciel / outil
- ▶ Démobilisation des propriétaires concernant de potentielles interventions sur leur bien

COÛT

0 --- € --- €€ --- €€€ --- €€€€

DIFFICULTÉ

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

LES LEVIERS / RESSOURCES

La commune de Vieux-Manoir (76) a réalisé des cartes analytiques de la situation de son centre bourg

Ressources :
-CAUE 63, 2010.
Réussir l'aménagement du bourg
-Groupe Reflex, 2011.
« Connaitre pour agir » Guide méthodologique pour appréhender les conditions de revitalisation des centres-bourgs



> COOPÉRER POUR UN QUOTIDIEN FACILITÉ

OBJECTIFS

- Mutualiser des services entre habitants (garde d'enfants, déplacements, aide aux démarches administratives, courses, etc.)
- Renforcer le lien entre le bourg et le plan d'eau
- Encourager un tourisme durable et responsable
- Permettre des animations équilibrées tout au long de l'année
- Renforcer l'engagement dans le village (associatif, consommation locale)
- Maintenir les services et les commerces existants et accompagner leurs évolutions (boulangerie, café, bibliothèque école)
- Aller vers une gestion durable des énergies
- Renforcer la communication sur la vie municipales et les animations (aussi pour les résidents secondaires et ceux des hameaux).

FREINS / CONTRAINTES

- Ne pas multiplier les projets associatifs et se reposer dessus pour ne pas épuiser les bénévoles

ACTIONS

- Mutualiser un service de garderie
- Nommer les rues et numéroter maisons
- Organiser une réflexion sur les commerces
- Créer une fête des villages de Champagnac
- Recréer une salle des jeunes
- Création d'un outils d'échanges
- Créer un espace de travail mutualisé
- Faciliter la promenade
- Organiser une rencontre autour d'un système de chauffage collectif

RESSOURCES

- Auzon communauté
- Producteurs locaux
- Maison de santé d'Auzon
- Biocoop Brioude
- Épicerie Auzon
- CCI
- Projet d'épicerie mobile en cours
- Projet de bus pour démarches administratives
- Camion France Service (Septembre 2022)

INSPIRATIONS

- Le Colibris - café associatif St Germain-de-l'Herm
- Epicerie association Auzon
- Béta Energie - mise en place d'un réseau de chaleur collectif à Azat-le-muguet
- Maison de santé d'Auzon
- Association culturelle La belle Etoile de Vals-le-Chastel
- Jardin Botanique (développement d'un projet éducatif en cours) à Vals-le-Chastel
- Librairie à la Chaise-Dieu
- Festival de musique à la Chaise-Dieu
- Service Civique Rural (association InSite) -> missions d'animation
- Urbact : tourisme, alimentation énergie -> mise en réseau des villes et villages européens
- S.E.L : système d'échange local
- Fête des voisins + cf heure civique

**Pour un quotidien facilité et
animé toute l'année
- Fiches inspirations -**

Au Panier d'Auzon	133
Épi vert	135
La fête des voisins	137
Musée Jardin de la Vigne Vieille Brioude	139
La salle UN:UN	141
Les conseils jeunes	143
La renouée - tiers lieu	145
La Grande aux Mômes	147

INSPIRATION : Au panier d'Auzon - épicerie associative

THÉMATIQUES : Commerces et Services, Activités économiques

CONTACTS (Nom, prénom, coordonnées) : 09 86 14 67 39 / panierdauzon@gmail.com / 13 rue des anciens francs, Auzon
Michel (président de l'association) : 06 32 09 20 33

INFORMATIONS

Lieu : Auzon (43)

Porteur(s) de projet :

Association

Financier : commune

Création : 2020

Lien :

<https://www.facebook.com/aupanierdauzon/>



DESCRIPTION

Au panier d'Auzon est une épicerie associative de produits alimentaires locaux, bio, artisanaux et de produits du quotidien. Elle assure aussi un dépôt de pain, une fois par semaine et un service bancaire du Crédit Agricole. Elle fonctionne 7 jours sur 7 grâce à l'implication d'une dizaine de bénévoles investis quotidiennement, une salariée embauchée en 20h (contrat aidé de l'état) et 33 producteurs inscrits dans la démarche.

Le point de départ de sa création : fermeture de l'épicerie du village en 2017, fermeture d'une boulangerie du jour au lendemain, un collectif d'habitants désireux de ré-ouvrir un commerce de proximité, l'implication d'une agricultrice au contact de nombreux producteurs, un soutien municipal pour la mise à disposition d'un local (location et charge offertes la première année) et pour l'achat de matériel.

L'objectif au départ du projet était à terme d'embaucher au moins un 40h par semaine pour soulager les bénévoles.

L'association est volontaire dans le partage de son expérience dans le montage d'une épicerie et de mutualiser ses commandes avec les producteurs.

INSPIRATION : Epi Vert - épicerie associative participative

THÉMATIQUES : Commerces et Services, Activités économiques

CONTACT : epivert24@laposte.net

INFORMATIONS

Lieu : Cherveix-Cubas (24)

Porteur(s) de projet :

Date : 2021

Financier : Conseil Départemental de Dordogne

Lien :

<https://www.facebook.com/epi.ver.t.cherveix.cubas/>



DESCRIPTION

Porté par un collectif d'habitants, l'Epi Vert a pour rôle d'assurer une fonction d'épicerie, de produits bio et locaux, en complément de l'unique boulangerie restante dans le village de Cherveix-Cubas. Organisée sous la forme associative, l'épicerie associative l'Epi Vert compte sur ses adhérents (70) pour fonctionner. À tour de rôle, selon les compétences, les vocations et les possibilités, ils endossent la blouse de magasinier, livreur, comptable ou caissier, pour assurer les 2 permanences d'ouverture par semaine : les mercredi de 17h à 19h et le samedi (jour de marché) de 9h à 12h

Par ailleurs, l'association s'est inspirée des épiceries Monépi (plateforme 100% gratuite : <https://www.monepi.fr/>) dont un des principes est de ne pas se faire de marge entre le producteur et le consommateur.

L'Epi Vert à eu l'occasion de bénéficier de la mise à disposition d'un ancien commerce.

INSPIRATION : La Fête des Voisins et l'Heure civique

THÉMATIQUES : Animation, Événement, Solidarité

CONTACTS Association "Voisins Solidaires" : 01 42 12 72 72 / aperifan@voisinsolidaires.fr / info@immeublesenfete.com

LA FÊTE DES VOISINS :

<https://www.lafetedesvoisins.fr/>

Créée dans l'idée de renforcer les liens de proximité et limiter l'isolement, la fête des voisins est un événement national qui invite chaque année le 28 mai à se réunir. A ce titre, Voisins solidaires l'association fondatrice de cet événement encourage les particuliers, les associations, les communes, les bailleurs, les maisons de retraite, etc. à se saisir de la démarche à l'échelle du territoire qu'il ou qu'elle occupe. Pour ce faire l'association met à disposition des kits de communication pour mettre en place le projet.

La prochaine fête en date aura lieu le 24 septembre 2021 en raison de la crise sanitaire...Alors à quand la prochaine fête des voisins à Champagnac-le-Vieux ?



L'HEURE CIVIQUE :

<https://lheurecivique.fr/>

Visé à développer une dynamique solidaire entre voisin.es tout au long de l'année. Le principe d'Heure civique est d'encourager chacune et chacun d'entre nous à se mobiliser une heure par mois pour une action de solidarité organisée dans un quartier ou de façon plus informelle à aider un voisin qui en a besoin (faire de la lecture, aide aux devoirs ect.). Sur son site l'Heure civique propose une liste de gestes solidaires à se saisir.



INSPIRATION : Musée et Jardin de la Vigne

THÉMATIQUES : Culture, Animation, Mise en valeur du territoire

CONTACTS : Place de l'Église, 43100 Vieille-Brioude

INFORMATIONS

Lieu : Vieille-Brioude (43)
Porteur(s) de projet :
Association Musée-Jardin de la
Vigne et du patrimoine de
Vieille-Brioude
Création : 1995
Lien :
<https://www.museejardindelavigne.fr/>

Le Musée Jardin de la Vigne Vieille Brioude



DESCRIPTION

A l'initiative de la commune, le Musée et Jardin de la Vigne est un espace culturel valorisant le patrimoine viticole passé et quasiment disparu dans la région à l'heure actuelle. Cet espace géré entièrement par des bénévoles propose la visite du musée-jardin (présence d'anciens outils), organise des événements (la fête de la vigne) et des voyages dans des régions viticoles et enfin prévoit des chantiers de réhabilitation du patrimoine ancien. Le musée en soit est ouvert de pâques à toussaint et propose des visites gratuites.

L'intérêt porté par le musée de valoriser l'héritage viticole ancien du territoire est un exemple inspirant. Le bois, la qualité de vie de part la nature environnante, etc. sont des atouts du territoire qui semble participer de l'identité champagnacoise et qu'il semble important de mettre en avant. Le fonctionnement bénévole du musée montre une autre façon d'implication et d'engagement.

INSPIRATION : La salle UN:UN

THÉMATIQUES : Rénovation, Culture, Préservation du patrimoine

CONTACT : contact@collectifetc.com

INFORMATIONS

Lieu : Brest (29)
Porteur(s) de projet :
Association Vivre la rue et le collectif ETC.
Création : 2012
Lien :
<http://www.collectifetc.com/realisation/la-salle-unun/>



DESCRIPTION

Dans le cadre de la préservation et de la réhabilitation de la rue de Saint-Malo par l'association Vivre la rue, le collectif ETC. est intervenu pour imaginer un projet d'aménagement des ruines présentes dans cette rue.

L'idée de réaliser un théâtre/ cinéma de plein air a été retenue. Des aménagements telle qu'une passerelle devait permettre de réunir deux ruines entre elles, restaurées en amont. Du mobilier scénique : une scène, un écran, des sièges et des loges sont venus meubler l'intérieur de la ruine redéfini alors comme lieu culturel. L'ensemble de ce mobilier a été imaginé à partir de matériaux de récupération (palettes, chaises, écran de cinéma récupéré, etc.) et par le soutien d'habitants de la rue.

Quel devenir pour les ruines de Champagnac-le-Vieux ? La maison de la Boudelle est-elle propice pour développer un projet similaire ?

INSPIRATION : Les conseils jeunes

THÉMATIQUES : Implication habitante et citoyenne, jeunesse

CONTACT : Ministère de la Ville et de la jeunesse et des sports

INFORMATIONS

Porteur(s) de projet : Ministère de la Ville de la jeunesse et des sports

Lien : <https://www.jeunes.gouv.fr/Les-conseils-de-jeunes>

Tous citoyens

Les conseils de jeunes

QU'EST-CE QUE C'EST ?
Chaque collectivité territoriale pourra créer un conseil ouvert aux jeunes de moins de 30 ans.

QUEL RÔLE ?
Faire entendre la voix des jeunes à tous les niveaux.
• Participer à la vie politique et sociale sur le plan local
• Faire vivre une instance participative représentative des jeunes et des adultes locaux
• Participer à des réalisations concrètes

QUI PEUT ÊTRE MEMBRE ET QUEL MANDAT ?
Les jeunes de moins de 30 ans qui résident ou travaillent sur le territoire de la collectivité.

POUR QUOI FAIRE ?
Des conseils citoyens, les jeunes à participer et à s'engager plus facilement dans les instances décisionnaires.

82 % DES MOINS DE 30 ANS SONT PRÊTS POUR AGIR SUR LEUR TERRITOIRE

MONISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

#ÉGALITÉ CITOYENNETÉ

DESCRIPTION

Le conseil municipal des jeunes est une instance municipale destinée aux enfants ou aux jeunes de moins de 30 ans. Son fonctionnement est variable selon la commune. Il assure un rôle consultatif au sujet de la politique jeunesse de la commune sur laquelle les jeunes sont investis. Le conseil municipal des jeunes facilite la prise en compte de leurs besoins dans la commune et les replace au centre du débat public. C'est une forme d'incitation à l'engagement. La mise en place d'un conseil municipal jeune demande à être animé.

INSPIRATION : La Grange aux Mômes - Maison d'Assistantes Maternelles

THÉMATIQUES : Services, Enfance

CONTACT : 02 33 39 44 94 / lagrangeauxmomes2019@gmail.com

INFORMATIONS

Lieu : Sarceaux (61)
Porteur(s) de projet : 3 assistantes maternelles

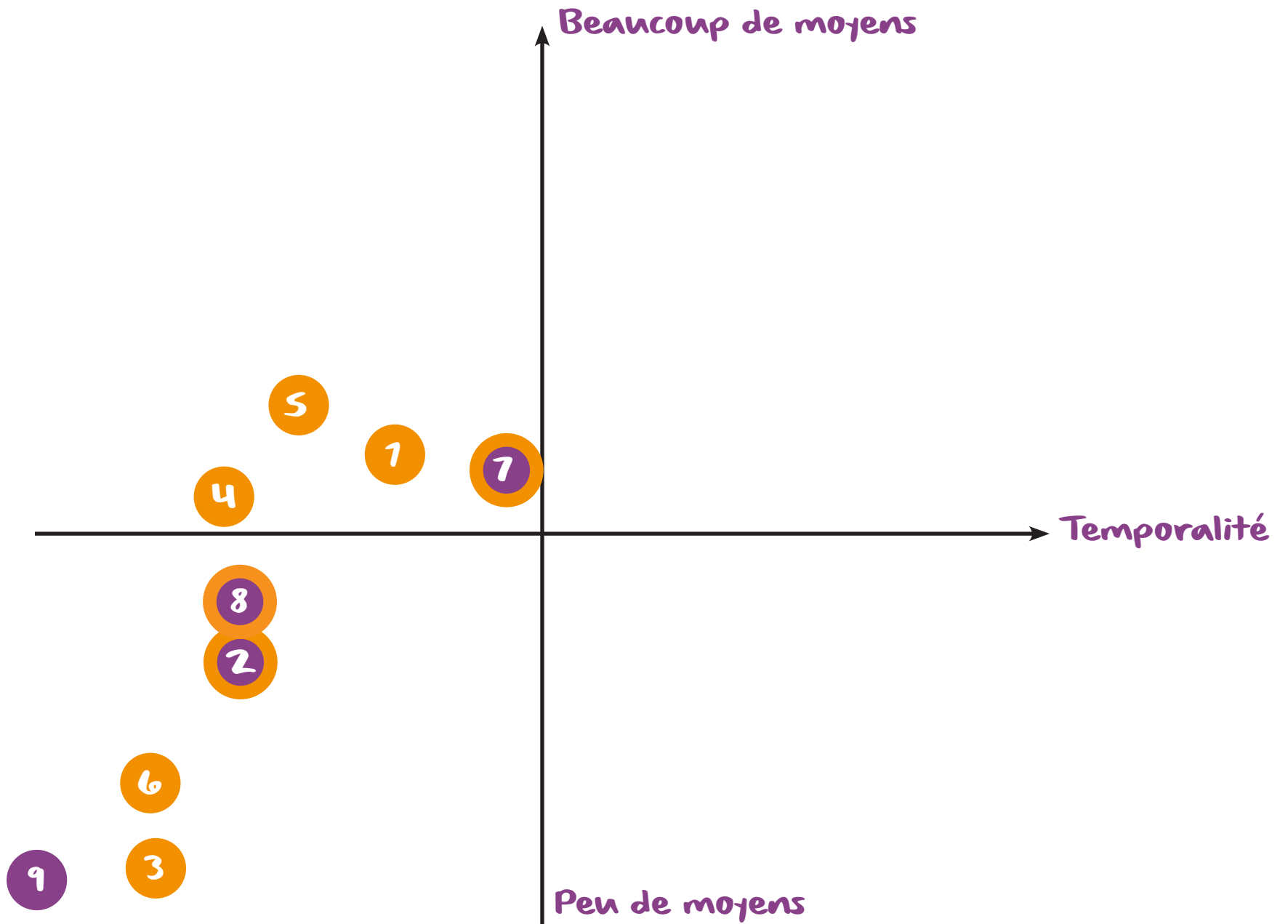
Date : 2019

Lien :
<https://www.facebook.com/La-Grange-Aux-M%C3%B4mes-353073262121988/>



DESCRIPTION

Portée par 3 assistantes maternelles et soutenue par la commune, La Grange aux Mômes a vu le jour dans un ancien corps de ferme du hameau Grogny près de Sarceaux. L'agrément d'assistante maternelle limite la responsabilité de la garde à deux enfants à l'ouverture d'un projet de Maison d'Assistantes Maternelles. Mais après 15 jours d'ouverture et de pratique il est possible de faire une demande de s'agrandir. La Grange aux Mômes visée un accueil de 12 enfants en 2020.



LES PROJETS POUVANT ÊTRE PORTÉS PAR LA MAIRIE
 LES PROJETS POUVANT ÊTRE PORTÉS PAR LES HABITANTES
 LES PROJETS POUVANT ÊTRE PORTÉS PAR LA MAIRIE ET/OU LES HABITANTES

Pour un quotidien facilité et animé toute l'année - Fiches actions -

1	Mutualiser un service de garderie	151
2	Nommer les rues et attribuer des numéros	153
3	Réflexion sur les commerces	155
4	Créer une fête itinérante des hameaux	157
5	Créer une salle des jeunes	159
6	Outil d'échanges et de partage	161
7	Espace de travail mutualisé	163
8	Faciliter la promenade	165
9	Rencontre autour d'un système de chauffage collectif	167

ACTION : Mutualiser un service de garderie

ENJEU : COOPÉRER POUR UNE QUOTIDIEN FACILITÉ ET ANIMÉ

THÉMATIQUES : Jeunesse, Entraide



DESCRIPTION DU PROJET

La présence de jeunes parents à Champagnac questionne l'absence d'un relais petite-enfance ou de garderie dans la commune. Solidaires et arrangeants entre eux, au quotidien leurs services peuvent avoir des limites (emplois du temps, différents besoins, nombres d'enfants différents selon les foyers, etc.). L'idée donc serait de faciliter la venue d'une nourrice à Champagnac en partageant son service avec les différents foyers intéressés. La prise en charge des enfants demanderait l'accès à un local. En complément, un réseau de jeunes parents qui le souhaitent peut-être animé autour des services qu'ils peuvent se proposer entre eux (garde d'enfants, trajets mutualisés pour les activités scolaires, etc.)

ETAPES

1. Réunir les parents désireux de développer ce projet
2. Trouver une nourrice
3. Trouver un local (Étincelle ?)
4. Animer un réseau de jeunes parents

BESOINS

- ▶ Communiquer sur la recherche d'une nourrice et d'un local
- ▶ Créer un outil qui faciliterait la communication entre les jeunes parents (?)

FREINS / CONTRAINTES

- ▶ Difficulté à trouver une nourrice ou encore un local

LES LEVIERS / RESSOURCES

L'Étincelle (local ?)

La commune de Champagnac-le-Vieux peut faciliter la diffusion de la recherche d'une nourrice.

Communauté de Communes d'Auzon

Le Relais Petite Enfance (lieu d'écoute, d'échanges et d'informations) de la communauté d'Auzon

https://www.cc-auzon.fr/relai-petite-enfance_fr.html

COÛT



DIFFICULTÉ



BESOINS HUMAINS



BESOINS MATÉRIELS



TEMPORALITÉ (années)



TITRE DU PROJET : Nommer les rues et attribuer des numéros

ENJEU : COOPÉRER POUR UNE QUOTIDIEN FACILITÉ ET ANIMÉ

THÉMATIQUES : Espaces publics, Identité

DESCRIPTION DU PROJET

Simplement, il s'agit de nommer/renommer les noms des rues et d'attribuer des numéros aux habitats du centre-bourg. Ce projet devrait faciliter la livraison de colis et permettre de se repérer davantage dans le bourg. Le nom des rues étant à charge du conseil municipal avec validation des délibérations par le préfet. A noter, la liberté donnée aux communes permet d'étaler le travail dans le temps.

35

Route d'AUZON

ETAPES

1. Choisir collectivement les noms des rues (lors d'un atelier ou suite à un vote)
2. Se renseigner sur la mise en place des numérotations des habitations
3. Valider et disposer les noms et numéros

BESOINS

- ▶ Une personne volontaire pour l'animation de ce projet
- ▶ Ressources pour s'informer du fonctionnement de numérotation de habitations

FREINS / CONTRAINTES

- ▶ Le tarif des plaques de numérotation (prise en charge ou non de la commune)
- ▶ « Art L2213-28 Dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles »

LES LEVIERS / RESSOURCES

La commune de Champagnac-le-Vieux
Présentation des démarches [ici](#)

BESOINS HUMAINS

0-1-2-3-4-5

BESOINS MATÉRIELS

0-1-2-3-4-5

TEMPORALITÉ (années)

0-1-2-3-4-5+

COÛT

0-1-2-3-4-5

DIFFICULTÉ

0-1-2-3-4-5

ACTION : Organiser une réflexion sur les commerces et les marchés existants

ENJEU : COOPÉRER POUR UNE QUOTIDIEN FACILITÉ ET ANIMÉ

THÉMATIQUES : Commerces, Producteurs, Activité économique



DESCRIPTION DU PROJET

Certaines évolutions sont à prendre en compte dans le devenir des commerces alimentaires et des marchés de Champagnac-le-Vieux. L'objectif est de mobiliser chacun des commerçants (l'Entracte, le camping, le restaurant du St-Pierre, les boulangers..) et des producteurs concernés pour discuter ensemble des projets de chacun et établir une dynamique collective bénéfique à la vie dans le bourg les années qui suivent. A l'occasion de ce temps de réflexion il est possible de mobiliser des acteurs ressources, afin d'avoir une prise de recul sur la situation ainsi que des regards extérieurs.



ETAPES

1. Contacter les commerçants et les producteurs
2. Contacter et/ou rencontrer des personnes ressources qui pourront orienter/co-animer ce temps de discussion
3. Prévoir une date de réunion et l'organiser
4. Renouveler un temps de réflexion au besoin

BESOINS

- ▶ Une personne référente pour prendre contact avec les personnes concernées.
- ▶ Animer la réunion

FREINS / CONTRAINTES

- ▶ Mobilisation

LES LEVIERS / RESSOURCES

- La commune de Champagnac-le-Vieux
- La Chambre de Commerce et de l'Industrie
- La Chambre de l'Artisanat
- Le Panier d'Auzon
- La Biocoop de Brioude
- Epicierie mobile "La Tournée Générale"
- Association Développement Animation Sud Auvergne de Brioude

BESOINS HUMAINS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

BESOINS MATÉRIELS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

COÛT

0 --- € --- € --- € --- € --- € --- € --- € --- € --- €

DIFFICULTÉ

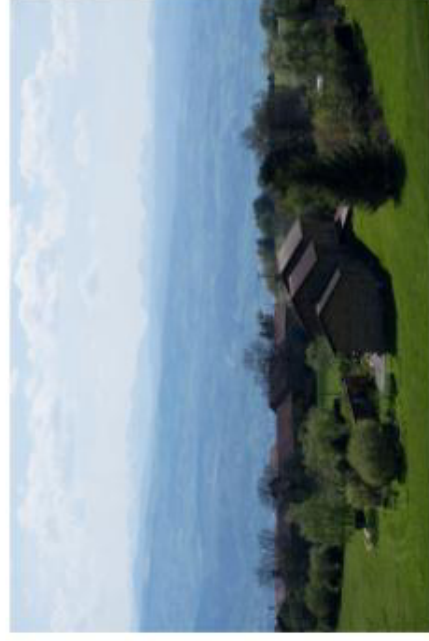
0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

TEMPORALITÉ (années)

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5 --- +

DESCRIPTION DU PROJET

Sur le principe de la fête de voisins ou encore des repas de quartier, l'idée est, d'une année sur l'autre, se rendre dans un "village" différent de Champagnac-le-Vieux, pour festoyer. Cette démarche vise à mettre en valeur les hameaux autour de Champagnac, à partager un temps convivial et à renforcer les liens entre les habitants du bourg et ceux des "villages".



ETAPES

1. Consulter les habitants des hameaux pour mesurer leur envie de participer
2. Savoir si un collectif d'habitants de la commune voudrait se lancer dans l'aventure
3. Décider collectivement de la forme de la fête itinérante des "villages" (choix du hameau, repas partagés, animations, date fixe, habitants des hameaux qui organisent ? etc.)
4. Se tester. Organiser la première fête itinérante en 2021 !

BESOINS

- ▶ A définir selon la forme de la fête itinérante
- ▶ De la motivation !

FREINS / CONTRAINTES

- ▶ Implication
- ▶ Mauvais temps

LES LEVIERS / RESSOURCES

- Comité des fêtes
- L'Entracte

BESOINS HUMAINS

0---1---2---3---4---5

BESOINS MATÉRIELS

0---1---2---3---4---5

COÛT

0---€---€€---€€€---€€€€

DIFFICULTÉ

0---1---2---3---4---5

TEMPORALITÉ (années)

0---1---2---3---4---5---+



DESCRIPTION DU PROJET

Ouvrir une salle des jeunes est un souhait porté par les jeunes champagnacois.es. Leur consacrer un espace leur permet de s'approprier la gestion d'un lieu, de se responsabiliser vis-à-vis du lieu mis à leur disposition, de se retrouver en toute saison, de partager des moments et de monter des projets collectifs s'ils le souhaitent.

ETAPES

1. Réunir les jeunes Champagnacois.es et connaître leurs envies
2. Définir le mode de gestion de la salle collectivement
3. Trouver un local
4. Investir les lieux. S'organiser !

BESOINS

- ▶ D'une mise à disposition d'un local
- ▶ Accompagnement par un animateur ? Auto-gestion .

FREINS / CONTRAINTES

- ▶ Difficulté à trouver un local
- ▶ Autogestion peut être difficile à mettre en place, demande beaucoup d'autonomie

LES LEVIERS / RESSOURCES

- La commune de Champagnac-le-Vieux
- Comité des fêtes
- L'Entracte
- S'inspirer de salle des jeunes déjà existantes

BESOINS HUMAINS

0---1---2---3---4---5

BESOINS MATÉRIELS

0---1---2---3---4---5

COÛT

0---1---2---3---4---5

DIFFICULTÉ

0---1---2---3---4---5

TEMPORALITÉ^(années)

0---1---2---3---4---5---+

DESCRIPTION DU PROJET

A la fois socialement mais aussi géographiquement les habitant.es. de Champagnac-le-Vieux peuvent avoir des difficultés à se rencontrer. Du point de vue générationnel il existe peu de liens entre les jeunes et celles plus âgées. De la même façon, il existe un éloignement géographique par exemple entre le quartier de Lacombes et le Calvaire qui limite les échanges entre ces quartiers.

Ainsi, dans l'intérêt de faciliter un échange entre les générations, des rencontres à l'école peuvent être envisagées autour de thématiques spécifiques. D'une autre manière, pour toutes les personnes âgées qui seraient volontaires dans la garde d'enfants, un réseau informel pourrait se mettre en place. Par ailleurs, l'idée de réunir dans un endroit visible les compétences de chacun (ce que je peux faire, ce que je recherche, etc.) bénéficierait à l'échange entre habitant.es



ETAPES

1. Saisir les liens à faire entre les structures et les personnes volontaires pour le partage d'expérience
2. Mettre en place des rencontres (écoles, jeunes parents, etc.)
3. Trouver un local dans lequel déposer le panneau
4. Créer le panneau et animer les échanges

BESOINS

- ▶ Une personne qui met en lien et anime le réseau de personnes intéressées
- ▶ Récupérer un support (assez grand et rigide sur lequel il est possible de partager des informations)

FREINS / CONTRAINTES

- ▶ Veiller à ne pas solliciter trop les mêmes personnes âgées (veiller à la fatigue)

LES LEVIERS / RESSOURCES

- L'Entracte
- L'école de Champagnac-le-Vieux
- Les jeunes parents de Champagnac-le-Vieux
- Lien à faire avec le futur établissement de l'ancienne Gendarmerie

BESOINS HUMAINS

0---1---2---3---4---5

COÛT

0---1---€---€€---€€€---€€€€

BESOINS MATÉRIELS

0---1---2---3---4---5

DIFFICULTÉ

0---1---2---3---4---5

TEMPORALITÉ(années)

0---1---2---3---4---5---+

ACTION : Réflexion sur la mise en place d'un espace de travail mutualisé

ENJEU : COOPÉRER POUR UNE QUOTIDIEN FACILITÉ ET ANIMÉ

THÉMATIQUES : Activité économique



DESCRIPTION DU PROJET

La crise sanitaire nous l'a rappelé, certains salariés et des entrepreneurs travaillent depuis chez eux. Cette forme de travail peut être vécue comme un choix ou être davantage subie (isolement). Une réflexion au sujet de la mise en place d'un tel espace à Champagnac-le-Vieux est donc à réfléchir au moment où nous observons une dynamique des populations à retourner vivre dans les campagnes. Celle-ci doit être globale en intégrant les questions d'accès à internet. Par ailleurs, le territoire comptait de nombreux artisans. La mutualisation d'espaces de stockages, d'entrepôts, est aussi à penser pour ce profil de travailleurs. Mettre à disposition ou cibler un local propice à une occupation de ce type peut aider de jeunes artisans à s'installer.

ETAPES

1. Evaluer les besoins des entrepreneurs, des salariés en télétravail et des artisans
2. Repérer les locaux propices aux activités citées
3. Démarcher les propriétaires
4. Réfléchir sur la forme et le fonctionnement des lieux
5. Communiquer sur la mise en place d'espaces de travail mutualisés



BESOINS

- ▶ Faire des recherches
- ▶ Rencontrer des travailleurs en distanciel, des artisans et rencontrer des acteurs ressources (CMA)
- ▶ Rechercher un/des lieu.x
- ▶ Questionner l'accessibilité du réseau internet

BESOINS HUMAINS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

BESOINS MATÉRIELS

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

FREINS / CONTRAINTES

- ▶ Pas assez de recul sur les besoins d'espaces partagés pour les travailleurs en distanciel
- ▶ Propriétaires réticents
- ▶ Loyers des lieux trop élevés (si non mise à disposition)

COÛT

0 --- € --- € --- € --- € --- € --- € --- € --- € --- €

DIFFICULTÉ

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5

LES LEVIERS / RESSOURCES

- S'inspirer de modèles déjà existants :
- Mise à disposition gratuite du local par la Mairie
- d'Asnières-sur-Vègre <http://www.asnieres.village-factory.net/>
- L'Étincelle
- Ancien garage de Mir Vigier Dominique
- WIFI 43
- Association Dasa qui accompagne les artisans et porteurs de projets

TEMPORALITÉ (années)

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5 --- +

ACTION : Faciliter la promenade

ENJEU : COOPÉRER POUR UNE QUOTIDIEN FACILITÉ ET ANIMÉ

THÉMATIQUES : Loisirs, Nature

DESCRIPTION DU PROJET

Le village est force d'attraction pour un tourisme tourné vers la nature et l'environnement. Des panneaux de direction pour des promenades longues existent déjà. Sont-ils assez mis en valeur ? Peut-être qu'une carte les regroupant serait utile à ceux qui les découvrent.

De plus, nous avons découvert de nombreux chemins bucoliques autour du village qui permettent de découvrir les environs proche du centre bourg. Ils peuvent servir à faire connaître les atouts : comme la vue de Rouret, d'anciennes pierres de signalisation, des pierres debout... Et pourquoi pas également dans le village, un parcours mettant en valeur l'histoire du bourg encore présent sur les bâtiments ?



ETAPES

1. Cartographier les chemins et leurs signalétiques
2. Créer de nouveaux chemins ou les entretenir (exemple chemin du plan d'eau à l'observatoire)
3. Mettre au propre une carte diffusable, l'imprimer et la rendre également disponible en ligne
4. Entretien les chemins

BESOINS

- ▶ Des connaissances sur les chemins et promenades intéressantes
- ▶ Des matériaux pour la signalétique
- ▶ De l'entretien régulier

BESOINS HUMAINS

0---1---2---3---4---5

BESOINS MATÉRIELS

0---1---2---3---4---5

FREINS / CONTRAINTES

- ▶ Coût d'entretien
- ▶ Propriétaires privés si liaison entre le plan d'eau et l'observatoire

LES LEVIERS / RESSOURCES

- Parc livradois forez
- Office du tourisme des gorges du hautes allier
- Auzon communauté (pour une vision plus large que l'échelle du village)
- <https://www.tourisme-tarnetgaronne.fr/offre/randonnee-pedestre-auzerte-fr-2353783/>

COÛT

0---€---€€---€€€---€€€€

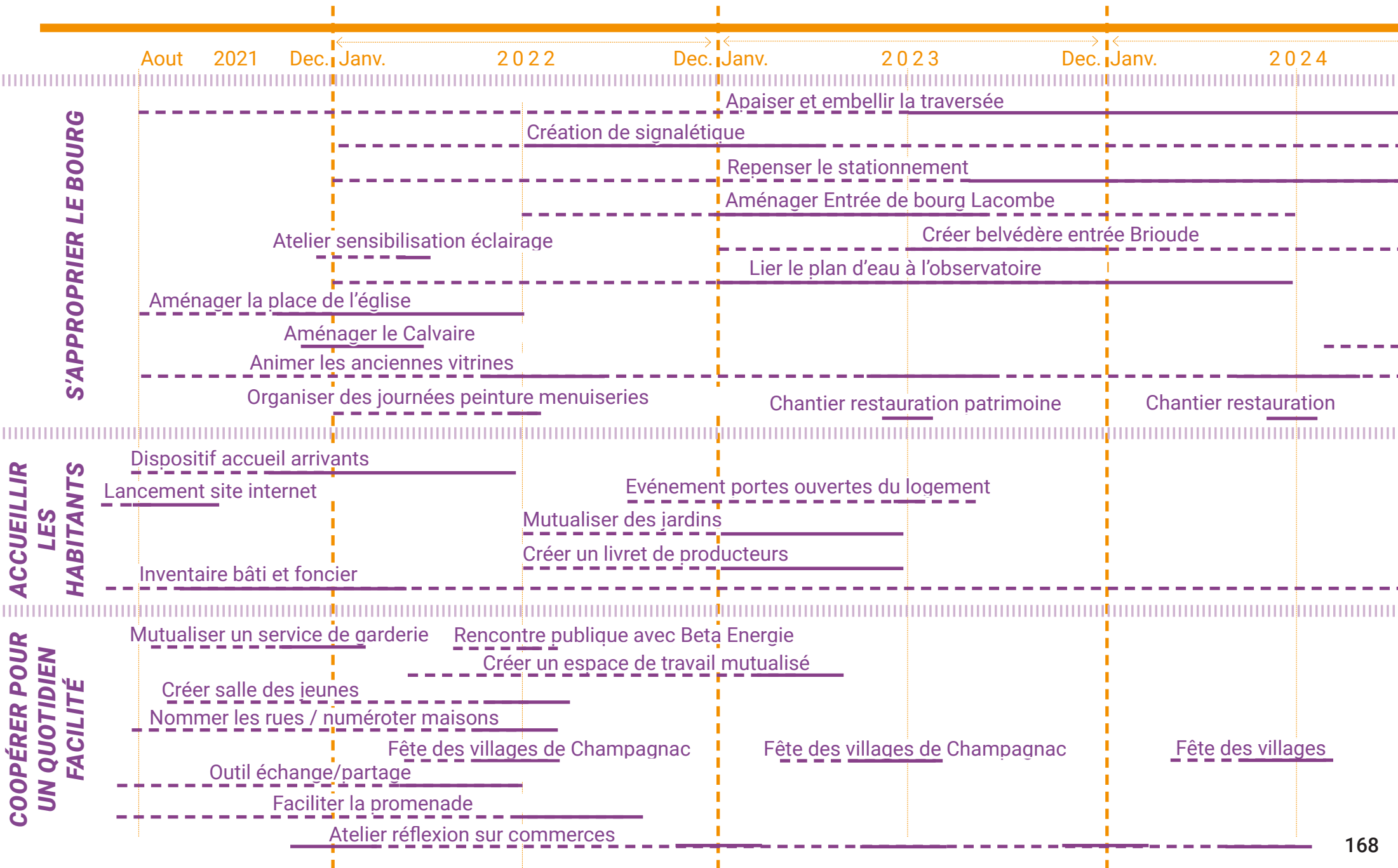
DIFFICULTÉ

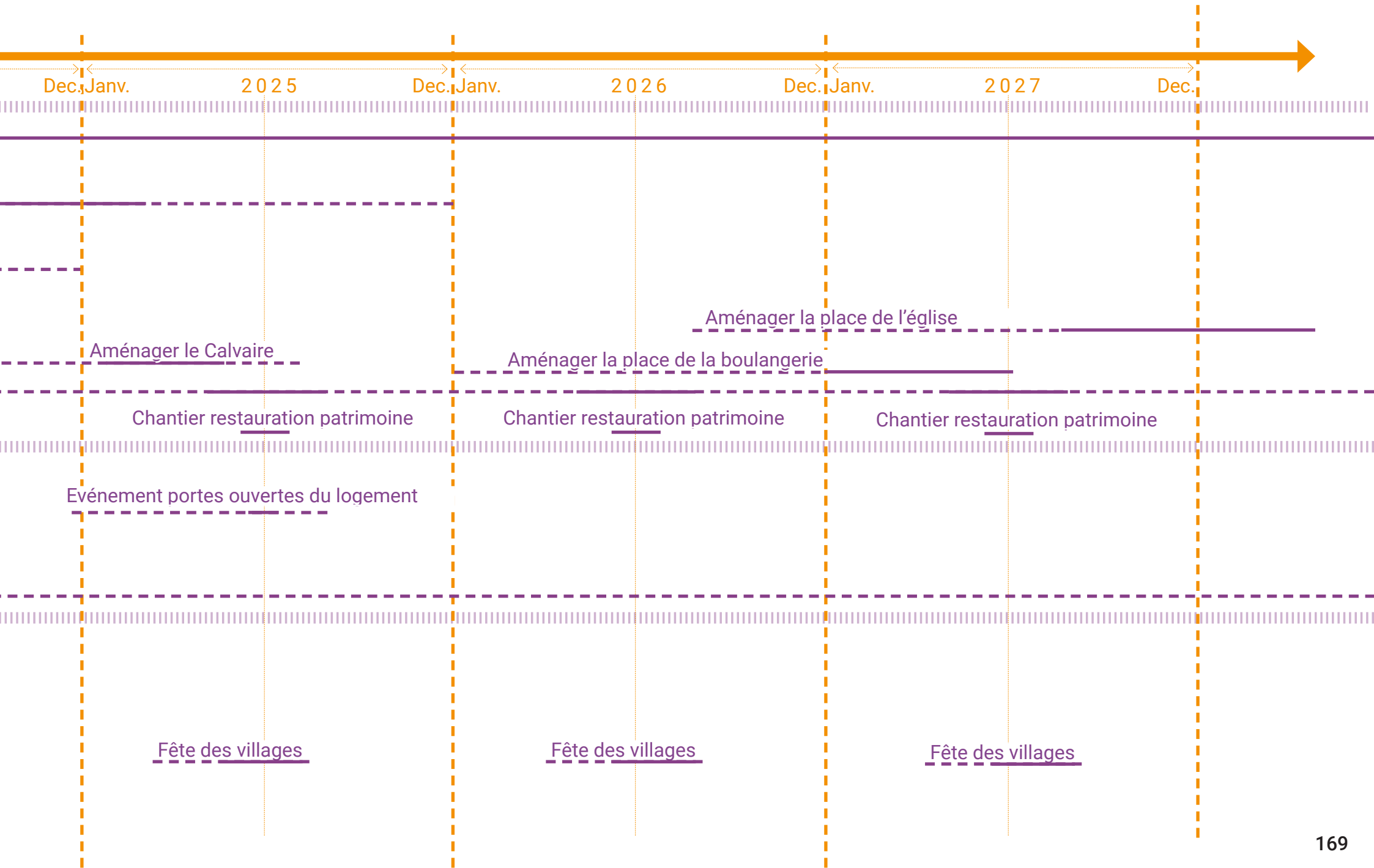
0---1---2---3---4---5

TEMPORALITÉ(années)

0---1---2---3---4---5---+

> PLAN GUIDE







4. EXPÉRIMENTATIONS

LA TRAVERSÉE EN CHANTIER !

LE CALVAIRE

Construction de mobilier pour investir cet espace et initier de nouveaux usages

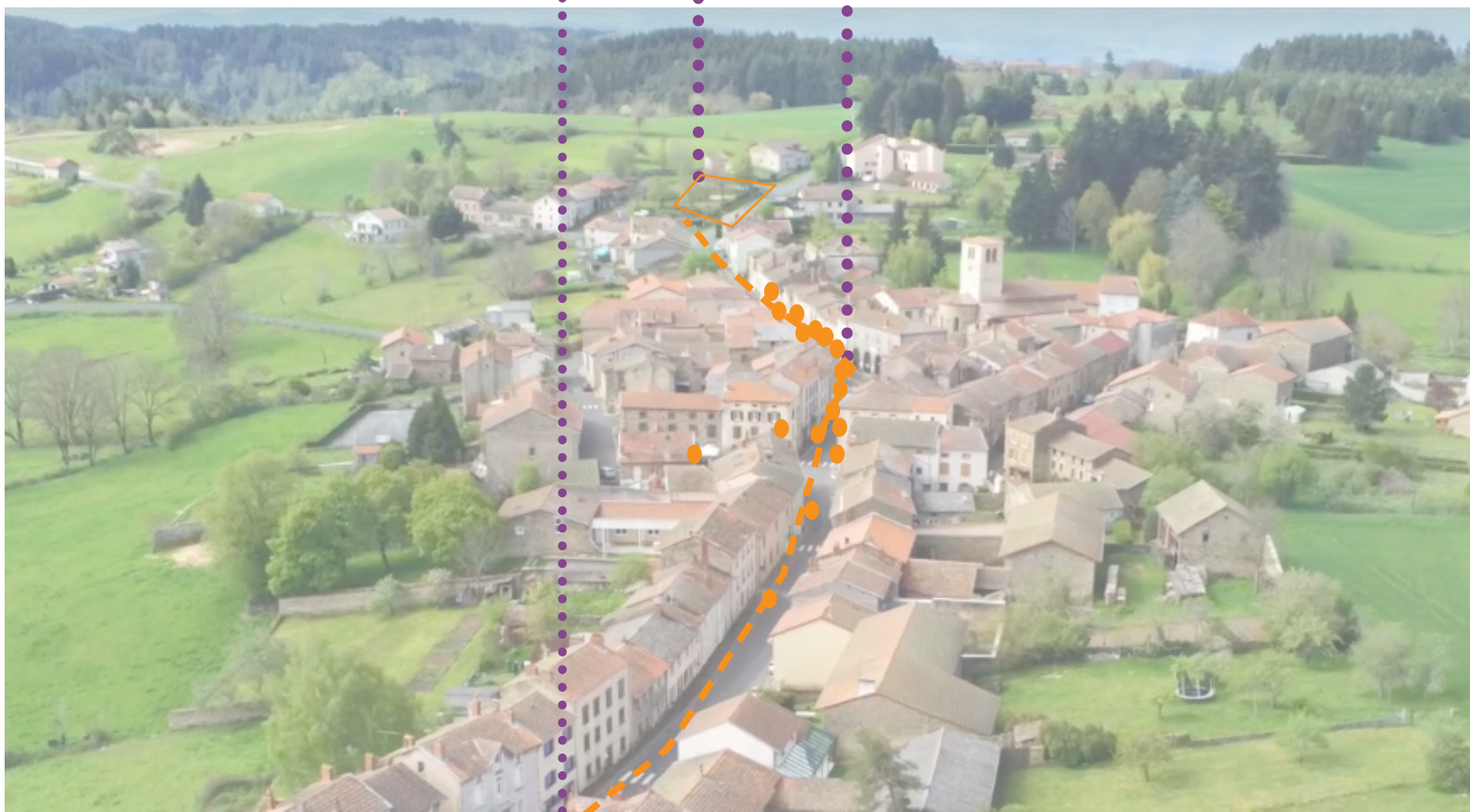
LA VOIRIE ET LE FLEURISSEMENT

- Atelier sur la voirie avec une paysagiste du CAUE et le service voirie du CD43
- Construction de jardinières pour fleurir les pieds de façade



LES VITRINES

Création d'expositions éphémères avec les habitants dans des vitrines vides et panneaux historiques



> LA MÉTHODOLOGIE

Cette dernière phase d'expérimentation a été l'occasion de tester différentes actions parmi celles imaginées durant la phase 2.

Nous les avons choisies en fonction de la priorisation faite par les habitant.es durant la restitution de la phase 2 ainsi que de leur faisabilité durant nos 3 semaines sur place.

Nous nous sommes ainsi concentré.es sur 4 expérimentations :

- L'animation des anciennes vitrines du bourg
- La création de jardinières pour fleurir le village
- La construction de mobilier pour initier de nouveaux usages au Calvaire
- La réalisation d'un film avec les adolescents/jeunes du village pour imaginer une future salle des jeunes



DONNER A VOIR

Pour nous il était primordial de ne pas s'arrêter sur des projets écrits mais bien de mettre en œuvre certaines actions concrètes qui restent visibles dans le village après notre départ.

TESTER

Il s'agissait d'initier certaines actions et de faciliter leur mise en œuvre pour pouvoir ensuite les pérenniser.

Cela permet à la fois de les tester et donc de savoir ce qui est faisable et comment s'y prendre (contraintes à prendre en compte, ressources, temps nécessaire, impact, étapes de mises en œuvre, etc.)

Par exemple, avec les jardinières nous testons à la fois l'effet du fleurissement sur l'impression que l'on a du village, l'entretien partagé des jardinières (avec des habitants référents pour l'arrosage) et un mode de fleurissement (en bac).

Avec les vitrines nous voulions montrer plusieurs manières possibles de les faire revivre et montrer que c'est faisable avec peu de moyens.

FAIRE ENSEMBLE

Au-delà d'un test d'usages, de fonctionnement, ou encore d'impact esthétique, toutes ces interventions sont également l'occasion de

faire ensemble et de valoriser les savoirs de chacun. En effet, ces temps de chantiers et de co-création sont précieux, ils permettent de créer et/ou renforcer les liens avec et entre les habitants. C'est un temps de transmission et de partage de savoirs et compétences entre habitant.es. Nous avons pu mobiliser sur ces différentes expérimentations des connaissances en bricolage, jardinage, astronomie, couture, papillons, biodiversité, etc. C'est l'occasion de découvrir les talents et forces locales et d'apprendre les un.es des autres. Cela permet également de mobiliser des personnes différentes plus à l'aise avec les activités manuelles/créatives qu'avec le format d'atelier ou d'entretien. Tout le monde à sa place et peut participer à l'amélioration du village à sa manière (en temps, matériel, conseils, aide logistique, etc.), avec ses envies, son temps, et ses savoirs.

DONNER ENVIE

Enfin, il s'agit avec ces interventions de donner envie ! Donner envie de s'impliquer, d'aller plus loin et de continuer, donner envie de faire ensemble. Nous espérons donc que ces modestes expérimentations auront créé une envie commune de poursuivre l'aventure !

> DES EXPOSITIONS POUR ANIMER LES VITRINES

Les vitrines de Champagnac-le-Vieux, aujourd'hui défraîchies mais encore présentes, font toujours parler d'elles. Les habitant.e.s se rappellent des diverses épiceries dont chacune avait sa spécialité, les 11 cafés qui faisaient vivre le bourg, et regrettent aujourd'hui ces vitrines fantômes qui font résonner dans la rue du bourg les échos du passé.

Une des améliorations pour le village la plus demandée par les habitant.e.s était d'investir à nouveau ces vitrines et de rafraîchir ces façades délaissées. Nous avons donc voulu initier des expérimentations et montrer différentes façons de faire revivre ces espaces.

Après avoir contacté les propriétaires des bâtiments et avoir obtenu leur accord pour investir les devantures, nous avons pu tester trois types d'interventions :

- **L'installation de 18 panneaux en bois qui retracent l'histoire des vitrines** grâce aux informations et photos collectées auprès des habitant.e.s pour donner un aperçu de l'ambiance d'antan. Un petit texte accompagné d'une photo de l'ancienne vitrine, viennent témoigner du passé des différentes devantures encore visibles. De quoi valoriser le passé de Champagnac-le-Vieux, se remémorer l'histoire à travers des anecdotes collectives et ainsi donner une autre lecture du bourg aux habitant.e.s et personnes de passage.

- **L'investissement de deux locaux en espaces de travail et de création :**

Un premier local, celui attenant à la boucherie et donnant sur la place de la boulangerie que nous avons transformé temporairement en atelier de bricolage et qui aura abrité nos chantiers participatifs de construction de mobilier urbain. Un second espace, celui de

la cagna, est devenu l'atelier du photographe Joseph Fandre, invité en résidence pendant 5 jours. Photographe professionnel, il a développé des photographies sur plaques de verre de Champagnac-le-Vieux datant du début du XXème siècle. Parallèlement, il a également réalisé des portraits des habitant.e.s puis les a développés avec une technique de développement au café.



- **L'embellissement de vitrines** à travers des **expositions temporaires réalisées avec des habitant.e.s.** et qui mettent en valeur des créations ou initiatives champagnacoises :

La liquoristerie : Une exposition sur les techniques et la fabrication de la liqueur a été présentée dans l'ancien Economat à travers le travail de la Reine des Vertes, liquoristerie locale gérée par Amandine et Valentin.

L'atelier de couture : En cohérence avec l'ancienne activité du lieu, l'ancienne mercerie a servi d'exposition des créations textiles d'une habitante, Katia Mialon

L'observatoire : L'idée était de présenter et faire connaître l'association qui gère l'observatoire de Champagnac-le-Vieux à travers une exposition sur l'observatoire, les étoiles et la lune. Elle a eu lieu dans la vitrine de l'ancienne coopérative agricole Gardel

Le Club papillon : Claude Tautel, habitant du bourg et passionné des papillons, a aussi été

sollicité pour faire vivre une vitrine autour des papillons et de leur préservation.

L'agence de voyage : A travers nos rencontres nous nous sommes rendu.es compte que beaucoup de champagnacois.es ont séjourné ailleurs dans le monde. À travers la vitrine de l'ancien bar Ricoux, nous avons envie de porter leurs témoignages d'ailleurs et offrir aux habitant.es et aux personnes de passages un autre regard sur le monde. Une façon de mettre en valeur les parcours de vie des habitant.es

Nous avons également utilisé des vitrines pour exposer le travail de Joseph Fandre (au café l'Entracte et sur la vitrine de l'ancienne épicerie Seguin) et restituer l'ensemble de notre résidence Vivre le Bourg (dans l'ancienne boucherie). Nous voulions laisser une trace de notre démarche directement dans l'espace public. Les passants peuvent par cet intermédiaire mieux comprendre le contexte

dans lequel ont été créés les jardinières et le mobilier, les expositions dans les vitrines et les pancartes historiques qu'ils peuvent maintenant observer en traversant le village. Ces expositions resteront installées durant les 2 mois d'été avant de peut-être vivre de nouvelles aventures menées par les habitant.e.s du bourg.

A partir de dispositifs simples et peu de moyens c'est toute la rue qui reprend vie. D'autres vitrines de Champagnac-le-Vieux n'attendent que de pouvoir accueillir la créativité des habitant.e.s pour se transformer en mini-musées, en trompe-l'œil, en expositions ou encore en commerces éphémères. Nous voulions aussi sensibiliser les propriétaires et leur montrer l'impact positif que leurs vitrines peuvent avoir en les investissant. Nous espérons que des envies de réfection des vitrines et enseignes naîtront pour conserver les anciennes menuiseries et leur redonner leur éclat.





La Reine des Vertes



Agence de voyage



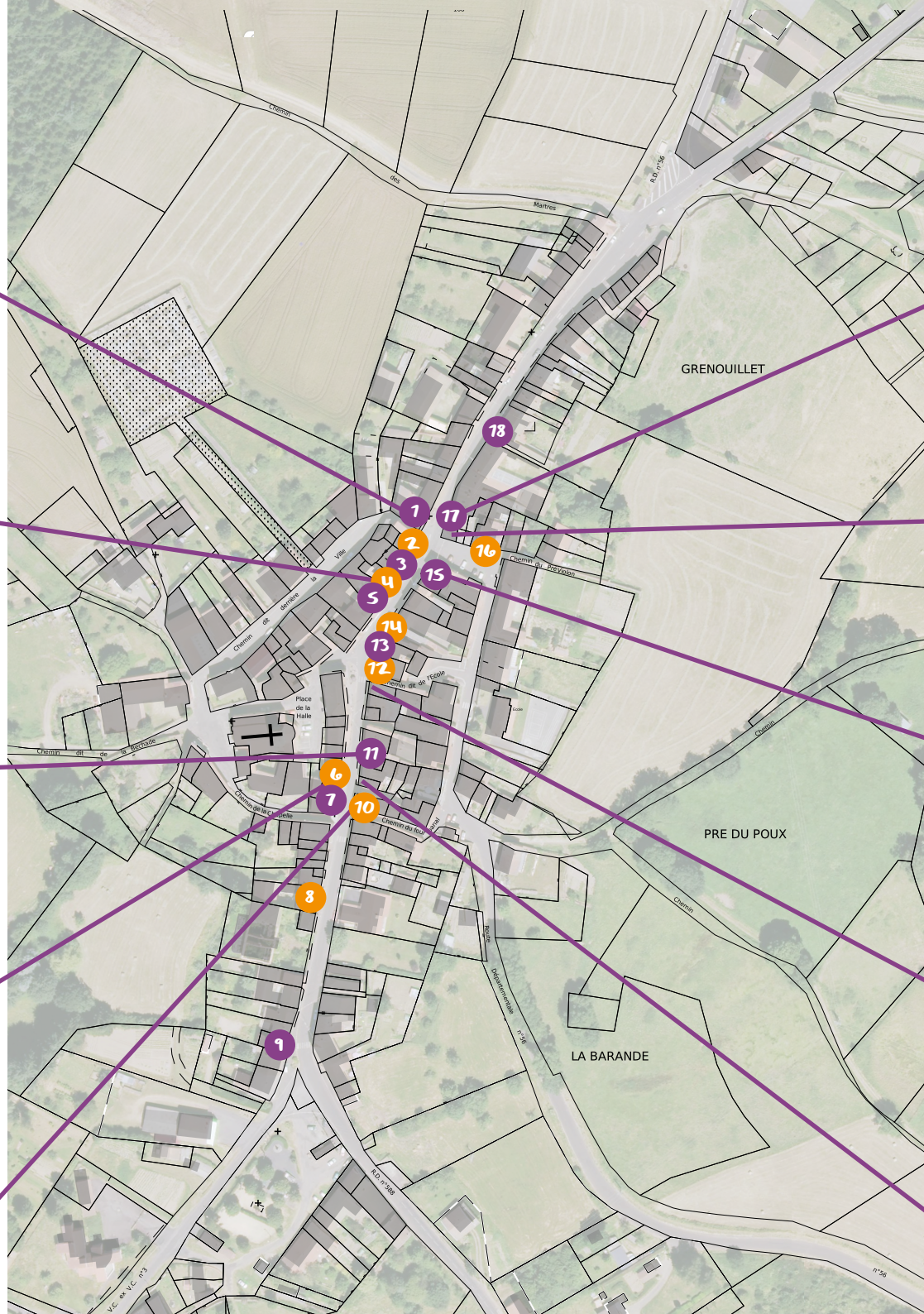
Atelier de couture



Observatoire



La galerie



Viv(r) le bourg



Atelier bricolage



Exposition au Café l'Entracte



Club papillon



L'atelier du photographe



7 L'Economa

L'ADMR 2

< Vitrine «La Reines des Vertes»

Vitrine aujourd'hui >



Autrefois restaurant-café-hôtel, ce lieu central dans le bourg a ensuite accueilli « l'économat du centre » de 1959 à 1986, tenu par la famille Miche. À cette époque, la fontaine servait de courte échelle pour livrer le voisin du dessus.

À sa fermeture deux repreneurs se sont succédés un chacun. La pérennité d'un commerce au centre du bourg était mise en péril face à la concurrence des grandes surfaces émergentes.

Ensuite, le lieu est devenu le repère des « têtes brulées ». La salle des jeunes a animé l'espace quelques années.

< Pancarte sur l'histoire

Pancarte sur l'histoire >



En vente ici : les fameux caramels au lait ! En effet autrefois se tenait ici une épicerie dont le gérant était un de ces nombreux bourreliers (travail de la bourre et du cuir pour la fabrication d'attelage à chevaux). Un métier devenu aujourd'hui rare en campagne.

Le salon de coiffure de Laurence Benoit a ensuite succédé à l'épicerie. Elle s'occupait essentiellement des chevelures féminines.

Ensuite est venu loger le Crédit Agricole de Haute-Loire, avant d'accueillir l'actuelle ADMR.



3 La cordonnerie

Le Bar Ricoux 4

< Vitrine aujourd'hui

Vitrine «Agence de voyage» >



Si l'on remonte l'histoire de cette devanture, on apprend qu'autrefois Odette Briat y tenait un café. Puis dans les années 1960 un Téléclub a investi les lieux. Pour l'occasion, le père Chassang avait récupéré un téléviseur pour meubler l'espace. La série Rintintin et La piste aux étoiles faisaient l'unanimité chez les jeunes.

A la suite, le local est devenu le siège de l'association du club des Neiges (club des aînés) puis la bibliothèque municipale avant de devenir la cordonnerie, qui ferma dans les années 2000.

< Pancarte sur l'histoire

Pancarte sur l'histoire >



Racheté à Mme Roux, le bar-restaurant s'est affranchi de nouveaux propriétaires gérants de 1930 à 1972 : la famille Ricoux. La tenancière, Marceline était une adepte du tricot. Elle passait ses après-midi en compagnie d'autres tricoteuses fidèles au banc en face de la mairie.



5 Touring Hôtel

La coopérative agricole Gardel 6

< Vitrine aujourd'hui

Vitrine «Observatoire»



À l'ambiance rock'n roll, le Touring hôtel-bar, puis uniquement bar, animait la rue centrale du bourg de Champagnac-le-Vieux. Sa notoriété reposait sur son flipper et son billard dont raffolaient les jeunes et les moins jeunes. Des perles rares pour l'époque, de quoi faire concurrence aux jeux de cartes pratiqués dans les autres bistrot.

< Pancarte sur l'histoire

Pancarte sur l'histoire >



Cette charmante devanture abritait la coopérative agricole Gardel, qui stockait dans les lieux de l'engrais et des outils pour les paysans des alentours. Le propriétaire vivait au-dessus et avait pour habitude à la période des champignons d'en vendre certains par sa fenêtre qui donnait sur la place de l'église.

La statuette placée au-dessus de la vitrine est l'œuvre de Jacqueline Etaix de La Pouille. Elle remplace une grande Vierge offerte au prêtre au moment de sa découverte. Il paraîtrait qu'avant la Révolution, des niches au-dessus des maisons accueillait des Vierges pour bénir les entrées de bourg.



7 La pharmacie

Le Bar Bravard 8

< Vitrine aujourd'hui

Vitrine aujourd'hui >



La pharmacie était connue des champagnacois.es comme le repère pour soigner les bobos et les tracas. Un des propriétaires historiques, Monsieur Comptour, employait Monsieur Sibeaud en tant que potache. Ce dernier se chargeait de préparer les remèdes des habitant.es

La pharmacie fût ensuite l'entreprise de la famille Varenne : elle tenait la pharmacie et lui était dentiste à Brioude. La pharmacie était alors ouverte deux fois par semaine les mardi et les vendredi.

< Pancarte sur l'histoire

Pancarte sur l'histoire >



Le tenancier de cet ancien bar était aussi vendeur et livreur de vin. Léon Bravard, facteur sur Chassignolles, a ensuite repris le commerce. Une fois le courrier trié, le bar devenait le lieu où les facteurs se retrouvaient pour casser la croûte.

A l'étage un saloir, au rez-de-chaussée une soue pour le cochon, une étable au fond du jardin et une cave fraîche idéale pour boire le « pastaga » à l'abri de la chaleur en compagnie des habitués du bar.



1 La superette des neiges
L'épicerie Seguin 10

< Vitrine aujourd'hui

Vitrine «Galerie photo» >



« La der des ders », la supérette des Neiges, petite entreprise familiale est la dernière épicerie de Champagnac-le-Vieux. Ouverte en 1979, elle ferma en 2012.

Auparavant, il faut se l'imaginer, la supérette abritait le bureau de poste tenu par Madame Collange et encore en amont le Casino d'Eva Collange.

< Pancarte sur l'histoire

Pancarte sur l'histoire >



Occupée par un bottier, la maison est ensuite devenue l'épicerie Seguin (dit « S'guin »). Tout était bon ! « Les petits pois sont extras fins, ils sont invisibles » disait la commerçante. La marchandise était achalandée depuis le Puy-en-Velay. Le mari de la famille Seguin était conducteur. Il amenait les gens une fois par jour au Puy-en-Velay et profitait de faire des réserves pour l'épicerie.

Monsieur Seguin fut récompensé pour avoir fait un million de kilomètres entre Champagnac-le-Vieux et le Puy-en-Velay sans jamais avoir eu d'accident. Un chauffeur dans l'âme !



77 La mercerie

L'épicerie Cavard 72

< Vitrine «Atelier de couture»

Vitrine aujourd'hui >



Sisi Plaurand, tricoteuse dans l'âme, tenait un commerce en tout genre. On pouvait trouver en vente dans sa mercerie, autant du tissu, des boîtes de conserves que des bonbons Krema à la fraise. Son produit phare : les « bougerons », autrement dit les bleus de travail. Son commerce ferma dans les années 1990.

< Pancarte sur l'histoire

Pancarte sur l'histoire >



Une épicerie, une spécialité ! Ici chez les Cavard-Pages il était possible de dénicher de la vaisselle : des « biches » pour les conserves, des bols, des tasses et bien d'autres choses. Aussi, des pots de fleurs de toutes les tailles étaient disponibles à la vente. La cave de l'épicerie permettait de stocker du fromage en vente aussi dans le commerce. Et enfin, on y trouvait comme dans de nombreuses épiceries les fameux caramels et les bonbons Kréma.

Rare étaient celles et ceux qui avaient un seul métier autrefois. Alors, elle était au comptoir et lui était transporteur et taxi vers Brioude.

L'épicerie ferma dans les années 1970.



73 Cortet

Le crédit agricole 74

< Vitrine aujourd'hui

Vitrine aujourd'hui >



L'auriez-vous imaginé ? Ici se tenait jusque dans les années 1970 une quincaillerie et une vente d'articles funéraires. La commerçante Madame Cortet tenait le comptoir, son mari lui travaillait à la forge. On pouvait trouver des couronnes funéraires en perles faites à la main, une exception pour les temps modernes d'aujourd'hui. De 1973 à 2009, le commerce trouve une nouvelle fonction : vente d'électroménager. Leur petit-fils, Monsieur Cortet s'installe en tant qu'électricien. Depuis le commerce est fidèle à cette fonction. Et pour la petite anecdote l'électricité est arrivée à Champagnac-le-Vieux, le dernier week-end du mois de juin 1933 à l'occasion de la fête du bourg.

< Pancarte sur l'histoire

Pancarte sur l'histoire >



Espace en tout genre... les commerces et services qui ont occupé successivement le lieu ont entre eux peu de liens. Les champagnacois.es se souviennent du cordonnier Lorrain, Monsieur Blancher. Il fabriquait et rafistolait des chaussures et des harnais. Une boucherie a ensuite succédé à son commerce de 1950 à 1955. Puis est arrivé le Crédit Agricole du Sud-Est, comme en témoigne toujours la devanture.



75 Le café associatif L'Entracte

La boulangerie 76

< Vitrine aujourd'hui

Vitrine aujourd'hui >



Charlotte Tavernier, tenancière de l'hôtel du commerce, était très bonne cuisinière. Elle maîtrisait du bout des doigts l'excellente recette « du lapin farci aux champignons, sauce tomate » et bien d'autres gourmandises dans le genre : le bœuf de Madère, le vin chaud, les bouchers à l'arène. Les jours d'enterrement c'était soupe grasse au menu !

Les longues journées d'hiver les clients se retrouvaient pour jouer à la Belote ou au Tarot

Aujourd'hui, l'ancien QG Tavernier est devenu le café associatif l'Entracte.

< Pancarte sur l'histoire

Pancarte sur l'histoire >



« La caverne d'Alibaba » ! À première vue nous pouvons y voir une boulangerie, mais si l'on s'approche le magasin nous dévoile un tas d'autres produits essentiels au quotidien des champagnacois.es. Unique en son genre, ce commerce est le dernier ouvert du bourg, sa gérance revient aux frères Arnaud.

Ils sont les successeurs d'un grand nombre de boulangers installés auparavant : Monsieur Riomet, Monsieur Saez qui avait fuit la guerre d'Espagne, etc.



17 La boucherie

L'Hôtel de France 18

< Vitrine «Vivre le Bourg»

Vitrine aujourd'hui >



Ici on y trouvait le plat de résistance ! la boucherie était pendant la seconde guerre mondiale, tenue par la femme d'un boucher prisonnier de guerre. Elle a ensuite été reprise par la famille Bagel qui vendait de la « super saucisse au kilomètre ». Elle tenait le magasin et lui vadrouillait dans les villages voisins pour vendre ses bons produits.

< Pancarte sur l'histoire

Pancarte sur l'histoire >



Autrefois l'hôtel de France était tenu par Madame Chalet, grande cuisinière dans l'âme. Sa fille y a ensuite ouvert un tabac. L'hôtel ferma mais la salle du restaurant accueillait toujours les repas durant les fêtes de village. On pouvait y manger et y danser sur un air d'accordéon !

Ensuite, un cabinet de docteur s'est installé dans une petite pièce au premier étage, la salle d'attente elle était au niveau du restaurant où cuisinait toujours la fille de Madame Chalet.

> DES JARDINIÈRES POUR FLEURIR LA RUE

Pour accompagner l'envie de rafraîchir les façades des anciens commerces et hôtels du bourg, les habitant.e.s ont également vivement souhaité pouvoir embellir la rue notamment en la fleurissant et en la végétalisant.

La végétalisation d'un bourg peut parfois sembler contraignante, notamment quand il s'agit de devoir entretenir les végétaux. Alors, pour tester cet usage, permettre aux habitant.e.s et à la municipalité d'envisager l'investissement nécessaire pour la gestion et l'entretien et les contraintes possibles, une dizaine de jardinières ont été construites avec les habitant.e.s (à partir de palettes de récupération et de chevrons donnés par les habitant.e.s) et installées long de la rue principale.

Ces jardinières ont été conçues dans une volonté écologique :

- Le bois utilisé provient de palettes et autres chutes de bois récupérées. L'utilisation de pouzzolane et le paillage permet d'optimiser l'arrosage en drainant et en conservant l'humidité ;

- Les essences choisies nous ont été fournies par la pépinière Brin d'Herbe (située au cœur du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, à Cunlhat) qui propose une gamme variée de plantes vivaces herbacées et arbustives et quelques plantes annuelles (plants potagers et fleurs). Les semences de ces plantes ont été récoltées dans la nature pour les multiplier ensuite en pépinière. Leur avantage est qu'elles sont connues des visiteurs comme les insectes et elles connaissent bien le climat. Locales et rustiques, elles sont adaptées à leur environnement, aux températures locales et demandent peu d'entretien.

Vivaces, ces plantes perdureront d'année en

année. Bien que plantées à une période bien tardive, ces plants ont été mis en terre encore jeunes et auront de meilleures chances de s'adapter aux conditions difficiles.

Pour chacune des jardinières installées, nous nous sommes assuré.es qu'au moins un.e habitant.e est responsable de son entretien ! Pour leur faciliter la tâche et limiter l'arrosage, nous voulions tester le système d'oyas mais nous n'avons pas eu le temps. C'est encore possible de les installer pour les habitant.es motivé.es ! Il suffit de boucher un pot en terre cuite avec un bouchon de liège, de l'installer vide dans le bac, de le couvrir d'une coupelle ou d'une assiette et de le remplir d'eau de temps en temps. Ces pots poreux vont laisser l'eau s'échapper progressivement dans la terre et être absorbée par les plantes.

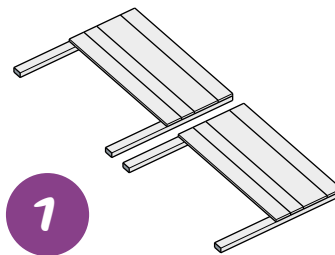
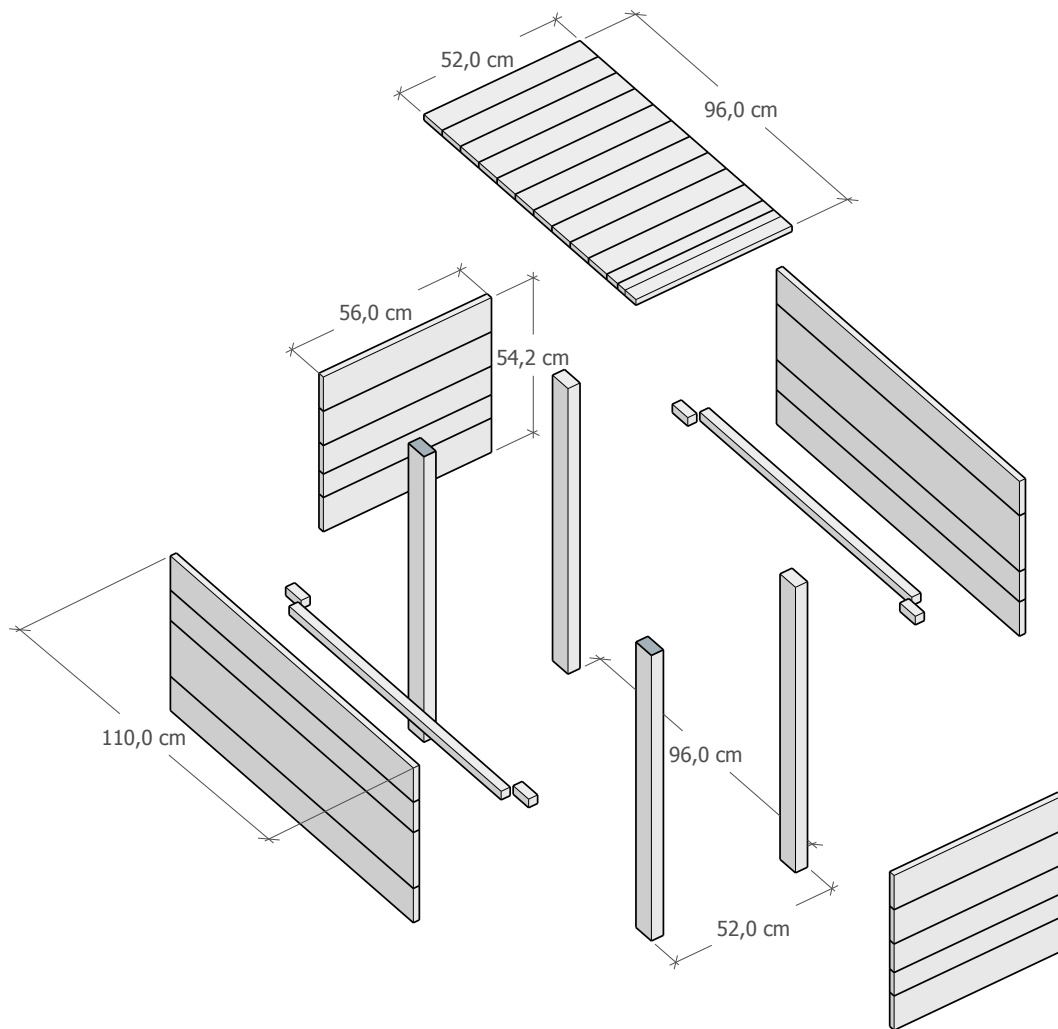


A l'image de ce système simple, vieux de plusieurs millénaires, ou du choix d'essences locales et rustiques, des petits gestes peuvent grandement impacter la charge de gestion, mais aussi favoriser la biodiversité, il est donc essentiel dans une action de fleurissement/végétalisation d'informer et de sensibiliser.

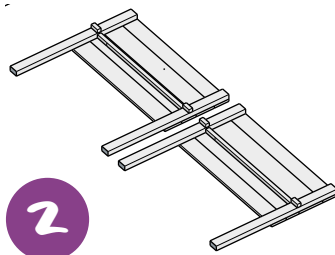
Ce petit nombre de jardinières ne change certes pas l'image de la rue, mais elles ont suscité l'engouement général et d'autres apparaîtront certainement dans le futur, à l'initiative des habitant.e.s. Celles-ci pourraient servir à expérimenter un réaménagement de la rue sous plusieurs configurations, avant peut-être de passer à une version plus pérenne en débituminant les sols en pieds de façades pour faire des plantations en pleine terre qui demandent encore moins d'entretien et d'arrosage !



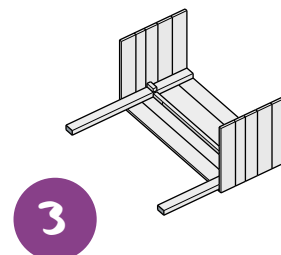
Etape 1 : La construction des jardinières



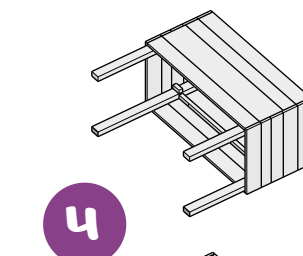
- Couper des planches (entre 8 et 10 selon leur largeur) à la longueur souhaité de la jardinière.
- Couper les pieds à la hauteur souhaitée de la jardinière
- Espacer les pieds en fonction de la longueur de jardinière choisie
- Visser les planches sur les pieds



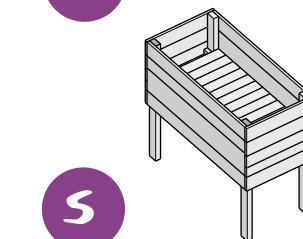
- Retourner les panneaux
- Couper des tasseaux (largeur de la jardinière moins l'épaisseur des pieds)
- Les visser sur la planche en les mettant au moins à 30 cm du bord haut (elles serviront à fixer le fond de la jardinière)



- Couper des planches en fonction de la largeur souhaitée de la jardinières
- Les visser sur les pieds

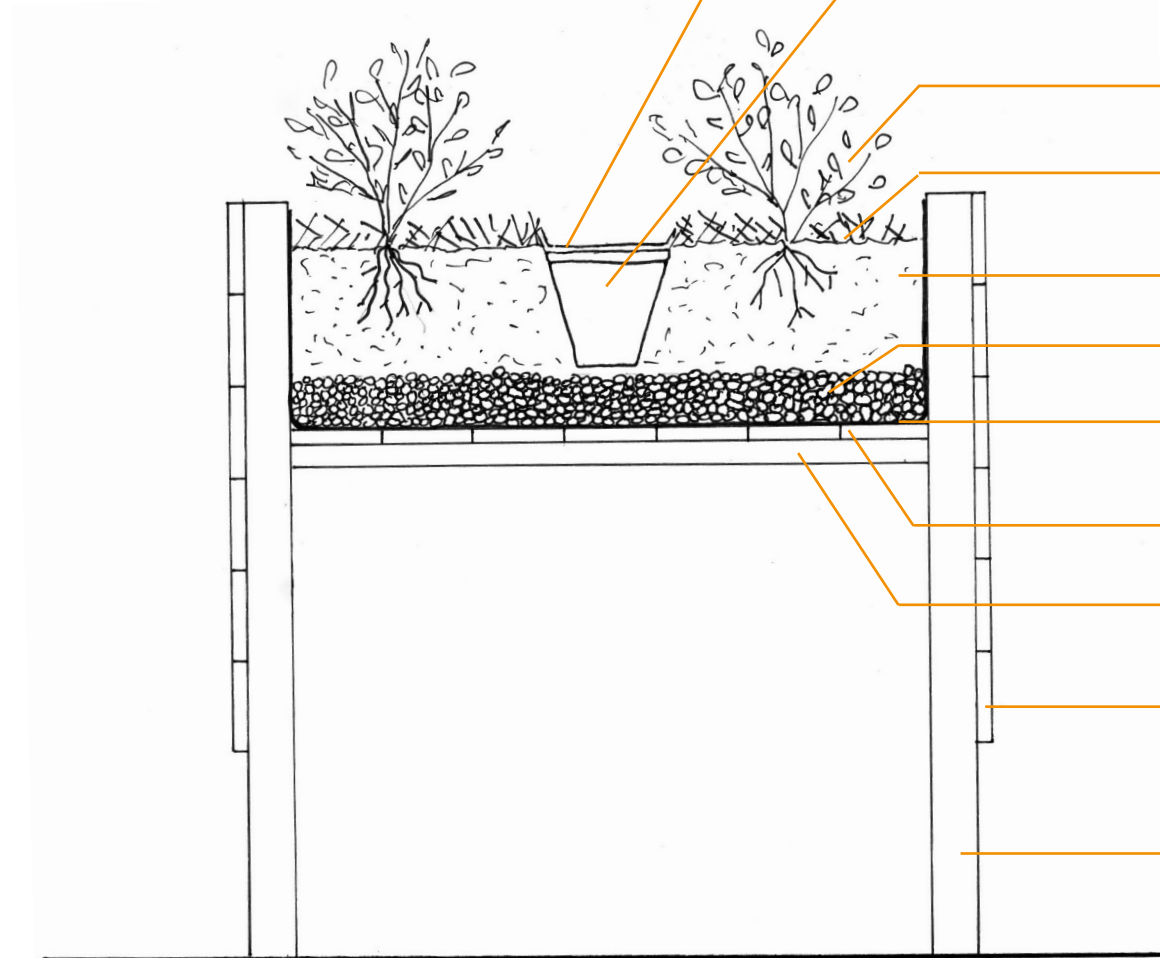


- Retourner la jardinière et fixer le deuxième grand côté au reste de la structure



- Mettre debout la jardinière
- Couper des planches pour faire le fond et les visser sur les tasseaux

Etape 2 : L'installation et le remplissage des jardinières



Assiette pour refermer le pot en terre cuite afin d'éviter l'évaporation de l'eau

Pot de terre cuite enterré utilisée comme oya (technique de plus de 4000 ans qui consiste à remplir d'eau un pot planté ou enterré afin d'arroser les plantes naturellement et selon leurs besoins par diffusion de l'eau à travers les micro-pores du contenant)

Plante

Paille pour garder l'humidité de la terre et réduire l'arrosage

Terre avec ajout de terreau et de compost

Pouzzolane pour drainer

Géotextile pour retenir la terre et laisser passer l'eau

Fond du bac en bois de palettes récupérées

Tasseau récupéré





Bardage en bois de palettes récupérées

Pied de la jardinière avec des chevrons donnés par les habitant.e.s

20 cm

Coupe longitudinale de
la jardinière plantée
éch : 1/100è

Etape 3 : Le choix des essences et la plantation

PLANTE	NOM BOTANIQUE FAMILLE	EXPOSITION	SOL/EAU	HAUTEUR / LARGEUR	FLORAISON	PERSISTANCE	RUSTICITÉ	EMPLACEMENT	MC	PARTICULARITÉ
 LAVANDE PAPILLON	<i>Lavandula stoechas</i> LAMIACEES NON DISPONIBLE EN 2020	Soleil	drainé sec, plutôt calcaire	60cm/ 40cm	VI-IX	oui	7 (-17° à -12°)	Rocaille, bordure, allées, massifs	non	attire les insectes
 CUPIDONE	<i>Catananche caerulea</i> ASTERACEES	soleil	sec	50cm	V-VII	non	7 (-17° à -12°)	lande steppique, rocaille sèche	non	Fleur coupée, supporte le calcaire
 OEILLET DU GRANITE	<i>Dianthus graniticus</i> CARYOPHYLLACEES	SOLEIL	sec, drainant, granitique !	10-40c m/ 20-30c m	VI-IX	oui	3 (-40° à -34°)	rocaille, massif	oui	
 PERVENCHE (PETITE)	<i>Vinca minor</i> APOCYNACEES	Soleil, mi- ombre	frais, riche en humus	20cm/ 100cm	III-V	oui	4 (-34° à -28°)	sous les arbres, en lisière, espaces libres	oui	couvre-sol des sous-bois, à feuillage persistant

PLANTE	NOM BOTANIQUE FAMILLE	EXPOSITION	SOL/EAU	HAUTEUR / LARGEUR	FLORAISON	PERSISTANCE	RUSTICITÉ	EMPLACEMENT	MC	PARTICULARITÉ
 ANCOLIE SAUVAGE	<i>Aquilegia vulgaris</i> RENONCULACEES	Soleil, mi- ombre	frais, riche	40-60c m/ 20cm	V-VII	non	5 (-28° à -23°)	Lisière fraîche Plate bande frais humide ou sec	oui	Flours coupées, supp orte le calcaire
 CAMPANULE À FEUILLE DE PÊCHER	<i>Campanula persicifolia</i> CAMPANULACEES	Soleil	frais et riche	100cm/ 40cm	VI-VII	oui	3 (-40° à -34°)	massif, lisière sèche, plate bande	non	Fleur coupée, supporte le calcaire
 GÉRANIUM VIVACE	<i>Geranium sylvaticum</i> GERANIACEES	Soleil	sec à humide	40-60c m /50cm	V-VII	non	5 (-28° à -23°)	espace libre frais lisière fraîche	non	floraison abondante
 ALCHÉMILLE	<i>Alchemilla vulgaris</i> ROSACEES	mi- ombre, ombre	frais à humide	20-30c m/ 40cm	VI-IX	non	6 (-23° à -17°)	espace libre, lisière, couvre-sol	oui	feuillage décoratif
 MELISSE	<i>Melissa officinalis</i> LAMIACEES	Soleil, mi- ombre	ordinaire, riche	50/80c m	VII-VIII	non	4 (-34° à -28°)	massif, potager, bordure	oui	très mellifère, se ressème très bien

PLANTE	NOM BOTANIQUE FAMILLE	EXPOSITION	SOL/EAU	HAUTEUR / LARGEUR	FLORAISON	PERSISTANCE	RUSTICITÉ	EMPLACEMENT	MC	PARTICULARITÉ
 MONARDE	<i>Monarda didyma</i> LAMIACEES NON DISPONIBLE EN 2020	Soleil	ordinaire, plutôt frais	100cm/ 40cm	VII-IX	non	4 (-34° à -28°)	Massif, plate bande	non	apport de compost
 MOLÈNE NOIRE	<i>Verbascum nigrum</i> SCROPHULARIACEES	soleil	frais à sec, riche, plutôt calcaire	40-100 cm	VII-IX	non	5 (-28° à -23°)	Bordure, massif	oui	
 VIOLETTE ODORANTE	<i>Viola odorata</i> VIOLACEES	Soleil, mi- ombre	frais, humifère	10cm/ 30cm	III-IV	non	6 (-23° à -17°)	lisière sèche à fraîche, mur végétaux	non	fleur coupée, odorante, couvre-sol
 HYSOPE OFFICINALE	<i>Hyssopus officinalis</i> LAMIACEES	Soleil	drainant, riche	50cm/ 60cm	VII-VIII	oui	3 (-40° à -34°)	Parterre aromatique, massif, talus frais	non	Attire insectes
 MARJOLAINE ORIGAN	<i>Origanum vulgare</i> LAMIACEES NON DISPONIBLE EN 2020	Soleil	sec drainé	30cm/ 50cm	VII-IX	oui	5 (-28° à -23°)	potager, rocaille, muret	non	

> DU MOBILIER POUR INVESTIR LE CALVAIRE

Notre troisième thématique d'action concerne les usages dans les espaces publics du bourg. En effet, de nombreux habitants déplorent la grisaille du goudron et regrettent de n'avoir pas plus d'espaces agréables à investir.

L'espace du Calvaire, bien qu'aujourd'hui peu investi par les habitants, a semblé assez propice pour répondre à ces besoins. Cet espace vert sur plusieurs étages est verdoyant avec ses hautes haies, ses arbres qui regorgent de pollinisateurs, et ses vues imprenables sur la rue principale du village et les petites collines alentours. Il peut aussi accueillir un nombre important de personnes pour des événements festifs.

Le Calvaire est également un lieu stratégique de par sa situation géographique :

- Face à l'ancienne gendarmerie qui va accueillir des logements pour personnes âgées il pourra être le lieu de promenades et offrir des espaces pour s'asseoir,
- Juste en-dessous de la liquoristerie, c'est un lieu de passage particulièrement fréquenté par les touristes
- Près d'une entrée de bourg, il invite à la rencontre, et offre un cocon de verdure

Malheureusement, il est peu valorisé : les mauvaises herbes prennent le dessus sur terrain de pétanque au dernier étage, les bancs défraîchis, seul mobilier outre les jeux pour enfants, n'invitent pas à s'y asseoir. C'est donc sur cet espace que nous avons voulu nous concentrer pour donner aux habitants le goût de l'investir davantage.

Après un atelier participatif au marché, les habitants ont choisi d'y installer une table et des bancs tout simplement, pour des repas entre voisins, pour prendre des apéritifs pendant que les boulistes s'adonnent à des compétitions de pétanque conviviales, pour discuter et refaire le monde, pour faire une partie d'échecs ou de belote, ou aussi pour offrir un espace aux promeneurs pour se reposer à l'ombre et pique-niquer.

Pour ces différents usages, et pour s'adapter à la topographie du Calvaire, nous avons voulu ce mobilier déplaçable pour circuler entre les différents étages et modulable, nous avons ainsi fait le choix de séparer les bancs de la table. Les bancs peuvent servir de table basse, côte à côte ils peuvent faire un long banc pour une soirée de cinéma plein-air.



La structure de base qui est la même pour les bancs et la table peut être déclinée pour faire de nouveaux bancs, des chaises, des tabourets ou encore des transats.

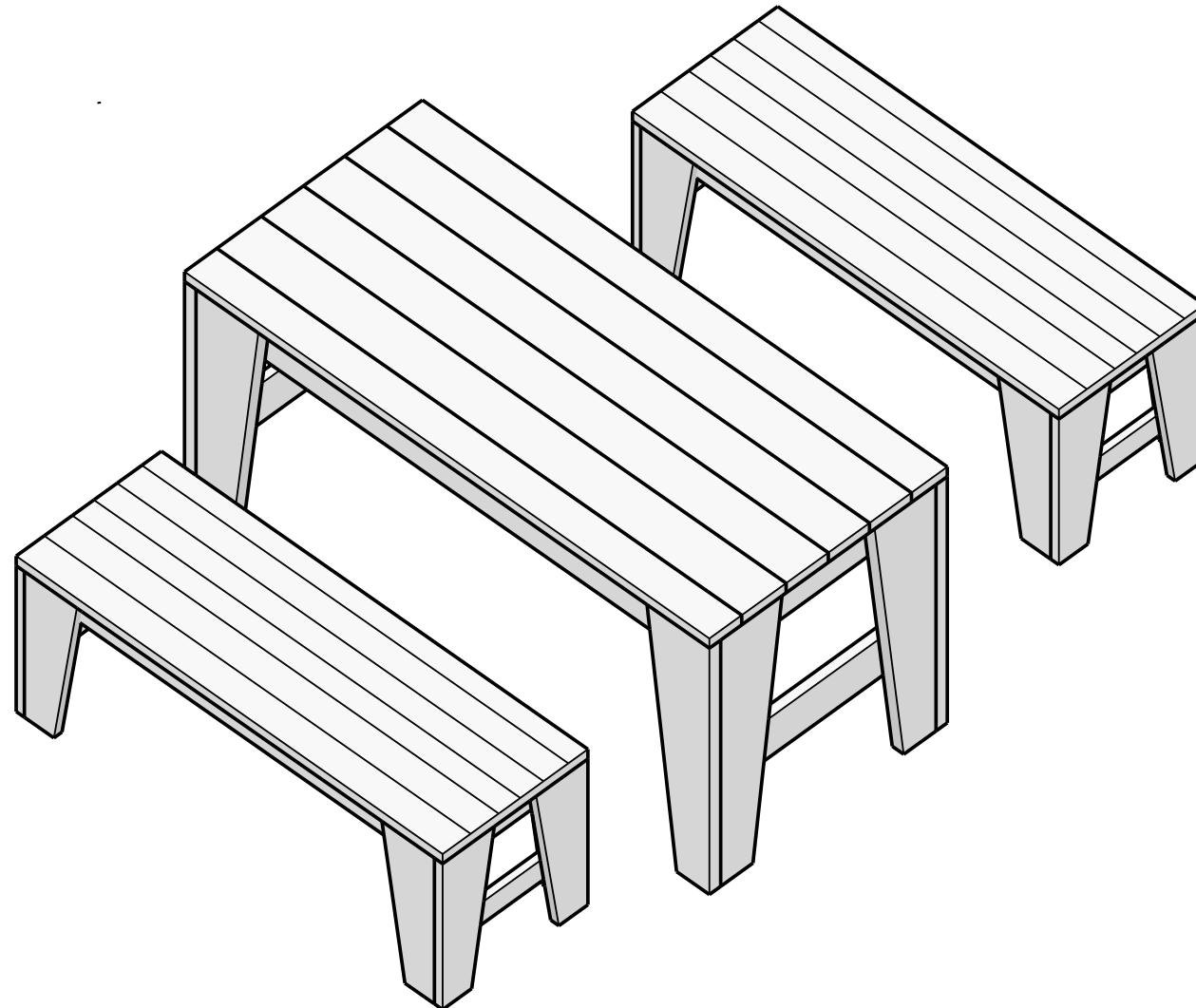
Les assises des bancs et le plateau de la table ont été réalisés à partir de volets en bois donnés par un habitant, et montrent qu'une nouvelle vie peut être donnée aux chutes de bois, volets qui restent au fond des garages et des ateliers.

Nous avons eu l'occasion d'inaugurer le mobilier réalisé à l'occasion d'un repas collectif avec les habitant.e.s de Champagnac-le-Vieux, ainsi que pour un apéritif en fin de journée. Cependant, n'ayant qu'une table et deux bancs, le nombre de places était limité ! L'aménagement mérite donc d'être continué. Il peut se faire petit à petit, en continuant à construire du mobilier pour tester des usages et amener les gens à y venir.

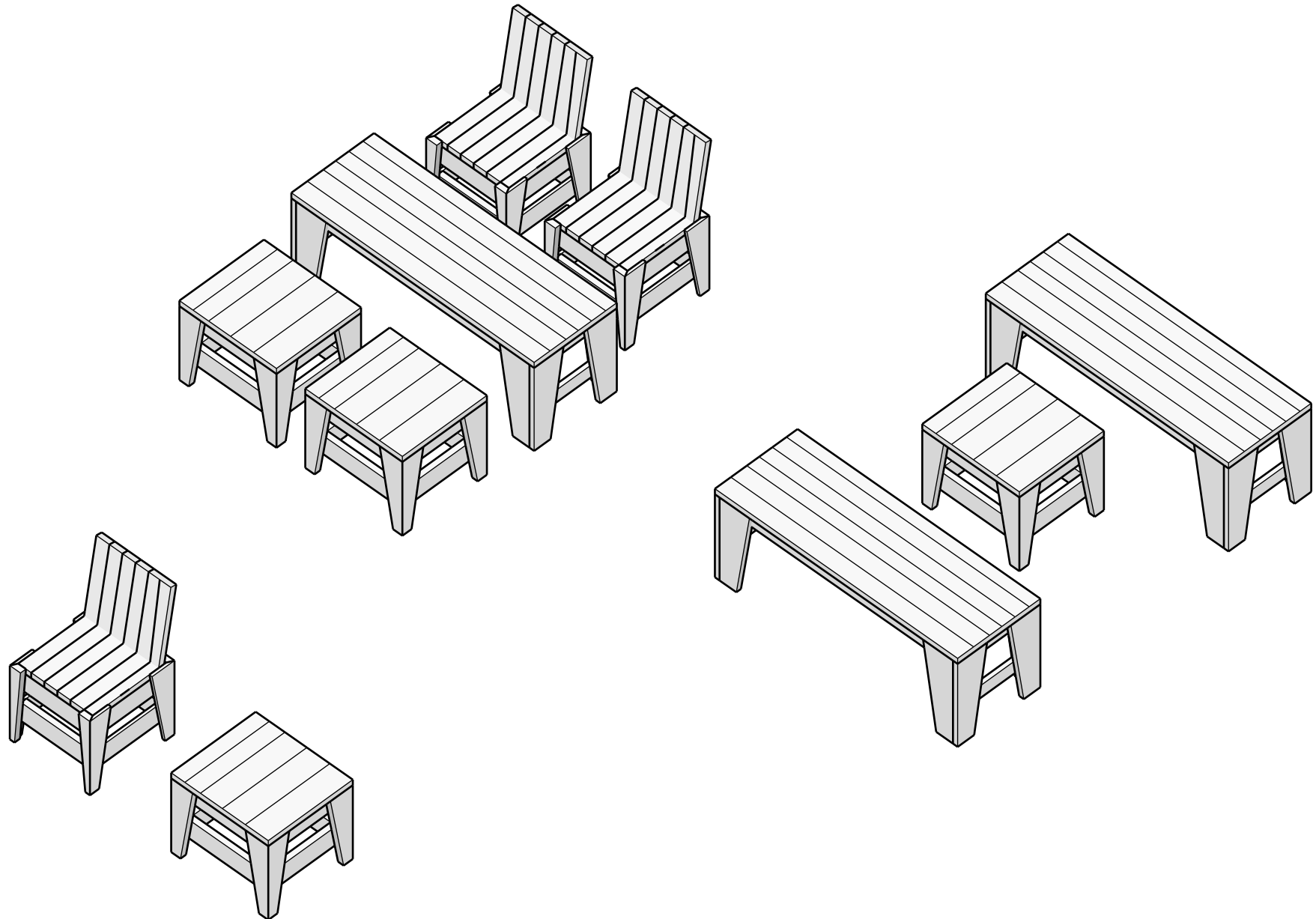
Des aménagements légers (taille des haies, changement des gravillons noirs, entretien du terrain de pétanque) puis un réaménagement plus important par la suite pourraient permettre de requalifier l'entrée du Calvaire (voir fiche-action).



Etape 1 :
Une première expérimentation
pour le Calvaire



Etape 2 :
Tester d'autres configurations
et d'autres usages





5. CONCLUSIONS

> BILAN DE LA RÉSIDENCE

LE FORMAT DE LA RÉSIDENCE

Nous sommes convaincu.es que le fait de vivre sur place et d'être présent.es sur des périodes intensives est forcément bénéfique. Cela permet d'aller plus loin, de faciliter les échanges et la rencontre en s'inscrivant dans le quotidien et les habitudes du lieu (café, boulangerie, marché, animations, fêtes, etc.), de participer à la vie du village et de s'immerger plus facilement. C'est avec grande joie que nous avons pris part à cette aventure pour vivre le bourg.

Ces 6 semaines ont été intenses et pour nous cette durée est le temps minimum nécessaire pour mener un travail aussi ambitieux que celui demandé dans l'appel à candidature.

Une résidence d'architecture demande énormément de travail et d'investissement. Les résultats obtenus n'auraient pas pu être possibles sans la mobilisation d'une troisième personne présente sur l'ensemble de la résidence. Malgré une équipe renforcée, notre temps de travail a très largement dépassé l'habituel 35h/semaine avec un travail les soirées et week-end. Aussi, notre investissement s'est étendu en dehors des phases sur place : en amont pour préparer nos interventions, prévoir le programme, mais

aussi entre chaque phase pour remettre de l'ordre dans la matière récoltée, imaginer, concevoir, trier, et à la fin pour finaliser ce dossier. Il est important d'en être conscient.e pour les éventuelles prochaines résidences qui seront organisées dans la commune ou sur le territoire par les partenaires organisateurs de cette résidence. Il est nécessaire d'adapter les objectifs à la durée et aux moyens mis en œuvre.

Nous avons aussi mobilisé d'autres personnes autour de nous, tout le travail réalisé a ainsi été aussi possible grâce à e.lles.ux : Joseph Fandre, photographe qui est venu pendant 5 jours bénévolement afin de développer d'anciennes photos et tirer le portrait aux habitant.es, ainsi que deux autres salariées du Bruit de la Conversation, Maria Bouayad et Léna Fauvernier, qui ont été un soutien précieux durant toute la résidence ainsi que sur la dernière semaine où elles sont venues donner un dernier coup de boost pour finaliser la résidence. Elles ont également beaucoup aidé sur la réalisation de ce dossier.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Comme nous l'avons indiqué plus haut, le format de résidence est particulier : il nécessite une adaptation aux moyens de travail sur un terrain donné. Une des premières contraintes, liée notamment au fait de travailler dans un milieu rural, a été celle de la connexion internet. En effet, travaillant à plusieurs sur des documents partagés et devant communiquer facilement sur notre résidence, il était essentiel pour mener à bien notre travail d'avoir une connexion stable, ce qui n'a pas souvent été le cas.

Au-delà du logement très agréable à vivre (bien que manquant parfois d'équipements), nous avons parfois manqué de lieux de travail en dehors du logement. Nous avons pu investir le café lorsqu'il était encore fermé durant notre première venue et cela a été très utile, malgré le froid et le manque de connexion internet. Puis avec l'ouverture du café, cela été plus difficile et nous avons souvent dû changer de lieu de travail alternant entre le logement, la mairie, et le café et déplacer ainsi notre matériel. Concernant le chantier nous avons eu aussi beaucoup de chance d'avoir l'accord d'un propriétaire pour investir son local et le transformer temporairement en espace de

bricolage. Nous ne voyons pas comment cela aurait été possible sans cet espace.

Nous pensons qu'il aurait également été intéressant d'avoir un espace permanent d'affichage pour montrer l'avancée de la résidence et lui donner de la visibilité également durant nos absences. Nous avons eu l'occasion d'afficher certains éléments à la mairie et dans le café, mais uniquement de manière temporaire.

Ces aspects sont très importants à prendre en compte pour de prochaines résidences ou l'accueil d'autres formes d'interventions.

LA MOBILISATION DES HABITANT.ES

Au moins 80 personnes ont été mobilisées durant la résidence : enfants, jeunes, adultes, personnes âgées, résidents secondaires ou à l'année, résidents du bourg et des hameaux, nouveaux arrivants et anciens, etc. Une grande confiance s'est faite ressentir de la part de beaucoup d'habitant.es qui nous ont accueilli.es chez eux, nous ont prêté du matériel ou encore nous ont partagé leurs récits de vie. Cet accueil très chaleureux a vraiment facilité la résidence et a permis d'arriver à ces résultats.

Les ateliers et chantiers ont aussi permis à des habitant.es de se rencontrer et de partager des moments ensemble, de donner envie de s'investir et s'impliquer notamment pour les nouveaux arrivants. Chacun a pu s'investir à sa manière, certains ont peu été présents durant les ateliers mais beaucoup plus durant les chantiers par exemple, certains moins visibles ont beaucoup plus apporté leur aide matérielle ou logistique.

Cependant, nous avons parfois eu des difficultés à mobiliser des participants sur certains ateliers avec une participation très variable d'un moment à l'autre. Aussi, nous avons souvent retrouvé les mêmes personnes, et avons eu un petit noyau dur autour de la résidence. Nous avons remarqué une plus grande difficulté à aller chercher les jeunes (enfants / ados) ainsi que les anciens.

Enfin, le format de résidence qui est intensif fait que les temps de rencontres sont condensés sur une période très courte et les habitant.es ne peuvent donc pas participer à tous les ateliers, ayant eux-aussi leurs impératifs.

LE LIEN AVEC LA MUNICIPALITÉ

Une résidence demande énormément d'investissement, autant pour les personnes accueillies que pour le lieu d'accueil (la municipalité, les habitant.es). Cet aspect n'a pas toujours été facile à appréhender, peut-être du fait que pour la mairie, cette résidence était une première.

Nous regrettons d'avoir eu un investissement très partiel de seulement certain.es membres du conseil municipal même si nous avons essayé à plusieurs reprises de les mobiliser en participant à deux conseils municipaux. La résidence a ainsi reposé sur l'implication de quelques personnes du conseil municipal et la communication avec l'ensemble des conseillers a parfois été difficile. Il nous a été difficile d'avoir des retours sur le fond de notre travail et sur les actions développées. Nous aurions aimé pouvoir aboutir à une réunion finale avec l'ensemble du conseil pour les accompagner à co-construire les suites à donner.

Nous sentons que la dynamique collective de l'équipe municipale nouvellement formée est encore un peu fragile. Parfois avoir un tiers extérieur pour faciliter le dialogue et permettre à chacun de trouver sa place peut être vraiment bénéfique. Des acteurs

locaux comme l'association DASA à Brioude accompagnent des conseils municipaux.

LE LIEN AVEC LES PARTENAIRES

Les partenaires de la résidence (Parc du Livradois Forez, Maison de l'architecture d'Auvergne, le CAUE 43, Auzon communauté, le Conseil départemental de la Haute-Loire, Haute-Loire Ingénierie, etc.) ont été très présents et très soutenant surtout en amont de la résidence pour préparer notre venue et nous donner des pistes. Nous en avons également mobiliser d'autres au cours de la résidence, en fonction de nos besoins et des connaissances que nous avons faites le long du chemin.

Ces partenaires ont été d'un réel soutien et ont alimenté la réflexion collective comme Mathilde Sirvé paysagiste au CAUE et Jean-Pierre Barthomeuf du Service du département que nous avons invité à participer à un atelier sur la traversée du bourg. C'est le cas également du conteur Patrick Rochedy que nous avons rencontré lors de la résidence et qui a accepté d'animer une balade contée dans le village avec Valentin de la Reine des Vertes. Nous avons également rencontré de nombreux acteurs qui peuvent être des ressources et appuis pour les

projets de la commune, certains avaient déjà des liens avec Champagnac-le-Vieux, d'autres non.

La résidence a donc permis de tisser et renforcer les liens avec des partenaires et acteurs du territoire. Cela a permis aussi de donner de la visibilité à Champagnac-le-Vieux et à ce qui s'y passe. Nous espérons que ces liens pourront continuer au-delà de la résidence et que la commune n'hésitera pas à faire appel à eux dans leurs projets futurs !

LES RÉSULTATS

Les objectifs d'initier une réflexion sur la revitalisation du bourg et d'expérimenter des possibles sont pour nous atteints. Nous pensons avoir mobilisé un nombre de personnes suffisant pour avoir une vision assez collective et complète du village, retranscrite dans le diagnostic. Les fiches actions et inspirations sont des outils opérationnels qui facilitent les suites possibles. Enfin avec les expérimentations réalisées nous pensons avoir suscité des envies et réussi à montrer qu'il est possible d'améliorer le bourg ensemble et simplement !

Au-delà de ces résultats nous pensons avoir pu renforcer le lien entre les habitant.es ainsi

qu'entre la commune et des acteurs locaux. Une des préoccupations de notre résidence était en effet de mettre en lien les initiatives, les envies et les habitant.es afin de créer une dynamique collective.

Toutes ces dynamiques initiées sont cependant encore fragiles et incertaines. Nous n'avons pas eu le temps de planifier la suite concrètement autant avec les habitant.es qu'avec la municipalité.

Mais nous ne doutons pas que de belles choses sont à venir dans le village !

> PRÉCONISATIONS POUR LA SUITE

DONNER DE LA PLACE AUX HABITANT.ES

Les champagnacois.es ont montré un grand intérêt pour leur commune et son avenir, ils ont montré leur capacité à se mobiliser pour le village. Il est important de faire perdurer cette dynamique participative mise en œuvre durant la résidence et de permettre aux habitant.es de s'investir dans les projets et les décisions de la commune. Certains sujets qui font débat comme l'éclairage public par exemple peuvent faire office d'un atelier-débat avec des intervenant.es extérieur.es pour alimenter la réflexion. Des temps publics de discussions et de co-construction entre la municipalité et les administré.es sont très importants, ils permettent de clarifier les positions et les projets de chacun, de prendre en compte une diversité de points de vue, et de prendre des décisions plus éclairées.

Il y a également besoin de permettre aux habitant.es de s'investir sur des actions concrètes déjà initiées pendant la résidence comme le fleurissement, les vitrines ou le mobilier où leur intérêt à été manifeste, mais aussi sur d'autres actions pour continuer d'investir le bourg. Chaque année des journées participatives et/ou des petits chantiers peuvent être organisés autour de la peinture

des volets, de la restauration / entretien du petit patrimoine, de la signalétique, etc.

Ces actions peuvent être portées par les champagnacois.es qui peuvent selon les besoins être aidé.es par des acteurs extérieurs. Pour toutes ces réalisations des lieux peuvent être utiles par exemple pour se réunir et planifier des actions, pour bricoler ensemble ou encore pour stocker du matériel comme du bois, des palettes, de la peinture, etc. Nous avons expérimenté durant notre résidence à quel point ces espaces sont importants.

Pour renforcer les dynamiques associatives, un appel à bénévoles pourrait être lancé pour permettre à plus de personnes de s'impliquer. Au café par exemple, de nouvelles forces vives pourraient permettre d'ouvrir plus souvent ou de décharger celles et ceux qui sont déjà beaucoup investi.es. Les habitant.es pourraient également prendre plus de place dans la programmation du café en y proposant eux-mêmes des activités ou animations et ainsi s'approprier cet espace de vie et de rencontres. C'est également un bon moyen pour les nouveaux arrivants de s'investir dans la vie de la commune et d'apprendre à connaître les champagnacois.es. Une panneau "nous recherchons des bénévoles" ou encore un panneau "j'aimerais / je propose" peut être un moyen simple d'initier cette participation.

IMPLIQUER LES JEUNES

Les jeunes ont été un public plus difficile à mobiliser même s'ils ont participé à la réalisation du court-métrage final et un peu lors des chantiers. Pourtant il est nécessaire de les impliquer dans la vie du village, ils en sont aussi l'avenir ! Il faut faciliter leur participation et les accompagner dans leurs propres projets. L'envie qui est le plus ressortie de leur part est la création d'une salle des jeunes. Ce serait le moyen pour elles et eux d'avoir un lieu pour se retrouver mais aussi de les responsabiliser par rapport à la gestion et l'entretien d'un local du village. C'est une piste intéressante à explorer qui pourra certainement donner lieu par la suite à d'autres projets !

COMMUNIQUER / ÊTRE TRANSPARENT.ES

Au fil de la résidence nous nous sommes rendu.es compte à quel point la communication était primordiale. Un manque de communication et de transparence peut facilement créer des conflits, provoquer un sentiment d'exclusion et laisser place aux fantasmes. Il y a donc un enjeu important à communiquer sur les actions et la vie de la commune, autant sur le conseil municipal que

sur les animations. Le bulletin municipal créé en début d'année est un exemple d'une initiative appréciée et à continuer. Attention aussi de ne pas laisser les résident.es secondaires et des hameaux de côté !

Concernant notre résidence, la communication numérique a très bien fonctionné à la fois avec des échanges par mails mais aussi à travers notre blog qui a été beaucoup consulté tout au long de la résidence. Aller dans ce sens avec le lancement du site internet de la commune sera très certainement bénéfique et complémentaire.

Les temps de rencontres publiques sont aussi des opportunités pour pouvoir communiquer et aller à la rencontre des habitant.es. En participant aux marchés et en étant présent.es au café nous avons gagné en visibilité.

Si des journées ou actions participatives s'organisent le marché et le café peuvent être de bons espaces pour communiquer et mobiliser les champnacois.es.

Plus la communication est ouverte, plus la mobilisation sera importante et les actions seront mieux comprises et acceptées.

S'APPUYER SUR LES RESSOURCES ET ACTEURS LOCAUX

Enfin, comme nous l'avons déjà évoqué, le soutien des partenaires et acteurs locaux a été précieux durant la résidence. La liste des acteurs rencontrés est transmise à la mairie et dans toutes les fiches-actions une liste des acteurs ressources est détaillée. Dans les fiches-inspirations sont également présents les contacts, quand nous les avons trouvés, des porteurs de projets.

Nous vous invitons donc, municipalité comme habitant.es à vous saisir de ces personnes ressources et de la richesse des acteurs présents sur le territoire. Elles peuvent vous aider sur des thématiques très variées : l'organisation de chantiers participatifs, l'aménagement du bourg, la création / l'accompagnement d'activités économiques, le logement, la jeunesse, les activités culturelles, l'accompagnement de collectif, etc.

La commune de Champagnac-le-Vieux n'est pas seule !

Vivre le Bourg de Champagnac-le-Vieux !

Ce dossier retrace l'aventure humaine et collective Viv(r)e le Bourg qui a eu lieu en 2021 dans la commune de Champagnac-le-Vieux en Auvergne. Une résidence d'architecture de 6 semaines menée par Mélodie (Architecte-Facilitatrice au sein du Bruit de la Conversation), Louis (Vidéaste) et Claire (étudiante en sociologie-géographie) avec l'objectif d'initier une réflexion sur la revitalisation du bourg. Ce document permet de restituer l'ensemble du travail réalisé et à en conserver une trace mais on peut également l'envisager comme un guide, une boîte à idées et outils pour Vivre le Bourg de Champagnac-le-Vieux !

Vivre
le bourg !



Réseau des
Maisons de
l'Architecture



Haute-Loire
le DÉPARTEMENT

